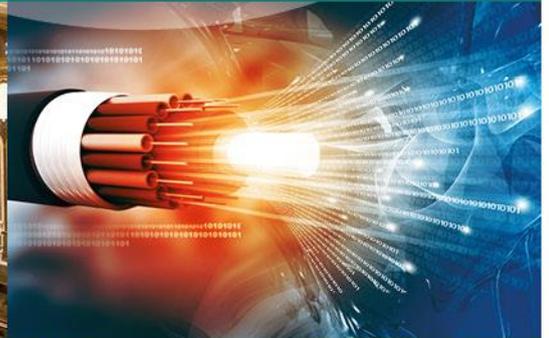
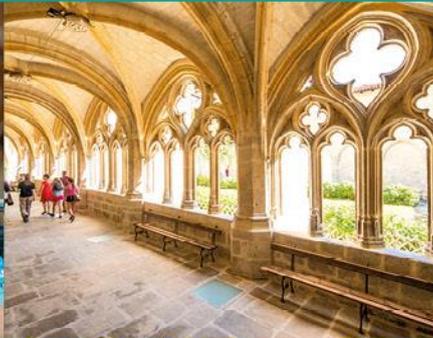




RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021



EDITORIAL



Alors que nous imaginions la crise sanitaire dernière nous après une année 2020 éprouvante, 2021 fut une nouvelle fois marquée par une situation délicate, d'un point de vue de la santé mais aussi de la fragilité économique et sociale. Dans ces périodes de tensions, d'incertitudes, notre institution a démontré l'importance de sa mission, son indispensable implication et l'étendue de ses interventions.

Le Département intervient sur l'ensemble du territoire et sa proximité avec l'ensemble des acteurs fait de lui un pilote, un animateur, un chef de file dans de nombreux domaines, celui de l'action sociale tout particulièrement.

L'année 2021 a bien sûr été marquée au plan démocratique et institutionnel par

l'installation de la nouvelle Assemblée départementale, élue en juin pour sept ans.

Ce nouveau mandat s'est ouvert alors que les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire continuaient d'impacter la vie quotidienne de nos concitoyens. Pour y faire face, le Département a activé un plan d'urgence économique. C'est un choix budgétaire important, qui a pu être assumé grâce à une bonne gestion des finances du Département.

Ce rapport d'activités est aussi l'occasion de porter un regard sur les « temps forts » qui ont jalonné cette année 2021. Citons parmi eux l'ouverture de la Maison Départementale de l'Habitat, le lancement des projets de reconstructions des ponts de Langeac et Bas-en-Basset, le déploiement de notre nouvelle politique sportive, le renforcement de notre partenariat avec la CAF de Haute-Loire pour l'accueil de loisirs, la rénovation du Foyer de l'Enfance, la poursuite des travaux d'isolation de nos collèges,...

Le début de la nouvelle mandature a également été l'occasion de débiter le travail d'élaboration de notre projet de mandat Cap 2030 ; élaboré autour de trois valeurs communes : orienté usagers, collectif et responsable ; pour mieux répondre aux enjeux du territoire et aux attentes de ses habitants.

Ce Rapport d'activité offrira au lecteur une vision exhaustive des missions poursuivies par notre institution, témoignage d'un engagement sans faille de l'ensemble des élus et des agents de notre collectivité.

Marie-Agnès Petit
Présidente du Conseil départemental de la Haute-Loire

SOMMAIRE

	Page
Editorial	3
Le Conseil départemental	6
La composition du Conseil Départemental au 1 ^{er} juillet 2021	7
CAP 2030	8
Les travaux des Assemblées	9
Le compte administratif 2021	10
Les sites et les services départementaux	11
L'organigramme des services	12
 Faire du Conseil départemental un partenaire incontournable	14
Partenariat et coopération - Economie Habitat et logement	16 18
 Vivre heureux en Haute-Loire	22
Autonomie Insertion et action sociale	24 29
 Rendre la Haute-Loire plus accessible	32
Routes Développement numérique	34 41
 Donner envie de voir l'exceptionnel de nos patrimoines	44
Culture	46
Sports et sports de nature	49
Publics, éducation populaire et lien social	53
Patrimoines	56
Tourisme	59

	 <p>RESSOURCES ET STRATÉGIES 05 Faire du Conseil départemental une collectivité de référence</p>	<u>64</u>
	<p>Finances et contrôle de gestion <u>66</u> Ressources humaines <u>68</u> Bâtiments <u>73</u> Gestion, maintenance du parc de véhicules et matériels du SDIS et du Département <u>77</u> Affaires juridiques et commande publique <u>80</u> Cabinet de la Présidente et communication <u>82</u> Développement numérique <u>86</u></p>	
	 <p>ENFANCE JEUNESSE 06 Permettre de bien grandir en Haute-Loire</p>	<u>88</u>
	<p>Enfance et famille <u>90</u> Collèges <u>92</u></p>	
	 <p>ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE 07 Préserver et partager les patrimoines de la Haute-Loire</p>	<u>96</u>
	<p>Développement durable <u>98</u> Aménagement foncier rural et agriculture <u>102</u></p>	

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE LOIRE

L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

L'Assemblée départementale (ou Conseil départemental) est l'organe délibérant du Département.

Elle vote en particulier le budget, acte essentiel de la vie de la collectivité, qui lui donne les moyens de sa politique.

Depuis la loi de 2013, elle est composée de **38 élus**, soit une femme et un homme par canton, la Haute-Loire en comptant 19 (*loi du 17 mai 2013 relative à l'élection des Conseillers départementaux, des Conseillers municipaux et des Conseillers communautaires*).

Le Conseil départemental règle, par ses délibérations, les affaires du Département dans les domaines de compétences dévolus par les lois, notamment la promotion des solidarités et de la cohésion territoriale départementale (*lois du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, et du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République*).

Ses séances, appelées aussi sessions plénières, sont publiques et se tiennent au moins une fois par trimestre.

LA PRESIDENCE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Madame Marie-Agnès PETIT a été élue par l'Assemblée départementale, Présidente du Département le 1^{er} juillet 2021. Elle a succédé à M. Jean-Pierre MARCON.

Responsable de l'Exécutif, la Présidente, convoque l'Assemblée, fixe son ordre du jour, préside les séances et organise les débats.

Elle est chargée de préparer et d'exécuter les délibérations du Conseil départemental et celles de la Commission permanente.

Elle est, en outre, l'ordonnateur des dépenses et prescrit l'exécution des recettes.

Gestionnaire du patrimoine départemental, elle est également responsable des services du Département.

LA COMMISSION PERMANENTE

Présidée par Madame Marie-Agnès PETIT, la Commission permanente applique, dans l'intervalle des séances plénières, les décisions de l'Assemblée départementale pour lesquelles elle a reçu délégation.

Par décision de l'Assemblée départementale du 1^{er} juillet 2021, sa composition est identique à celle du Conseil départemental. Ses réunions ne sont pas ouvertes au public.

LES COMMISSIONS INTERNES

Les commissions ont pour mission d'étudier en amont les dossiers soumis au vote de l'Assemblée départementale et de la Commission permanente.

Lors de l'Assemblée départementale du 19 juillet 2021, 7 commissions ont été mises en place, à savoir :

7 Commissions

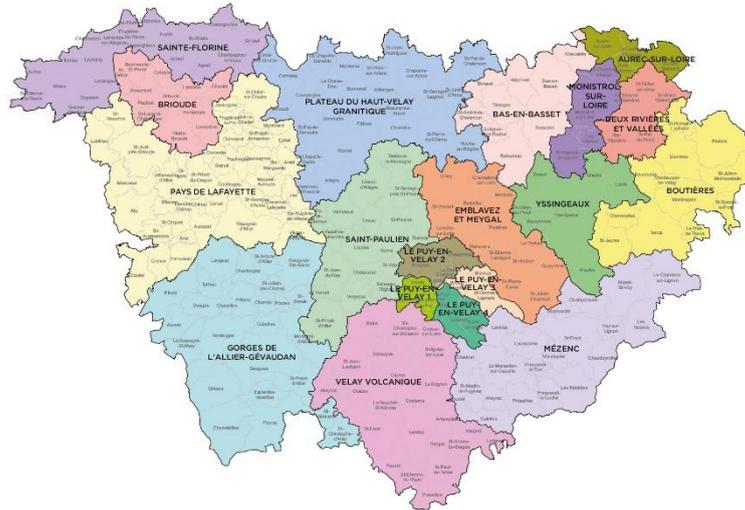
- «Attractivité territoriale»
- «Enfance jeunesse»
- «Environnement et développement durable»
- «Haute-Loire ouverte»
- «Ressources et stratégie»
- «Solidarités territoriales»
- «Solidarités humaines»

LA COMPOSITION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL (au 1^{er} juillet 2021)



hauteloire.fr

38 CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX à vos côtés



CAP 2030



Quelques chiffres

7 commissions intérieures
 7 défis majeurs
 14 objectifs stratégiques
 93 agents participants aux ateliers
 38 élus participants aux ateliers

CAP 2030, c'est quoi ?

Dans le cadre de la mandature 2021 -2028, la Présidente du Département, Marie-Agnès PETIT a souhaité **doter sa nouvelle gouvernance d'une méthode et d'un outil** qui puissent traduire en trajectoire une ambition qui soit conforme à ses besoins mais aussi ceux de l'assemblée départementale, de la Direction Générale, des directions et qui soient utilisables et utiles pour les élus et les services.

CAP 2030, pourquoi ?

Avoir une vision politique qui permet d'avoir un CAP, de dire où l'on veut aller. Ce qui donnera un sens à la stratégie et aux actions qui en découleront.

C'est aussi une méthode pour :

- associer les élus dans la définition des enjeux du mandat ;
- impliquer les élus, à la déclinaison des défis en objectifs stratégiques et dans le pilotage opérationnel de Cap 2030 ;
- renforcer le lien avec la sphère politique et la sphère administrative à travers une gestion et un pilotage partagé des objectifs stratégiques ;
- être le fil rouge de l'action politique (Présidente/Commissions/élu(e)s) et de l'administration (Direction générale, CODIR, directions) ;
- que le mode de pilotage soit partagé par tous les services départementaux ;
- permettre de passer du reporting au pilotage.

CAP 2030, comment ça marche ?

A travers plusieurs ateliers de travail (octobre à Novembre 2021) les élus et les Comités de direction (CODIR) se sont réappropriés les enjeux du mandat, et ont proposé des objectifs stratégiques en prenant en considération les orientations politiques ;
 Après arbitrage de la Présidente (Novembre 2021), passage en exécutif et des sessions plénières avec l'ensemble des élus, **des objectifs stratégiques ont été arrêtés** avec des éléments communs à tous les objectifs.

L'assemblée départementale souhaite un Département :

Orienté usagers

La reconnaissance de notre action passe par notre capacité à répondre aux besoins des usagers.

Responsable

Nous ne nous effaçons pas derrière l'action des politiques publiques et derrière les compétences dévolues par la loi.

Collectif

Nous travaillons, élus, partenaires et services, la main dans la main.

Une phase a démarré en décembre 2021 et se déroulera sur le premier trimestre 2022 avec un objectif de travailler sur la mise en œuvre d'un plan d'action pour chaque objectifs stratégiques fixés. Ce travail est collaboratif entre services et élus avec l'ambition de décliner en objectif opérationnel les objectifs stratégiques.

Il est attendu que l'Assemblée départementale dans le cadre de sa session en date du 21 mars 2022 valide le projet CAP 2030

LES TRAVAUX DES ASSEMBLEES

CONSEIL DÉPARTEMENTAL :

7 SESSIONS

(128 DÉLIBÉRATIONS)

Avec pour rapports emblématiques

4 janvier 2021 (1 délibération)

25 et 26 janvier (26 délibérations) : *Vote du budget primitif, rapports priorités feuille de route*

21 mai (21 délibérations) : *Compte de gestion 2020, Compte Administratif 2020, Affectation de Résultats 2020, Décision Modificative n°1*

1^{er} juillet (8 délibérations) : *séance d'Élection de Mme la Présidente et d'installation de la nouvelle Assemblée départementale*

19 juillet (10 délibérations) : *Règlement intérieur de l'Assemblée départementale, constitution des Commissions intérieures, désignations de représentants du Conseil Départemental au sein de divers organismes et commissions*

18 octobre : (18 délibérations)
Décision Modificative n°2

20 décembre (44 délibérations)
*Rapport d'Orientations Budgétaires, Budget Primitif 2022 : modalités d'exécution
Rapport de développement durable
Décision Modificative n°3*

COMMISSION PERMANENTE :

10 REUNIONS

(781 DÉLIBÉRATIONS)

4 janvier (4 délibérations)

1^{er} février (59 délibérations)

1^{er} mars (89 délibérations)

12 avril (112 délibérations)

3 mai (36 délibérations)

7 juin (134 délibérations)

6 septembre (117 délibérations)

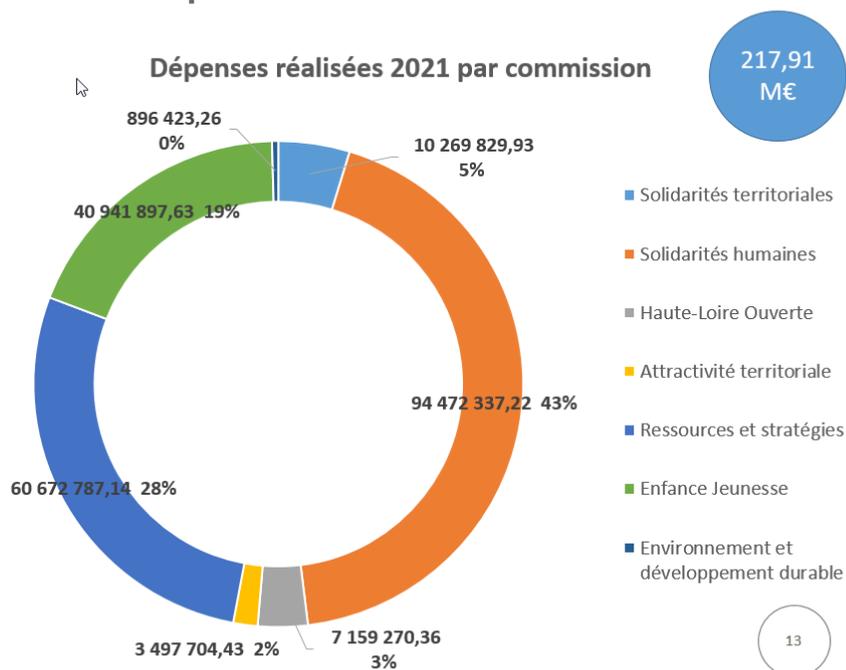
4 octobre (62 délibérations)

8 novembre (88 délibérations)

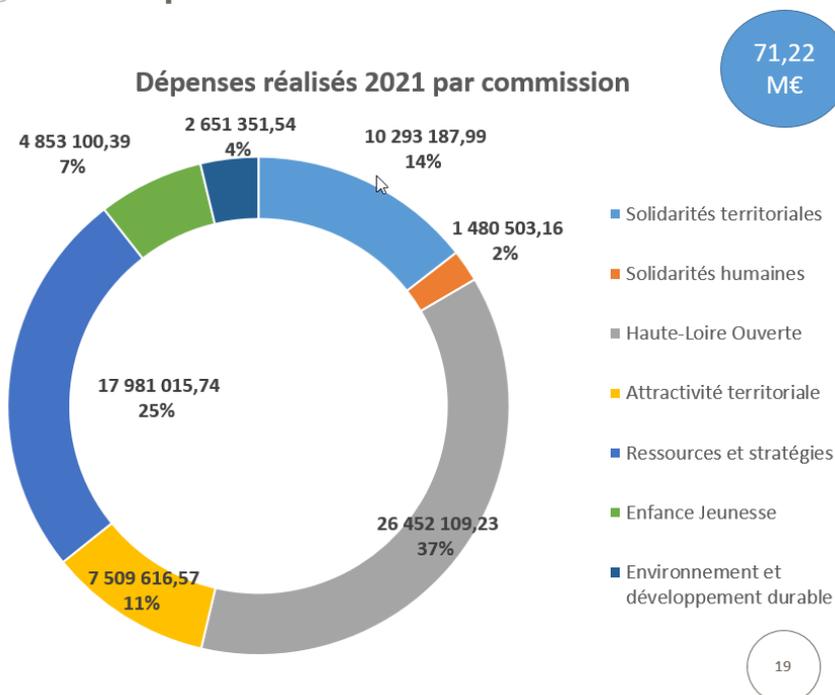
6 décembre (80 délibérations)

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021

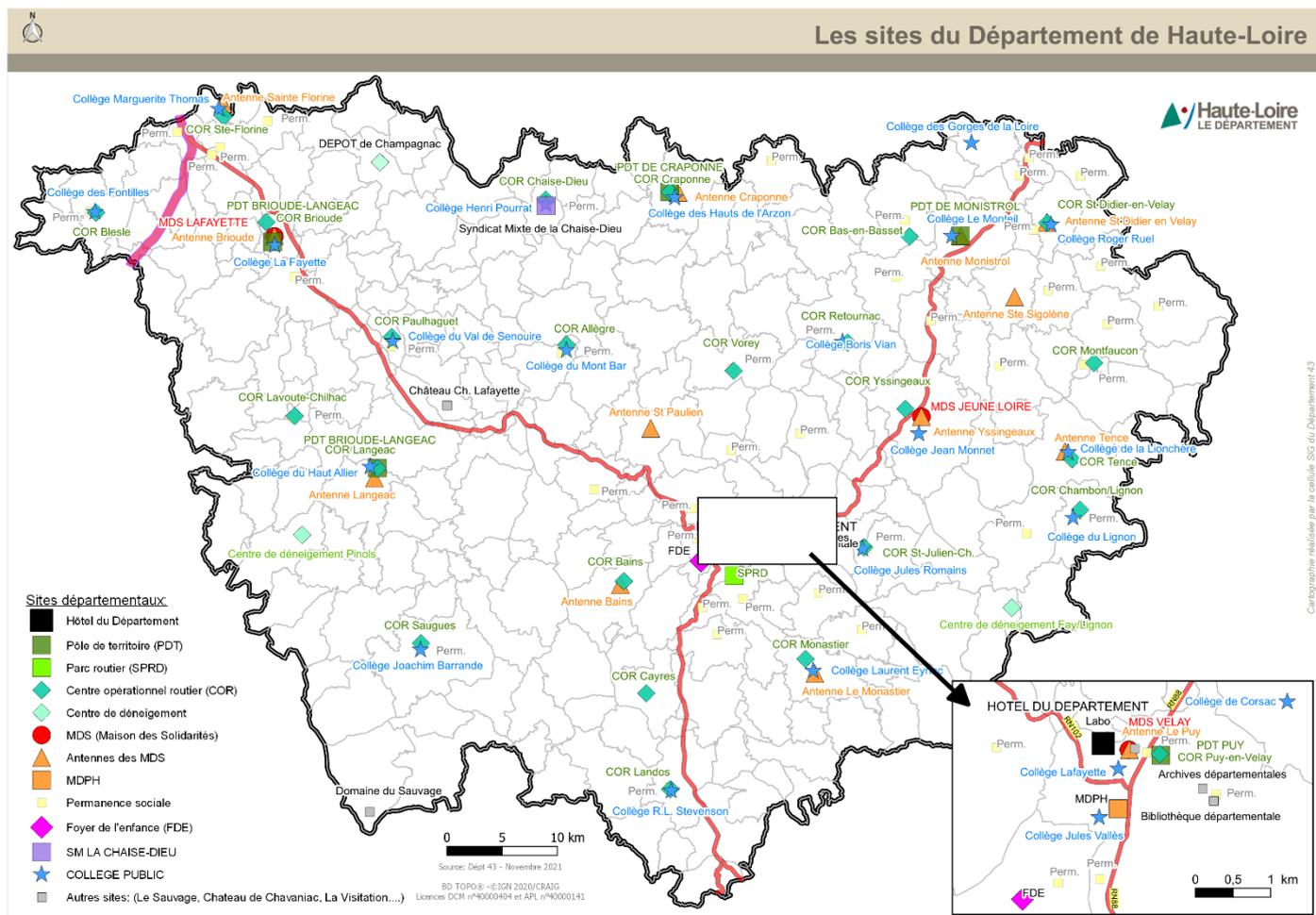
Les dépenses de fonctionnement en M€



Les dépenses d'investissement en M€

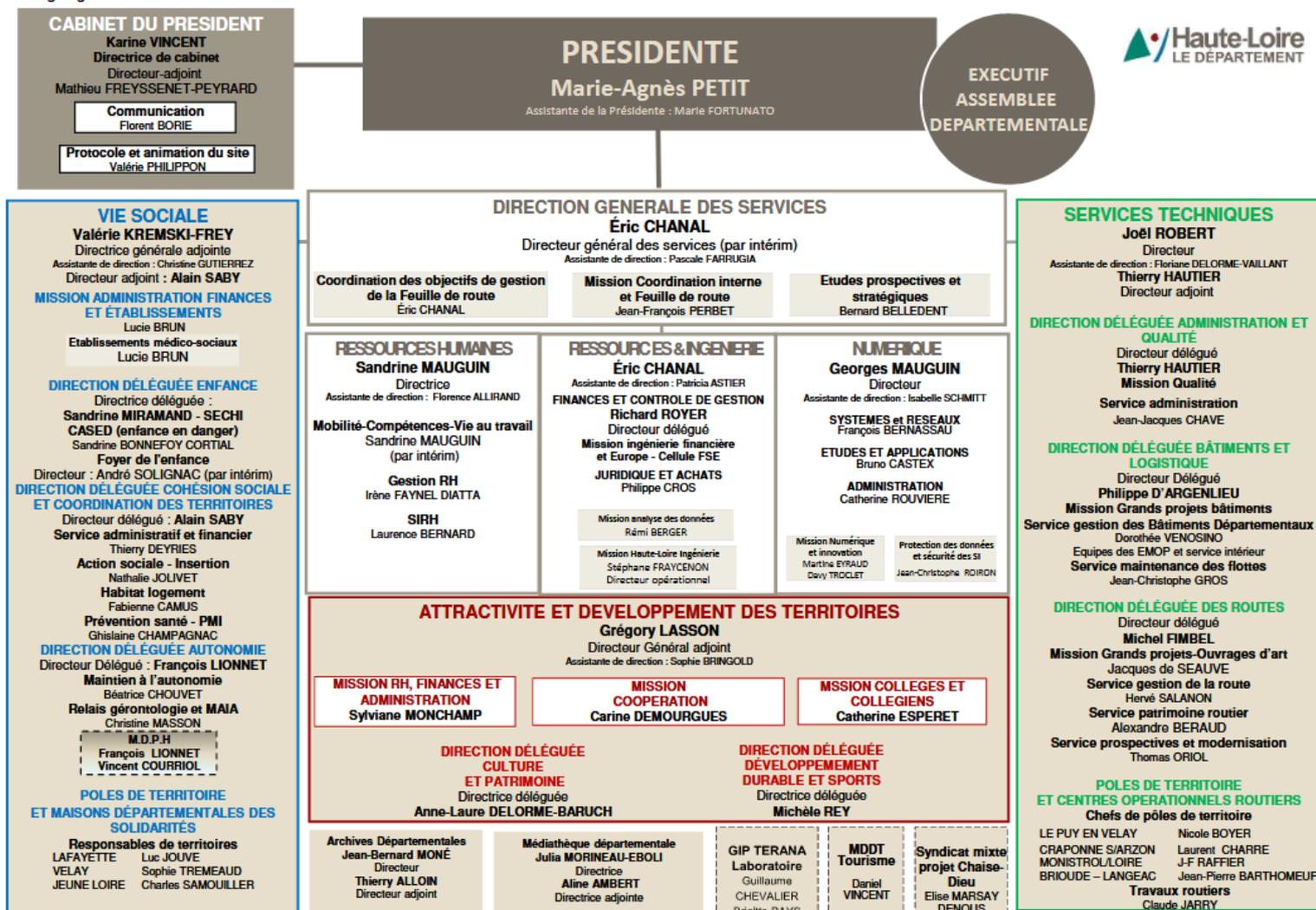


LES SITES ET LES SERVICES DEPARTEMENTAUX



L'ORGANIGRAMME DES SERVICES

Organigramme au 31 décembre 2021



SOLIDARITES TERRITORIALES



Faire du Conseil départemental un partenaire incontournable

- *Le Département accompagne et soutient les projets émanant des acteurs du territoire, de façon à bâtir ensemble la Haute-Loire de demain. Au centre de ses préoccupations : l'aide aux communes. Affirmant sa proximité avec le territoire et ses habitants, le Conseil départemental de la Haute-Loire a le souci d'accompagner les habitants dans leur vie quotidienne. Au-delà des investissements que le Département réalise directement, il accompagne les communes et les EPCI dans leurs projets, en particulier à travers sa politique de contractualisation, qui offre une visibilité sur plusieurs années et constitue un « effet levier » essentiel.*
- *Ce soutien est encore renforcé, afin d'impulser des politiques qui amélioreront le quotidien des Atiligériens. C'est également pourquoi, le Département a engagé une politique globale de l'habitat parce qu'elle est un facteur clé de l'aménagement de notre territoire. Ce plan d'actions, pensé en termes d'enjeux sociaux et territoriaux, va permettre à la fois de cibler les besoins, d'aider financièrement et d'accompagner, à titre individuel ou collectif les locataires comme les propriétaires.*

Les élus en charge des solidarités territoriales

**Président de
commission**



Jean-François EXBRAYAT

**Vice-Présidente de
commission**



Fanny SABATIER

1er Vice Président



Philippe DELABRE

**Conseiller
départemental
délégué à l'habitat**



Bernard BRIGNON

Membres de la commission



Eric BONCHE



Corinne
BRINGER



Michel BRUN



Bruno MARCON



Christelle
MICHEL-
DELEAGE



Blandine
PRORIOL

LES SOLIDARITES TERRITORIALES « EN CHIFFRES »

- Fonctionnement : 10,2 M€
(5% du budget)
- Investissement : 10,2 M€
(14 % du budget)

479 dossiers Anah instruits pour un montant d'aide engagé de 3 806 448€ de l'Anah et de 112 647€ du Département

149 logements locatifs sociaux produits pour un montant d'aide engagé de 422 000€ de l'Etat et de 640 000€ du Département

124 démolitions pour un montant d'aide engagé de 310 000€ de l'Etat et de 248 000€ du Département

ADIL 42-43 : 1 878 consultations ; subvention 40 900€

Fonds solidarité logement : **1 215** aides aux impayés (422 000€) et financement de mesures d'accompagnement social lié au logement (238 500€)

PARTENARIAT ET COOPERATION – ECONOMIE

LE BUDGET

Dépenses 2020 :

10 191 347 M€ en investissement

Effectifs : 6

CHIFFRES-CLÉS

- 63,38 M€ mobilisés, au titre des contrats 43.11, des fonds 199 et des aides à l'immobilier d'entreprise pour la période 2017/2021, qui ont générés 414,7 M€ de dépenses.
- Plus de 300 missions confiées à InGé 43 depuis sa création en 2017.

UNE POLITIQUE CONTRACTUELLE EN FAVEUR DES PROJETS STRUCTURANTS PORTÉS PAR LES COMMUNES ET LES INTERCOMMUNALITÉS

La loi NOTRe a conforté les Départements dans leur rôle de garant de la solidarité sociale et territoriale, devenant ainsi **le partenaire privilégié et de proximité des collectivités locales et des habitants.**

Au titre de la solidarité territoriale, le Département de la Haute-Loire accompagne les territoires dans la réalisation des équipements nécessaires à la population, à travers **une politique de contractualisation**, dont l'objectif stratégique est de favoriser les partenariats selon une logique de projets :

- de territoires par voie de contractualisation avec les EPCI (contrats 43.11 / volet solidarité) pour favoriser et accompagner l'émergence de projets structurants ;
- de développements portés par les acteurs locaux, notamment les entreprises (dispositif « immobilier d'entreprises ») ;

- de proximité portés par les communes de moins de 1000 habitants (appel à projet Fonds 199) pour maintenir la vitalité des investissements locaux.

LES CONTRATS 43.11

Le **dispositif 43.11** est une politique de contractualisation avec les territoires altiligériens, adoptée lors de l'Assemblée départementale du 13 février 2017, qui a pris la relève des contrats globaux de développement durable (CG2D) et qui s'achève le 31/12/2021.

La contractualisation 43.11 a pour ambition de **garantir un soutien technique et financier à l'ensemble des projets structurants portés par les intercommunalités et les communes**, tout en organisant, dans une volonté de cohérence et de lisibilité, l'action du Département autour de ses champs d'intervention privilégiés (immobilier d'entreprises tourisme, culture et patrimoines, sports, action sociale et insertion, numérique, ingénierie, voirie, collèges...) et **en créant de nouveaux partenariats avec les collectivités locales.**

Le Département a signé un contrat 43.11 avec chacune des 11 intercommunalités de Haute-Loire, pour la période 2017 - 2021.

Au 31/12/2021 :

- 36,2 M€ d'aides attribuées
- 513 projets ont été financés
- le montant des investissements générés est de 199 M€.

La démarche de mise en place de partenariats entre le Département et les territoires, prévu dans les contrats 43.11, s'est poursuivie en 2021, notamment autour des thématiques de la culture et des patrimoines (rédactions de

projets d'éducation artistique et culturelle) ou de l'action sociale (analyses des besoins sociaux, construction de conventions territoriales globales avec la CAF).

Une évaluation technique de la contractualisation 43.11 abordant les trois volets du dispositif (financement des investissements structurants, partenariats thématiques et projets sous maîtrise d'ouvrage départementale) a été menée au 1er semestre 2021 par la DJC2D à travers la Mission Territoires.

LE FONDS 199

Le fonds 199 accompagne les investissements de proximité. Il s'adresse aux communes de moins de 1000 habitants. Il est destiné à financer les opérations de proximité réalisées dans les 24 mois après le lancement de l'appel à projets. L'aide est plafonnée à 20 000 €/projet. 3 appels à projets (AAP) ont été votés en 2016, 2018 et 2020.

Au 31/12/2021, pour les 3 AAP :

- 9.58 M€ d'aides attribuées
- 543 projets ont été financés
- 28.86 M€ d'investissements générés.

1^{er} AAP : 40 000 € versés en 2021

2^{ème} AAP : 323 602.25 € versés en 2021

3^{ème} AAP : 920 120 € versés en 2021

L'AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Le Département a souhaité accompagner l'investissement dans l'immobilier d'entreprise pour soutenir l'emploi local. Ce dispositif participe à la relance de l'économie.

Par délégation de l'ensemble des EPCI (100%), le Département a reçu jusqu'au 31 décembre 2021 la compétence « d'octroi des

aides à l'immobilier d'entreprise ».

- Le montant de l'autorisation de programme a été fixé par l'Assemblée départementale à 19 320 000 € comprenant une participation des EPCI à hauteur de 1,7 M€
- 290 projets ont été financés.
- Les aides allouées par le Département devraient générer :
 - 186 M€ d'investissements (dépenses prévisionnelles) ;
 - 283 entreprises sont concernées (14 d'entre elles ont été aidées sur 2 projets et 7 projets ont concerné 2 entreprises) ;
 - 1 434 emplois en CDI

LE DÉVELOPPEMENT DE L'INGÉNIERIE COLLECTIVE AU SERVICE DES PROJETS (INGÉ43)

Pour arriver à la bonne réalisation de cette nouvelle politique départementale, la collectivité a décidé d'**apporter une diversité d'expertise pour répondre à l'ensemble des besoins d'assistance.**

Quelques chiffres :

- Le nombre de missions confiés à InGé43 depuis sa création en 2017 est de 324 ;
- La répartition des missions est la suivante:
 - assistance et Maîtrise d'Ouvrage (69% en 2021) ;
 - appui à la conduite de projet (11% en 2021) ;
 - conseil à la formalisation des projets (20% en 2021) ;
- Les domaines d'intervention d'InGé43 :
 - Aménagement de bourg 22 %
 - Bâtiment/équipement 27 %
 - Voirie 10 %
 - Eau/assainissement 34 %
 - Tourisme 3 %
 - Administratif/juridique 2 %
 - Informatique/numérique 0 %

HABITAT

Depuis 2016, le Département s'est engagé dans la définition et la mise en œuvre d'une politique de l'habitat ambitieuse. Celle-ci s'est d'abord concrétisée par l'adoption en octobre 2018 d'un Plan Départemental de l'Habitat (PDH) qui a posé les grandes orientations stratégiques et fixé une feuille de route jusqu'en 2024.

En 2020, le Département a franchi une étape supplémentaire en internalisant la gestion du Fonds de solidarité logement (FSL), en précisant sa feuille de route avec de nouveaux moyens financiers et humains, en sollicitant la délégation des aides à la pierre (DAP), en créant une agence interdépartementale d'information sur le logement (ADIL) et en se positionnant comme porteur du service public de la performance énergétique de l'habitat (SPPEH).

L'année 2021 aura été marquée par :

- la prise effective de la DAP ;
- la mise en place de la Maison départementale de l'habitat (MDH) où se trouvent le service habitat du Département et l'ADIL 42-43 ;
- l'intégration de l'ancien Espace info énergie au sein du service habitat dans l'attente de la structuration du SPPEH ;
- l'évaluation à mi-parcours du Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) et le lancement de la révision du Schéma départemental de l'accueil et de l'habitat des gens du voyage.

LA PRISE DE DÉLÉGATION DES AIDES À LA PIERRE

LE BUDGET

Dépenses budget **logement** : **540 830€**
(dont 500 000€ contribution au FSL)

Dépenses budget **FSL** : **865 000€**

Dépenses **aides à la pierre** : **2 530 000€**
(essentiellement aides parc privé)

EFFECTIFS : 17 agents

Depuis le 1er janvier 2021, le Département assure la compétence « aides à la pierre » par délégation de l'Etat et de l'Anah pour une période de 6 ans. A cet effet la mission logement a évolué vers un service habitat doté de postes supplémentaires pour prendre en charge les nouvelles missions. La politique départementale de l'habitat a également bénéficié de nouveaux moyens financiers avec l'inscription d'une autorisation de programme de presque 36 millions € sur 6 ans.

La 1^{ère} année de délégation a été réussie avec des objectifs pratiquement atteints voire dépassés sur certaines thématiques. Le service habitat accompagne également les collectivités locales ou les acteurs associatifs et privés dans leurs projets habitat : opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH), revitalisation des centres bourgs, développement de l'habitat inclusif, logement en faveur des jeunes etc...

LA MISE EN PLACE DE LA MDH

La Maison départementale de l'habitat est un guichet unique d'information, de conseil et d'orientation du public sur toutes les questions touchant à l'habitat et au logement. Deux agents départementaux assurent l'accueil téléphonique et physique de la MDH en apportant au public une information de 1^{er} niveau.

En 2021, une quarantaine d'appels quotidiens en moyenne au 04.43.07.11.30. Les contacts mail se font également de plus en plus nombreux.

LA CREATION DE L'ADIL 42-43

Projet structurant de la convention de coopération signée avec le Département de la Loire en octobre 2019, l'ADIL interdépartementale a été agréée par arrêté ministériel du 11 décembre 2020. Suite au recrutement de 2 juristes, l'ADIL est présente en Haute-Loire depuis le 1^{er} avril 2021 dans des bureaux mis à disposition au sein de la MDHD.

Association loi 1901, l'ADIL a pour rôle d'assurer une information gratuite et neutre sur le logement dans tous ses aspects (juridiques, fiscaux et financiers). Son financement est assuré par des crédits du niveau national (Etat, Action logement, Caisse de garantie du logement locatif social) qui doivent être complétés par au moins 40 % de financements locaux. Pour la 1^{ère} année de fonctionnement le Département a accepté de prendre en charge la participation des EPCI en sus de sa propre participation qui reviendra à 0,11€ par habitant à partir de 2022.

L'ESPACE INFO ENERGIE ET LA STRUCTURATION DU SPPEH

Le 30 novembre 2020 l'assemblée départementale approuvait le principe du portage du SPPEH par le Département avec l'accord des EPCI. Durant l'année 2021, un diagnostic territorial a été réalisé et des ateliers de concertation ont été conduits avec l'aide d'un cabinet d'études. Le 30 décembre 2021 le dossier de candidature du Département à l'appel à manifestation d'intérêt de la Région pour l'organisation du SPPEH en Haute-Loire était déposé.

En attendant la mise en place du SPPEH, les 2 techniciens de l'Espace info énergie auparavant porté par le CAUE, sont intégrés au sein du service habitat au 1^{er} janvier 2021. Ils apportent, en toute neutralité, informations et conseils aux personnes (propriétaires occupants ou bailleurs, syndicats) souhaitant engager des travaux de rénovation énergétique : choix des travaux et des matériels, étude des devis, financement du projet etc...

En 2021, environ 500 rendez-vous ont été

CHIFFRES-CLÉS

- **479 dossiers Anah** instruits pour un montant d'aide engagé de 3 806 448€ de l'Anah et de 112 647€ du Département
- **149 logements locatifs sociaux produits** pour un montant d'aide engagé de 422 000€ de l'Etat et de 640 000€ du Département
- 124 démolitions pour un montant d'aide engagé de 310 000€ de l'Etat et de 248 000€ du Département
- **Fonds solidarité logement : 1 215 aides aux impayés** (422 000€) et financement de mesures d'accompagnement social lié au logement (238 500€)
- MOUS « jeunes » : une aide à l'accès au logement pour les jeunes en insertion professionnelle (30 000€)
- Politique de la ville : subventions aux associations oeuvrant dans les quartiers prioritaires de Guitard et du Val Vert (20 000€)
- ADIL 42-43 : 1 878 consultations ; subvention 40 900€
- Subvention à l'association Soliha (48 000€) et financement du Programme d'intérêt général (PIG) de lutte contre l'habitat indigne (13 400€)

réalisés.

L'EVALUATION A MI PARCOURS DU PDALHPD ET LA REVISION DU SCHEMA DES GENS DU VOYAGE

Le PDALHPD co-piloté par l'Etat et le Département a été approuvé par l'assemblée départementale le 25 juin 2018. Une évaluation à mi-parcours a été conduite en régie avec les

services de l'Etat et de la CAF et présentée à la Commission hébergement et accès au logement (CHAL) du Comité régional de l'hébergement et de l'habitat (CRHH) le 25 novembre 2021.

Le PDALHPD a 3 principales ambitions :

- proposer des solutions adaptées d'hébergement et de logement,
- renforcer la territorialisation des actions,
- prévenir le mal logement et développer l'autonomie des personnes.

L'évaluation fait ressortir que sur les 20 actions prévues, 11 ont été finalisées ou ont significativement avancé, 7 sont en cours de réalisation ou ont été réorientées et 2 n'ont pas débuté ou sont en difficulté de réalisation soit une progression de 60% des objectifs à mi-parcours. Par ailleurs cette évaluation a également démontré l'évolution significative des moyens humains et financiers dédiés au PDALHPD tant par l'Etat que par le Département.

2021 aura été aussi l'année de lancement de la révision du schéma départemental des gens du voyage qui avait pris du retard. Le schéma étant arrêté conjointement entre l'Etat et le

Département, la révision est réalisée à l'aide d'un cabinet d'étude dans le cadre d'un groupement de commande avec l'Etat. Les phases de diagnostic et de concertation des acteurs se sont déroulées en 2021. La finalisation du plan d'action et l'approbation du schéma révisé sont prévues pour l'automne 2022.

LES CHANTIERS ENCORE EN COURS

Les 2 dernières années, 2020 et 2021, ont été particulièrement importantes au niveau de la définition de la politique départementale de l'habitat.

Des chantiers sont encore en cours : finalisation de l'organisation du service habitat, mise en place du SPPEH et de l'observatoire de l'habitat, élaboration de la carte stratégique habitat (CAP 2030). Ils constitueront en 2022 les nouvelles marches du déploiement de la politique départementale de l'habitat.

SOLIDARITES HUMAINES



Vivre heureux en Haute-Loire

- *Alors que la population vieillit, que les maladies chroniques augmentent et que la grande dépendance progresse, il est important d'adapter la société à l'allongement de la vie. Le Département s'engage afin que les personnes âgées choisissent l'endroit où elles souhaitent vivre, dans le confort, la confiance, la sécurité, la solidarité et le respect. Une de ses priorités repose sur le maintien de l'autonomie des personnes âgées. Il est donc primordial de lutter, de façon anticipée, contre la perte d'autonomie.*
- *La crise sanitaire que nous traversons a par ailleurs accentué et mis en lumière l'isolement des personnes vulnérables dans notre territoire. Lutter contre ce phénomène impose une prise de conscience générale et une puissante mobilisation de tous les acteurs, des institutions aux citoyens. Cela passe par le développement d'actions intergénérationnelles, la construction d'une politique de proximité et une meilleure sensibilisation du grand public.*

Les élus en charge des solidarités territoriales

**Présidente de
commission**



Karine PAULET

**Vice-Président de
commission**



Guy JOLIVET

**2ème Vice-
Présidente**



Florence TEYSSIER

**Conseiller
départemental
délégué aux
personnes en
situation d'handicap**



Jean-Marc BOYER

Membres de la commission



Blandine DELEAU-
FERRET



Nicole CHASSIN



Chantal FARIGOULE



Christiane MOSNIER



Nathalie ROUSSET

LES SOLIDARITES HUMAINES « EN CHIFFRES »

- **Fonctionnement : 94,4 M€**
(43% du budget)
- **Investissement : 1,4 M€**
(2 % du budget)

4.109 droits ouverts à l'APA à domicile
(8336 nombre d'éléments du plan d'aide à l'APA à domicile)

13 844 demandes déposées auprès de la MDPH de Haute-Loire

3 641 bénéficiaires rencontrés à domicile par les travailleurs sociaux du Service Maintien à l'Autonomie dont **2 470** évaluations sociales

4 016 places en EHPAD

53 % : taux de sortie dynamique du dispositif RSA suite à un accompagnement par les équipes spécialisées insertion



AUTONOMIE

LES GRANDS CHIFFRES DE L'AUTONOMIE

Le Service Maintien pour l'Autonomie (SMA)

Nombre de prises en charge en cours au 31 décembre 2021 :

- Aide humaine APA DOM : 4109
- Aide humaine PCH DOM : 1820
- ACTP : 177
- Aides ménagères : 42

En établissements :

- En hébergement 631 personnes en situation de handicap et 506 personnes âgées
- Hébergement temporaire : 43 personnes âgées
- Accueil de jour : 242 personnes âgées
- 37773 bénéficiaires de l'APAE dont 292 dans des établissements situés hors du département de la Haute-Loire.

Nombre d'appels reçus au secrétariat : 6946 sachant que chaque agent a une ligne directe, indiquée sur l'ensemble des courriers transmis.

Nombre de dossiers et documents reçus au secrétariat en version papier : 27461 dont 1755 dossiers d'APAD, 1202 d'APAE, 258

LE BUDGET

Dépenses 2021 : 76 991 027 €

dont :

- 42 295 638 € pour les PA
- 34 695 390 € pour les PH

Recettes 2021 : 22 401 897 €

dont :

- 18 274 552 € pour les PA
- 4 127 345 € pour les PH

d'HPA, 234 d'HPH, et 786 PCH

Les familles d'accueil au 31 décembre 2021 :

- 53 familles d'accueil agréées pour 101 places disponibles, dont 73 en accueil permanent et 28 en accueil temporaire
- 96 personnes accueillis dont 51 en permanent et 45 en accueil temporaire.

Les services d'aides à domicile (SAAD)

- 2 SAAD habilités à l'aide sociale
- 14 SAAD autorisés mais non habilités à l'aide sociale et fonctionnant en mode prestataire
- 70% des départements fixent un tarif de référence APA inférieur à 20,50 € de l'heure. Celui de la Haute-Loire est de 21,59 €.

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (M.D.P.H)

L'activité en 2021 :

Nombre de demandes déposées: 13844

Nombre de demandes enfants déposées : 2543

Nombre de demandes adultes déposées: 11301

Délai moyen de traitement : 2,8 mois

Nombre de personnes accueillies : 4995

Nombre d'appels téléphoniques : 13 118

Le dispositif MAIA

En 2021, les services du Département de la MAIA ont reçu 161 demandes par le relais gérontologique.

261 situations ont été accompagnées par l'équipe de la MAIA.

Afin d'accompagner les personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie et de leurs aidants, la MAIA associe tous les acteurs engagés dans l'accompagnement des grâce à une démarche novatrice : l'intégration des services d'aide et de soins.

En 2022 la MAIA doit évoluer pour se transformer en Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) en lien avec le réseau de santé de la Haute Loire. Le travail de construction a débuté en 2021.

QUELQUES ACTIONS ET PROJETS PORTES PAR L'AUTONOMIE

LA MISE EN PLACE DE LA MAISON DEPARTEMENTALE DE L'AUTONOMIE (MDA)

*Le département souhaite mettre à la disposition de toute la population et des acteurs du territoire un guichet unique concernant les questions liées à la dépendance et au handicap : **La Maison Départementale de l'Autonomie.***

*Accolée à la MDA, un appartement témoin, de plus de 85m², **la Maison Bleue**, équipé des dernières innovations favorisant le maintien à domicile et l'autonomie permettra de présenter les équipements existants. La Maison Bleue se voudra ouverte à toutes les personnes en recherche de solution pour faciliter la vie quotidienne. Elle sera aussi accessible comme espace de formation à destination des partenaires et des services qui œuvrent, dans le Département, au maintien à domicile comme par exemple les services d'aides à domicile.*

La MDA regroupera le service maintien de l'autonomie et la MDPH dans un fonctionnement mutualisé afin d'offrir une réponse coordonnée à toutes les personnes en perte d'autonomie liée à l'âge ou à une

CHIFFRES-CLÉS

- **4.109 droits ouverts à l'APA à domicile**
- 8336 nombre d'éléments du plan d'aide à l'APA à domicile dont :
 - 211 demandes concernant l'aidant d'un bénéficiaire de l'APA
 - 184 au titre du répit
- 1820 droits ouverts à la PCH dont 214 en établissements, 11 enfants sont concernés
- **13.844 demandes déposées auprès de la MDPH de Haute-Loire.**
- **2,8 mois de délai moyen de traitement**
- **1.670.000€ de récupération d'indus ou des aides sociales :**
 - 427 dossiers de successions traités
 - 2355 réponses négatives transmises suite à l'interpellation des notaires
- **3.641 bénéficiaires rencontrés à domicile** par les travailleurs sociaux du SMA dont 2 470 évaluations sociales

situation de handicap.

LA CONFÉRENCE DES FINANCEURS (CDF)

La CDF a pour objectif de coordonner sur le département les actions de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus et leurs financements, dans le cadre d'une stratégie commune.

Evolution du nombre d'actions financées

Année	2018	2019	2020	2021
Nombre d'actions	453	243	319	556
Nombre de séniors touchés	4276	5091	2962	5481

CONVENTION : DÉPARTEMENT - CNSA 2021-2024

La convention pluriannuelle, relative aux politiques de soutien à l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées liant le Département à la CNSA a été renouvelée en 2 temps :

- une convention socle 2021-2024 non personnalisée
- une feuille de route stratégique et opérationnelle personnalisée pour tenir compte des spécificités et des ambitions du Département. Elle sera signée en 2022.

Cette convention est établie pour 4 ans. Elle définit la formalisation d'objectifs et d'engagements, à partir de thématiques définies par la CNSA et selon les projets du Département.

LA MISE EN PLACE DE LA PCH PARENTALITE

Un nouvel élément a été créé depuis le 1er janvier 2021, la Prestation de Compensation du Handicap « parentalité » composée de 2 aides : L'aide humaine à la parentalité et l'aide technique à la parentalité. Cet élément de la PCH offre un forfait mensuel pour l'aide humaine et 3 forfaits (naissance, 3 ans et 6 ans de l'enfant) pour des parents en situation de handicap afin de faciliter leur parentalité.

LE CONTRÔLE D'EFFECTIVITÉ DE L'EMPLOI DIRECT DE L'APA

Un contrôle d'effectivité au titre de l'emploi direct des bénéficiaires de l'APA à domicile a été mis en place depuis janvier 2021 : 563 dossiers contrôlés pour 77.848€ restitués au département

ATTRIBUTION DE DROITS SANS LIMITATION DE DURÉE

Certains droits pour les personnes en situation de handicap sont attribuables à vie. Au 31/12/2021, le nombre de bénéficiaires de droits à vie sont :

AAH : 1 190
CMI Invalidité : 2 291
CMI priorité : 1 344
CMI stationnement : 3 536
RQTH : 1 911

RENOUVELLEMENT DE LA CDAPH

La CDAPH a été renouvelée en septembre 2021.

Président: Jean Marc BOYER

A l'initiative de son président la CDAPH s'est délocalisée au sein des établissements et service médico-sociaux du Département.

En 2021, une commission s'est déroulée au sein de l'IME Les Cévennes et une autre au sein des locaux de l'APAJH43.

Ces délocalisations se poursuivent en 2022 et sont l'occasion de découvrir et échanger avec les professionnels des ESMS.

POURSUITE DES AIDES A L'INVESTISSEMENT DES EHPAD

Plusieurs dispositifs ont été engagés pour accompagner les EHPAD :

Aide financière à l'immobilier

En 2021 un acompte de 300 000 € a été alloué à Sainte-Marie dans le cadre de la construction d'un EHPAD psychiatrique.

Programme « Installation rails de transfert » 2017 – 2021

Sur la période 2018-2021: 34 EHPAD ont perçu une aide pour un montant de 745 224 € (montant plafonné à 25 000€ max/EHPAD).

Programme « Matériels » 2019 – 2021

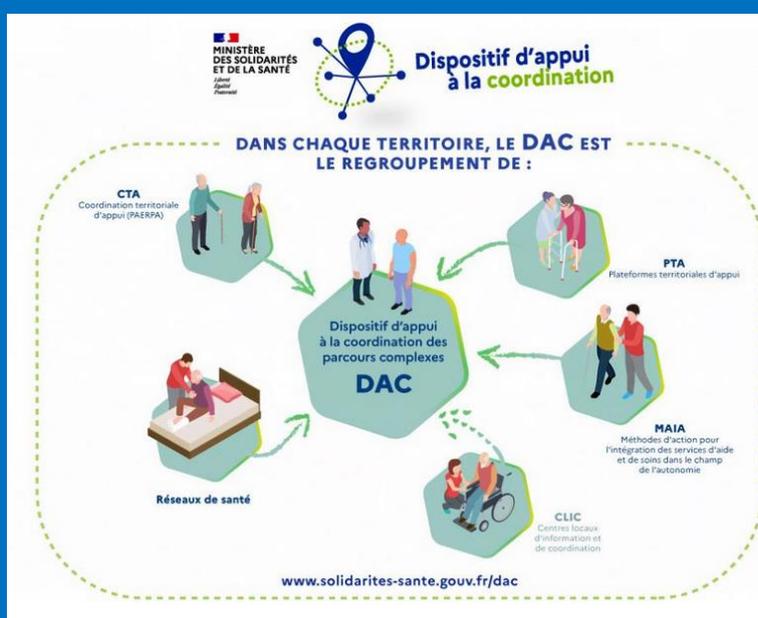
Depuis 2019: 41 EHPAD ont bénéficié du dispositif pour un montant de 320 755 €. (montant plafonné à 8 000 € max/EHPAD).

Programme « Climatisation » 2020- 2021

39 EHPAD ont bénéficié du dispositif pour un montant de 187 881 €. (montant plafonné à 5000 € max/EHPAD)

FOCUS

DISPOSITIF D'APPUI A LA COORDINATION



LA MDA

Garantir une réponse sur l'ensemble du territoire pour les personnes en situation de handicap et les personnes âgées

Un guichet unique
Un lieu ressources
Un lieu d'animation
Une mutualisation des moyens
Une réponse de proximité

La création d'un appartement témoin « maison bleue » de démonstration des systèmes et outils d'aménagement d'un logement qui peuvent faciliter la vie à domicile.



FOCUS

LA CONFERENCE DES FINANCEURS

Une action exemplaire financée « Pas à Pas », portée par le Centre Hospitalier Emile Roux, fait intervenir un danseur chorégraphe professionnel pour donner des cours de danse dans l'EHPAD CH de Craponne et également dans l'EHPAD des patios du Velay.

L'artiste propose un programme rééducatif et de prévention dont l'objectif est de développer, en l'exerçant, la sensorimotricité des participants.

Les données sont ensuite analysées par des biostatisticiens pour mesurer scientifiquement les bénéfices de la danse dans le cadre d'une recherche clinique.

Le coût global de ce programme s'élevait à 35 039 euros. La subvention attribuée: 16 000 €.

L'OFFRE D'HEBERGEMENT POUR PERSONNES AGEES EN HAUTE-LOIRE

En 2021 en Haute-Loire, une journée dans un EHPAD coûte environ 107,27 €.

Le département de la Haute-Loire finance 58 établissements pour personnes âgées, soit au travers de l'aide sociale à l'hébergement soit au travers de la dépendance. L'hébergement permanent représente 3 794 places, dont 3 682 places habilitées à l'aide sociale.

- Etablissements hébergeant des personnes âgées dépendantes :
 - EHPAD publics autonomes : 17
 - EHPAD gérés par un CCAS : 3
 - EHPAD privés associatifs : 21 dont 1 établissement non habilité à l'aide sociale
 - EHPAD rattachés à un centre hospitalier : 6
 - EHPAD privés lucratifs : 1
- 5 unités de soins de longue durée (185 places)
- 1 accueil de jour (3 places)
- 2 maisons d'accueil rural pour personnes âgées (52 places)
- 2 petites unités de vie (30 places)

La capacité totale installée est de **4 016 places** et se détaille comme suit :

- 3 608 places d'hébergement permanent
- 50 places d'hébergement temporaire
- 90 places d'accueil de jour
- 185 places d'USLD (unité de soins de longue durée)
- 52 places en MARPA
- 31 places en petites unités de vie

En lien avec l'ARS et en accord avec les préconisations de la CNSA et la Conférence des Financeurs. Un travail transversal entre les équipes de la DSIRN et la DIVIS a été mené pour une mise en place rapide des équipements.

1° - Réseau

Equipement des EHPAD en bornes WIFI ou renforcement de la 4G :

- 9 EHPAD (St Julien Chateuil / Le Puy en Velay CH Ste Marie / Solignac sur Loire / Brives-Charensac / Retournac / Cayres / Ste Florine / Monistrol sur Loire / Lantriac)

2°- Equipements : 27 EHPAD dotés pour 86 500€ (dont conférence des financeurs à hauteur de 57 000 €)

- Ordinateurs, écrans, enceintes, Webcam : 31
- Ecrans connectés : 23
- Tablettes : 4 et tablette Ardoiz : 29
- Coussins connectés : 20

INSERTION ET ACTION SOCIALE

UN ACCOMPAGNEMENT SOCIO PROFESSIONNEL INTENSIF

L'objectif est de mettre en place un accompagnement intensif des bénéficiaires du RSA peu éloignés de l'emploi afin de mettre en place les conditions nécessaires au retour dans le monde professionnel.

Le Département a donc créé une équipe spécialisée insertion (7 agents) répartie sur les 3 territoires de la DIVIS.

A ce jour l'équipe accompagne environ 12% des bénéficiaires avec **un taux de sortie dynamique de 53 %** des bénéficiaires (vers un emploi ou une formation).

UN ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS PAR LE CIPRO ET LA CMA

L'objectif de cet accompagnement est de mesurer la viabilité de l'activité des travailleurs indépendants bénéficiaires du RSA et la renforcer au besoin. Si l'activité s'avère malgré tout non viable, l'objectif sera alors de les réorienter vers un emploi salarié.

Un travail partenarial avec le Comité pour l'Insertion Professionnelle de Haute-Loire et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat a été mis en place.

Leurs missions sont de :

- Réaliser un diagnostic (capacité de la personne à gérer une activité indépendante)
- Réaliser un bilan quant à la viabilité économique de l'entreprise
- D'accompagner (coaching ou « deuil » de l'activité indépendante)

LE BUDGET

Dépenses 2021 : 21,7 M€
dont 19,01 M€ pour le paiement de l'allocation RSA et 2,37M€ en dépenses de prestations d'Insertion et d'Action Sociale.

Depuis 1^{er} janvier 2019 : 250 prescriptions aux opérateurs qui ont donné lieu à 188 diagnostics et 98 coaching.

En 2021, le Département a fait 95 prescriptions, (69 vers le CIPRO, 29 vers la CAM). 79 diagnostics ont été réalisés (60-CIPRO et 19 CMA) et 30 appui-coaching (19 CIPRO & 11 CMA) .

Une fois ces opérations réalisées par les opérateurs, les Brsa sont, au besoin, pris en charge par les équipes insertion des territoires.

LE CONTRÔLE DES SITUATIONS IRRÉGULIÈRES

Dans le cadre des « Droits et Devoirs » des bénéficiaires du RSA, le Département a expérimenté depuis 2019 un contrôle interne de certaines situations, pour s'assurer que les bénéficiaires perçoivent bien le « juste droit ».

Le rythme mensuel de nos contrôles est de 25 situations, le « sourcing » (*choix des situations à contrôler*) est opéré en lien avec la CAF (contrôle partagé).

50 % des contrôles terminés sont non conformes, ils ont induit 150 000€ d'économie sur l'année 2021.

LA RÉDUCTION DU DÉLAI DE PRISE EN CHARGE DES NOUVEAUX ENTRANTS

L'objectif du Département est que 100 % des nouveaux entrants soient rencontrés. Dans le cadre de la Convention de lutte contre la Pauvreté, 3 agents réalisent les premiers entretiens « diagnostics » dans les 15 jours qui suivent l'entrée dans le dispositif RSA.

100 % des nouveaux entrants sont convoqués, ceux qui ne viennent pas sont sanctionnés.

UN CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉCIPROQUE (CER)

Le CER est un contrat entre le Département et le bénéficiaire où chaque partie s'engage.

Le bénéficiaire du RSA doit être acteur de sa démarche d'insertion. Si ce dernier refuse de s'engager ou si les objectifs fixés au sein du CER ne sont pas travaillés, une sanction sera émise à l'encontre de ce dernier.

UNE ANALYSE DES PARCOURS DES BÉNÉFICIAIRES

Un premier travail de remontée des indicateurs a permis d'observer les parcours des bénéficiaires du RSA. L'étape suivante à venir consiste à analyser les données pour arrêter une cartographie des parcours à succès.

L'objectif est d'alimenter le Plan Départemental d'Insertion en actions nouvelles et adaptées.

ACTION SOCIALE

- Lutte contre les violences intrafamiliales : suite au « Grenelle » sur les violences intra-familiales, l'Etat a souhaité la mise en place d'intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie pour une première période de trois ans. Un premier

poste a été créé et cofinancé par l'Etat, le CD et la CAF en 2020. Un 2^{ème} poste, toujours porté par l'ASEA 43 et cofinancé par le CD et la CAF, fut mis en place en 2021. Ils permettent une intervention rapide et un lien de qualité entre les différents services de police et le service social dès qu'une situation apparaît. La prise en charge de la victime est ainsi plus rapide et améliorée.

- Informatisation de l'Accueil social en cours de déploiement.
- Co-pilotage CD/Etat en vue du déploiement des Maisons France Service.

CHIFFRES-CLÉS

- **3091 bénéficiaires du RSA**
- **53% : taux de sortie dynamique du dispositif RSA suite à un accompagnement par les équipes spécialisées insertion**
- **69 prescriptions auprès du CIPRO**
- **50 % des contrôles sont non conformes (après « sourcing »)**

- Poursuite des engagements du Département au titre du « Plan Pauvreté

HAUTE-LOIRE OUVERTE



Rendre la Haute-Loire plus accessible

Impliqué de longue date dans le développement de son territoire, le Département entend soutenir l'activité du territoire, favoriser la création d'emplois et renforcer l'attractivité de la Haute-Loire. Stimuler l'attractivité d'un territoire est essentiel pour attirer des entreprises, des touristes et de nouveaux citoyens.

Les habitants actuels sont aussi demandeurs de services de qualité et de proximité.

Pour être attractif, un territoire doit être accessible et bien desservi que ce soit au niveau de la voirie départementale ou des réseaux numériques.

Les élus en charge de la Haute-Loire ouverte

**Président de
commission**



Raymond ABRIAL

**Vice-Président de
commission**



Oliver CIGIOTTI

**3ème Vice-
Président**



Michel BRUN

**Conseillère
départementale
déléguée au
numérique**



Christelle MICHEL-
DELEAGE

Membres de la commission



Rémi BARBE



Michel
BERGOUGNOU
X



J-F
EXBRAYAT



Bruno
MARCON



Blandine
PRORIOL



Mikaël
VACHER



Marie-Pierre
VINCENT

LA HAUTE-LOIRE OUVERTE « EN CHIFFRES »

- Fonctionnement : 7,1 M€
(3% du budget)
- Investissement : 26,4 M€
(37 % du budget)

3 400 km de routes départementales

Un réseau accessible **365 jours de l'année / 365**

4 875 Mètres linéaires de glissières posés

2 817 ouvrages d'art (ponts, murs, ouvrage de protection de falaises et tunnels)

620 ouvrages ont été visités

85 362 logements raccordés au Très Haut Débit

WiFi43 : **91** collectivités bénéficient du dispositif totalisant **185** bornes

ROUTES

BUDGET

Depuis le début du Plan Pluriannuel d'Investissements, 132 M€ ont été affectés au programme Routes Investissement avec près de 22,3 M€ pour 2021.

L'ensemble des usagers du réseau routier départemental se compose de plusieurs publics (conducteurs des différents types de véhicules, les entreprises,...). Chacun d'entre eux a des attentes spécifiques, quelquefois complémentaires, mais tous ont en commun de partager une priorité : **disposer d'un réseau sécurisé.**

Pour répondre aux attentes de chacun des publics, le Département a pour ambition :

- **Rendre le réseau disponible tous les 365 jours de l'année** ce qui veut dire être en mesure de faire face à tous les épisodes météorologiques, travaux, événements et dégradations de chaussées ou d'ouvrages d'art susceptibles d'affecter cet accès permanent au réseau routier départemental,
- **Améliorer et fiabiliser la desserte des zones économiques, industrielles et touristiques** (plus particulièrement pour les entreprises mais aussi tous leurs employés, partenaires, clients et fournisseurs) en zone urbanisée mais aussi en zone rurale ou de montagne,
- **Améliorer la sécurité du réseau** en aménageant les points singuliers et en assurant un entretien régulier du patrimoine chaussée et en réparation des ouvrages d'art.

LA SECURISATION ET LA FIABILISATION DES DEPLACEMENTS DES USAGERS DANS LES ZONES RURALES

Le Département consacre des crédits importants pour répondre à cet enjeu dans le cadre de deux dispositifs :

Programme d'aménagements ponctuels et

de sécurité avec quelques opérations réalisées en 2021 pour 2,4 M€ :

- Mise en sécurité de l'itinéraire entre Brioude et La Chaise Dieu (RD19) par la pose de glissières de sécurité pour 240 000 €,
- RD28 : calibrage et renforcement entre Saint Vincent et Vorey sur Arzon,
- Carrefour entre RD103 et RD72 sur la commune de Retournac,
- RD44 : calibrage de La Troupe (commune de Saint Pal de Mons) à La Roue (commune de Dunières),
- RD535 : reprise d'un affaissement au Monastier sur Gazeille.

Programme des Crédits d'Intérêts Locaux pour 2,5 M€ depuis le début du mandat :

- Dégagement de visibilité de Jax au Vernet et sur les communes de Solignac sous Roche, Lavoute sur Loire, Chamalières et Saint Paulien (lieu-dit Cougeac),
- Aménagement du carrefour sur la RD39 à Bournac sur la commune de Saint Front.

DES ITINERAIRES STRUCTURANTS

Le Livre Blanc a identifié trois principaux enjeux sur le département : les enjeux économiques, les enjeux touristiques et la desserte des territoires en toute sécurité.

Pour répondre à l'objectif de planification des travaux d'investissement, il a été établi une priorisation d'intervention sur les liaisons en fonction de leurs enjeux.

5 itinéraires prioritaires ont été réalisés depuis le début du mandat :

- Langeac à Saugues,
- Le Puy en Velay à Lavoute sur Loire,
- Le Puy en Velay aux Estables,
- Yssingeaux à Montfaucon en Velay,

Auzon à Lamothe.

En 2021, les itinéraires suivants ont bien avancés :

- RD16 entre Auzon et Lamothe : axe terminé,
- RD7/21 entre Rosières et Malataverne,
- RD23 : aménagement d'un créneau de dépassement au nord de Dunières,
- RD105 : achèvement du carrefour giratoire de La Remise à Raucoules,
- RD15 : calibrage entre Boussoulet et Les Balayes sur les communes d'Araules et Champclause.

LA REHABILITATION DES CHAUSSEES

La route se détériore au fil du temps par les actions combinées de l'eau et des charges roulantes dues au trafic. Elle a donc besoin d'un entretien préventif pour limiter les actions de l'eau et les contraintes de la circulation et d'un entretien régulier à échéances plus espacées pour conserver son potentiel structurel.

Les renouvellements de revêtements routiers doivent être engagés au bon moment avec seulement des défauts apparents de surface sinon les coûts des réparations peuvent être multipliés par 3 ou 4 si la structure est attaquée en profondeur.

De 2015 à 2021, **1780 km de voirie** (52%) sur les 3400 km de routes départementales ont été renouvelés (enduits ou enrobés).

En 2021, **230 km de voirie départementale ont reçu une couche de surface** pour améliorer l'étanchéité de la chaussée mais aussi l'adhérence des pneumatiques.

Un crédit de 6,8 M€ a été nécessaire.

LES OUVRAGES D'ART

Le Département, en tant que gestionnaire d'ouvrages d'art, a une triple mission :

- la connaissance de son patrimoine routier bâti,
- la surveillance des ouvrages d'art,
- l'entretien des ouvrages d'art.

Le Département possède 2 817 ouvrages d'art (ponts, murs, ouvrage de protection de falaises et tunnels) qui sont visités systématiquement tous les 6 ans.

En 2021 : **620 ouvrages ont été visités**. Cette surveillance est organisée depuis de nombreuses années. Elle se décompose en inspections détaillées et en visites de fondations immergées faites par des entreprises spécialisées et par les agents des pôles de territoire pour les ouvrages courants.

Un recensement et un bilan pathologique ont également été réalisés sur les falaises appareillées surplombant les Routes Départementales. Ces 229 ouvrages répartis sur 56 secteurs seront aussi surveillés tous les 6 ans au minimum.

Quelques ponts importants ont été remis en état comme le pont de Chappes à Auzon (1^{ère} tranche), le pont de Costet à Langeac (1^{ère} tranche), le pont sur la Loire à Coubon ainsi que le tunnel du Monteil.

De nombreux ouvrages de taille plus modestes ont été confortés pour un montant de 350 000 € réparties sur les 4 pôles de territoire.

Le montant global des crédits nécessaires à la réparation des ouvrages d'art s'est élevé à 1,8 M€.

TRAVAUX ROUTIERS

En 2021, le Département a réalisé en régie l'essentiel des travaux d'entretien de son réseau routier départemental, dans ce cadre le Service Travaux Routiers (STR) a réalisé les tâches suivantes, toutes certifiées ISO 9001:2015.

Enduits superficiels

En 2021, 94.00 % du programme ont été réalisés en régie par le STR. La surface enduite est de 762 256 m² réalisée en 50 jours ouvrables avec un rendement de 33.50 tonnes/jour.

Le coût de revient complet au m² (y compris granulats) est d'environ 2,16 €.

Signalisation horizontale

En 2021, le programme d'entretien de

signalisation horizontale a porté sur les linéaires suivants : 890 Kms d'axes, 285 Kms de rives et 12 Kms de voies étroites.

Le programme a été réalisé à 90% suite à des problèmes d'approvisionnement en fourniture. Suite à l'accident du fourgon pré-marqueur le STR a fait appel à de la sous-traitance (34 000€ pour 80 km) qui n'a pas donné une entière satisfaction (réactivité, prix et qualité de travail).

En fin d'année et après étude de l'accident, il a été décidé d'investir dans un fourgon pré-marqueur de dernière génération pour assurer la sécurité des agents et la qualité d'un travail en régie.

Glissières de Sécurité

En 2021, ont été posé 4 875 MI de glissières en régie par le STR en majorité des réparations d'accidents et des mises en conformité (coût très élevé en sous-traitance).

Avec la mutualisation du matériel du Département de la Loire et une météo clémente en 2021, le STR a développé cette activité.

Viabilité hivernale

En 2020 le STR a mis en place la pose de jalons automatisée.

En 2021, le STR a posé 24 612 jalons au bord des routes d'altitude sur les Pôles de Territoire du Puy en Velay et de Monistrol.

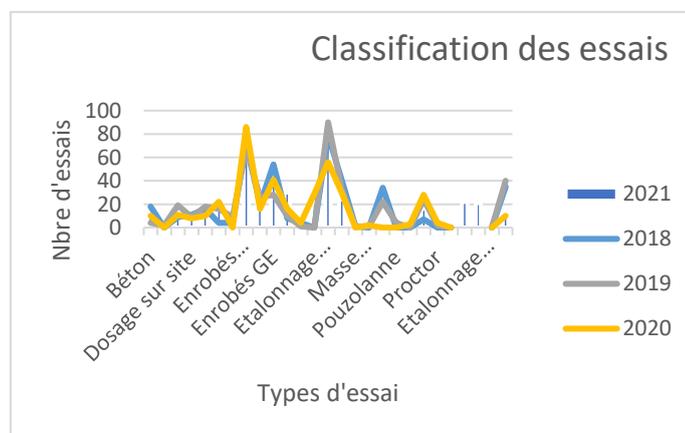
Autres prestations

Le curage de fossés a représenté 145 000 MI, étant donné l'augmentation du plan de charge de cette activité et la demande des Pôles de Territoire il a été décidé d'investir dans du matériel neuf.

Quelques chantiers de terrassement ont été réalisés en régie avec les CORs.

Laboratoire

- 432 PV réalisés en 2021 en hausse de 11% par rapport à 2020 pour une valorisation de l'activité liée aux chantiers d'investissement du département
- La plus grosse partie reste le contrôle des granulats, GNT et des enrobés chauds et froids, augmentation des essais de plaque liée aux chantiers du département
- Lors des visites de pôles et services, rappel sur les activités du laboratoire avec présentation d'un catalogue des prestations et proposition de prêt du Panda du laboratoire 42 afin de contrôler des tranchées sur l'automne 2022
- Mise en place de l'étalonnage des thermomètres pour activité VH
- Mise en place du contrôle de l'étalonnage des machines à répandage de lait de chaux
- Le contrôle visuel des ESU réalisés en 2020 a été fait à l'automne de 2021 pour mesurer la conformité des ESU faits en



régie (suivant guide des ESU).



FOCUS

AREO

Le patrimoine d'Ouvrages d'Art du Département est composé de **1566 murs**, **1020 ponts** avec une grande diversité et de **229 ouvrages de protection de falaise** répartis sur 56 secteurs. L'ensemble de patrimoine est surveillé périodiquement et **une visite est réalisée au moins tous les six ans**. De fait, un suivi des ouvrages est en place afin de maîtriser leurs évolutions et d'établir un programme d'entretien et de réparation.

Un tel nombre d'ouvrages nécessite de disposer d'un logiciel d'aide à la gestion.

Le marché de l'ancien logiciel OASIS arrivant à échéance, il fallait le changer. Ainsi, un cahier des charges a été arrêté en très étroite collaboration entre la Direction des Services Techniques (Service du Patrimoine Routier) et la Direction du Numérique (Service Etudes et Applications) après concertation des différents utilisateurs afin d'acquérir un logiciel performant de gestion des Ouvrages d'Art qui permette de :

- **Planifier** les inspections et visites périodiques ou spécifiques, les visites subaquatiques...
- **Visualiser** le carnet de santé pour chaque ouvrage (localisation, renseignements détaillés, état de santé, actions réalisées ou programmées) par l'ensemble du personnel,
- **Saisir** les PV de visite sur le terrain directement sur une tablette,
- **Suivre** l'évolution de l'état de ce patrimoine,
- **Estimer** et suivre l'avancement des réparations quelque soit leur importance,
- **Archiver** les dossiers d'études, de réparations, les éventuelles restrictions...
- Gérer les ouvrages de protection de falaise,
- Saisir les dossiers de transport exceptionnel permettant l'instruction des nombreuses demandes.

Une consultation a été organisée en 2020 et c'est la Société Netisys qui a été choisie en Commission d'Appel d'Offres afin de disposer de leur logiciel, AREO, répondant à nos attentes listées ci-dessus.

Le déploiement a été réalisé selon le calendrier suivant :

- Fin novembre 2021 : pré-formation des utilisateurs du pôle test du Puy,
- Suite à la formation : livraison d'une première version test déployée uniquement sur le pôle du Puy,
- Mi-décembre 2021 : formation des autres utilisateurs (au total, 65 agents ont été formés),
- Mi-janvier 2022 : livraison d'une deuxième version test avec des corrections demandées suite aux observations réalisées en conditions réelles sur le terrain par les agents visiteurs du pôle du Puy,
- Début février 2022 : livraison de la version définitive avec déploiement à tout le département.



Ce logiciel, indispensable pour **une gestion raisonnée et efficace de l'ensemble des ponts, murs et protections de falaises du Département**, permet d'avoir une **production très collaborative** et une **surveillance indispensable** du réseau routier bâti.



FOCUS

AMENAGEMENT DU CARREFOUR DE LA ZONE DE BLEU

En 2018, la Communauté d'Agglomération a sollicité un appui technique du Département pour aménager l'accès à la Zone de Bleu sur la commune de Polignac.

Après une étude d'itinéraire de la RN102 (future RD902) entre les giratoires du Collet et de Nolhac, qui a montré l'importance du trafic de transit et une étude de faisabilité des solutions techniques, la solution d'un giratoire a été écartée au profit d'un carrefour dénivelé. En effet, d'un coût équivalent, cette solution favorise les extensions futures de la ZA, préserve le trafic de transit de la RD902, améliore les liaisons entre la ZA et l'agglomération ponctuelle et déconnecte les modes doux de la RD. Cette solution a été retenue par le Département, gestionnaire futur de la RD902, et la CAPEV, gestionnaire de la ZA.

Le transfert de la RN102 en RD902 au 10 mai 2021 a permis un démarrage des travaux fin mai 2021 avec une maîtrise d'œuvre du Département. Le lancement de l'opération a été décidé par la Communauté d'Agglomération, maître d'ouvrage.



L'opération d'un montant de 1,75 M€ est financée par l'Agglomération du Puy, la Région et le Département.

Le carrefour dénivelé sera ouvert à la circulation **fin septembre 2022**.

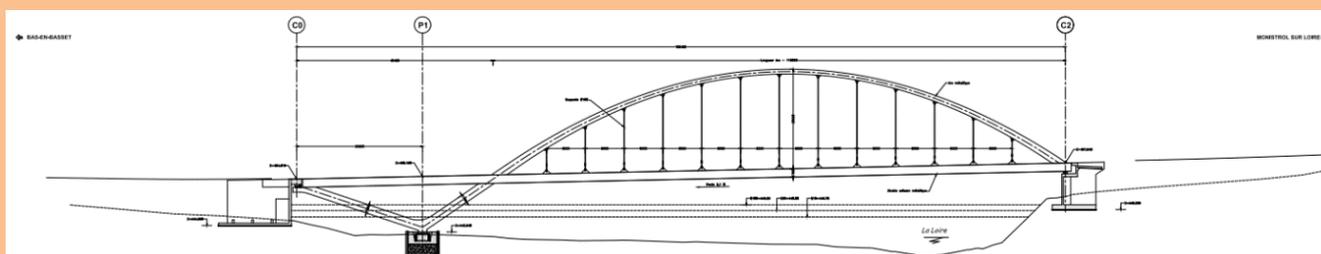


PROJET DE RECONSTRUCTION DU PONT SUR LA LOIRE A BAS EN BASSET

Le dossier PROJET du projet de reconstruction du pont sur la Loire a été approuvé par l'Assemblée Départementale en décembre 2021. Le futur tracé, d'environ 500 mètres de long, sera composé d'un giratoire sur chaque rive (permettant de se raccorder à la voirie existante), de cheminement « mode doux » (séparé du flux de circulation pour améliorer la sécurité), de bassins de rétention pour la gestion de l'assainissement de ce nouveau tracé, de dispositifs acoustiques pour diminuer la nuisance aux riverains et d'une aire de covoiturage accueillant également les arrêts de bus.

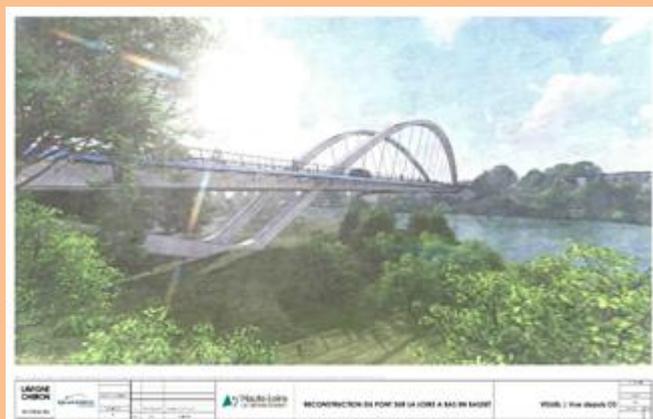


Concernant l'ouvrage d'art, composé de **deux arcs métalliques**, il fera **160 mètres de long** pour une **vingtaine de mètres de large**, permettant d'accueillir deux voies de circulation, des dispositifs de retenue et des trottoirs « mode doux ».



Sur le volet environnemental, le projet est soumis à évaluation environnementale, une étude d'impact a été réalisée. Les dossiers d'utilité publique comprenant les incidences environnementales et parcellaires seront déposés en Préfecture courant 2022.

Sur l'aspect financier, **le budget de ce projet s'élève à 23,9 M€**, comprenant les études, le foncier, les travaux et les contrôles.



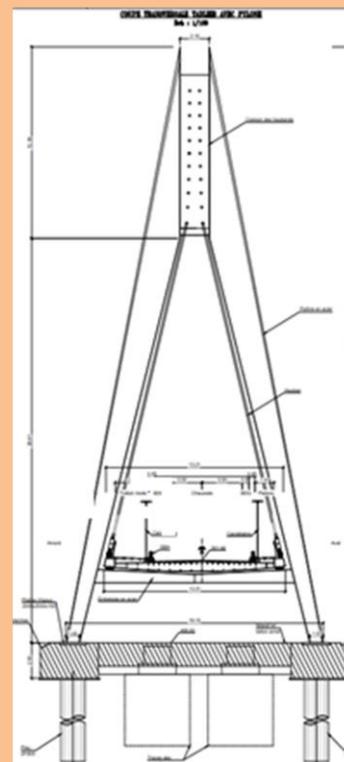
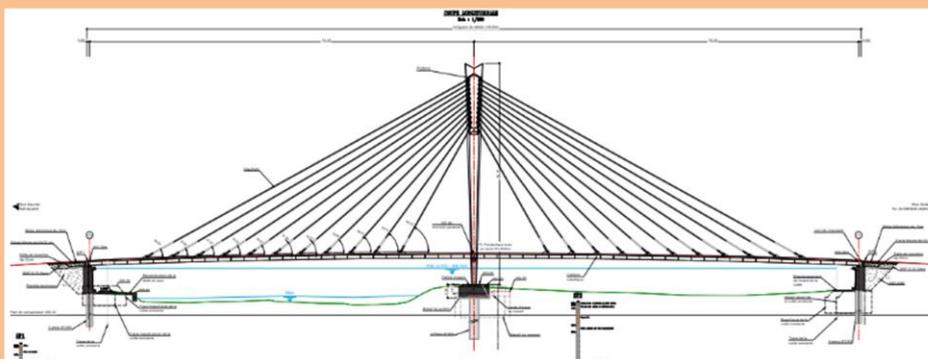


FOCUS

PROJET DE RECONSTRUCTION DU PONT ALEXANDRE BERTRAND SUR L'ALLIER À LANGEAC

De même que le projet du pont de Bas en Basset, le dossier PROJET de l'opération de reconstruction du pont Alexandre Bertrand a été approuvé en Assemblée Départementale fin 2021. Le futur ouvrage d'art, réalisé en lieu et place de l'existant, sera un **pont haubané de 150 mètres de long, composé d'une pile centrale d'une quarantaine de mètres de hauteur et d'un tablier métallique d'une douzaine de mètres de largeur**, permettant d'accueillir deux voies de circulation, des dispositifs de retenue et des trottoirs « mode doux ».

Les travaux devraient durer environ deux ans, dont six mois pour la déconstruction de l'ouvrage existant.



Sur le volet environnemental, le projet est soumis à autorisation environnementale, une étude d'impact a été réalisée et est en cours de finalisation. L'objectif est de le déposer mi-2022, en même temps que le dossier de DUP.

Sur l'aspect financier, **le budget de ce projet s'élève à 12,86 M€**, comprenant les études, le foncier, les travaux et les contrôles.



DEVELOPPEMENT NUMERIQUE

AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES (FIBRE OPTIQUE, SATELLITE, 4G FIXE, WIFI43)

Plan TRES HAUT DEBIT (THD)

Le plan THD couvre la Haute-Loire hors zone AMII (*Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement*). Il y a 142 110 logements en Haute-Loire dont 33 262 en zone AMII. Le programme THD ne concerne que **108 848 logements**. La desserte des zones AMII est à discrétion des opérateurs et **couverte par les opérateurs**.

Il y a eu une accélération du déploiement du THD. L'ambition initiale pour 2025 de couverture de 77 % des logements à 8 Mb/s. est passée pour 2022 à 91.4 % des logements à 30 Mb/s à coût égal.

Au 31 décembre 2021, **85 362 logements ont été raccordés** sur le département de la Haute-Loire, depuis le début du programme. Parmi ces logements raccordés, **20 900 concernent la Phase 3** du programme (28 950 pour la phase 2 et 35 512 pour la phase 1).

Actuellement, sur le département, **34% de ces prises sont effectivement commercialisées** (abonnements contractés). **En 2021, 1080 abonnements Fibre supplémentaires** ont été contractés en Haute-Loire.

Téléphonie mobile

Les différents programmes (800-1300 sites / new deal...) ont permis en 2020 de passer en

LE BUDGET NUMERIQUE

Très Haut Débit

- Investissement : 1 580 000 €

Système d'Informatisation de l'Aide Sociale

- Investissement : 314 000 €
- Fonctionnement : 53 000 €

Collèges :

- Investissement : 818 000 €
- Fonctionnement : 29 000 €

AUTRES

- Investissement : 3 149 000 €
- Fonctionnement : 983 000 €

4G les 22 pylônes de téléphonie mobile du Département.

En 2020, 9 sites de téléphonie mobile ont été mis en service sur le département : Grèzes, Jax, Alleyras, le Monastier sur Gazeille, Roche en Régnier, Monistrol d'Allier, Chanalleilles, Auvers, Araules).

En 2021, 12 sites de téléphonie mobile ont été mis en service sur le département : **Roche en Régnier** (second site), **Le Bouchet-Saint-Nicolas**, **Montlet**, **Sanssac l'Eglise**, **Mazeyrat d'Allier**, **Chenereilles** (Lavalette), **Sainte-Sigolène** (Vaubarlet), **Azerat**, **Frugières-le-Pin**, **Lamothe**, **Saint-Vert / Champagnac-le-Vieux**, **Fay-sur-Lignon**

Depuis le démarrage 2018, 21 nouveaux sites ont donc été démarrés, hors déploiement en propre par les opérateurs (volets « Axes Prioritaires » et « 4G fixe » du New Deal et amélioration des zones couvertes).

WIFI43

91 collectivités (communes, Etablissements Publics de Coopération Intercommunal (EPCI) et structures publiques) bénéficient du dispositif WIFI43 totalisant 185 bornes sur le département.

- Accompagnement des projets de Maison France service et conseils avec la DIVIS.
- Participation à la Commission « inclusion numérique » de la Brasserie du Digital : travaux en vue de la production d'un annuaire cartographique des espaces et acteurs du numérique du territoire.

USAGES NUMÉRIQUES TERRITORIAUX

Actions menées :

- Poursuite de l'étude offre de services archivage électronique aux structures publiques du territoire (faisabilité juridique et scénarii techniques, recherche et obtention cofinancement via l'appel à projets « France Relance »).

EVÈNEMENT NUMÉRIQUE : HERITECH

La seconde édition de l'évènement Heritech a eu lieu pendant 3 jours du 5 au 7 octobre. Réalisé dans les conditions de crise sanitaire, il a permis de faire se rencontrer les acteurs de la numérisation des patrimoines (bâti, naturels, industriels...): 210 personnes en présence et 420 personnes en streaming vidéo.

ATTRACTIVITE TERRITORIALE

ATTRACTIVITÉ
TERRITORIALE

04

Donner
envie de voir
l'exceptionnel
de nos patrimoines

Donner envie de voir l'exceptionnel de nos patrimoines

Pour donner l'envie de venir, de rester, de s'installer, de créer... en Haute-Loire. La Haute-Loire doit valoriser ses spécificités pour capitaliser sur ses propres richesses. La valorisation de nos richesses : c'est mettre en avant l'image de la Haute-Loire, c'est aussi rendre notre territoire attractif. La Haute-Loire est, par son histoire, sa géographie, un département multiple et riche dans les différentes parties de ses territoires.

C'est pour ça qu'il faut permettre à tout à chacun d'en découvrir toutes les richesses et de donner envie de voir l'exceptionnel de nos espaces. Nous sommes fiers de la Haute-Loire tout simplement et nous souhaitons développer le sentiment d'appartenance des habitants pour renforcer notre cohésion.

Les élus en charge de l'attractivité territoriale

**Président de
commission**



Gilles DELABRE

**Vice-Président
de commission**



Eric BONCHE

**4ème Vice-
Présidente**



Brigitte RENAUD

**Conseillère
départementale
délégée aux
sports**



Marie-Pierre VINCENT

**Conseillère
départemental
e déléguée à la
culture et au
patrimoine**



Corinne BRINGER

Membres de la commission



Michel CHAPUIS

Sophie
COURTINE

Pascal GIBELIN

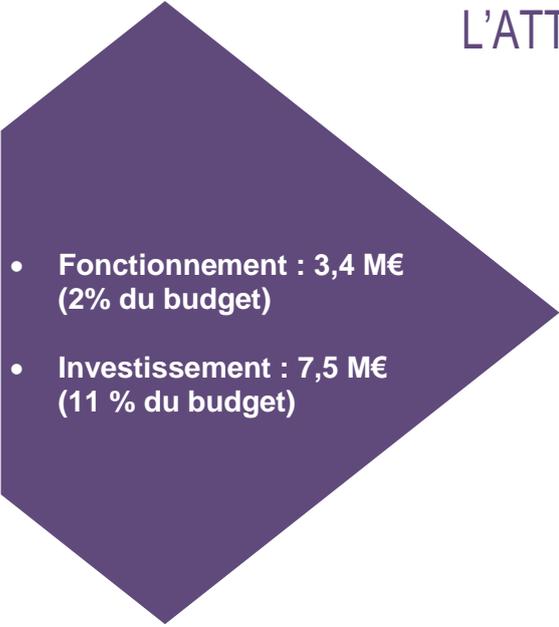
Marie-Laure
MUGNIER

Karine PAULET



Annie RICOUX

L'ATTRACTIVITE TERRITORIALE « EN CHIFFRES »

- 
- Fonctionnement : 3,4 M€
(2% du budget)
 - Investissement : 7,5 M€
(11 % du budget)

166 communes et 2 Communautés de Communes partenaires offrant aux Atiligériens un accès à **180** bibliothèques

31 équipements sportifs publics accompagnés pour 4 947 641 €

10 666 enfants ont participé à des activités via le livret ressources

2 615 000 nuitées touristiques entre mai et août 2021 (+5.4% / 2020)

CULTURE

UN PARTENARIAT AVEC LES TERRITOIRES

Le partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles et l'Education Nationale vient enrichir la démarche par une **convention d'Education Artistique et Culturelle cadre qui est notre support** et qui permet d'avoir un travail spécifique par communauté de communes.

Cette convention cadre est déclinée avec les EPCI.

Deux conventions ont été signées en 2021 :

- En juin 2021 avec l'Agglomération du Puy-en-Velay
- En octobre 2021 avec les Communautés de Communes du Haut-Lignon et Auzon Communauté.

Plusieurs projets ont été accompagnés en 2021 :

- Le projet autour de la philosophe Simone Weil porté par l'Agglomération du Puy-en-Velay,
- Le projet autour du conte sur le thème « Récits de territoire : conte et légendes locales » porté par la Communauté de communes de Loire Semène,
- Le projet « Arts et Traditions : s'approprier un patrimoine et le moderniser » grâce à la musique et la danse traditionnelles et la danse contemporaine proposé par les Sucs.
- Le projet patrimoine Des mots et des plantes, porté par les Rives du Haut-Allier,
- Le projet photo autour de l'architecture et l'urbanisme dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Communauté de Communes du Pays de Cayres-Pradelles ;

CHIFFRES-CLÉS

8 communautés de communes engagées dans une convention de partenariat

5 conventions arrivées à terme

8 projets culturels majeurs - 19920 €

SOUTIEN AUX ACTEURS CULTURELS

En 2021, le Département a accompagné dix-huit créations dans le champ du **spectacle vivant** (musique, danse, théâtre) et a soutenu soixante événements sur le territoire, dont seize festivals de grande ampleur. Seul le festival Loir'en Zic a été annulé pour cause de crise sanitaire.

Total des aides :

- **à la création et diffusion : 60 230 €**
- **aux festivals et manifestations : 280 290 €**

Les partenariats départementaux avec la Comédie de Saint-Etienne, Regards et Mouvements, Canopé, le Centre départemental de danses et musiques traditionnelles qui œuvrent pour le développement et la diffusion de la création et de l'éducation artistique dans les territoires se sont poursuivis ainsi qu'avec des partenaires plus thématiques (La Plume de ma Tante...) Total des aides : **72 200 €**.

Enfin le Département a poursuivi son soutien aux **établissements d'enseignements artistiques** au titre de sa compétence obligatoire. Onze établissements à rayonnements intercommunaux et la Maison pour tous de Chadrac au titre du développement d'un département musiques actuelles ont été accompagnés. Total des aides : **717 111 €**.

MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE

La Médiathèque Départementale a pour mission de renforcer la couverture territoriale en bibliothèques, afin d'offrir un égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs.

Un Plan Départemental de la Lecture Publique 2017-2021 structure ces activités.

Depuis octobre 2021, un travail est engagé pour définir un Schéma Départemental de la Lecture Publique (politique départementale de développement de la Lecture Publique).

Contrat départemental lecture itinérance

Ce contrat signé en juin 2020 pour la période 2020-22 avec l'Etat fixe comme objectifs de :

- faire de l'animation un levier pour la

CHIFFRES-CLÉS

166 communes et 2 Communautés de Communes partenaires offrant aux Altiligériens un accès à 180 bibliothèques,

- 271 700 documents (livres, musique, livres lus) empruntables, un portail de ressources numériques : @ltithèque.
- plus de 450 outils d'animations (expositions, kamishibaïs, tapis de lectures, valises thématiques, jeux). 7 valises de consoles de jeux vidéo et 160 jeux.
- Dépenses 2021 : 409 640 €

structuration du territoire

- accompagner le développement des compétences des bibliothécaires du réseau
- valoriser le rôle des bibliothèques auprès des élus
- accompagner le développement de nouveaux services de la Médiathèque Départementale

Projet @ltibox

Depuis sa mise en service en 2017 le projet @ltibox a connu une progression continue. Ainsi, fin 2021, le service s'est déployé dans **73 bibliothèques** permettant un accès à 51% de la population départementale. Le Département mise ainsi sur l'usage du numérique via les bibliothèques. La Médiathèque Départementale propose pour cela des formations et des rencontres aux bibliothécaires de son réseau, autour des enjeux du numérique ainsi que des

ateliers dans les bibliothèques pour accompagner les publics sur les pratiques.

Ingénierie

La Médiathèque Départementale a proposé des prestations d'ingénierie de projets à plus de 36 bibliothèques en 2021 sur des thématiques aussi variées que la création ou la réorganisation de bibliothèques, la gestion des collections, la mise en place d'animations, le numérique, la normalisation des procédures administratives (rapports d'activités, statistiques demandées par le ministère de la Culture...).

En lien avec les projets d'ingénierie, 52 134 € d'aides aux structures ont été versées en 2021 dans le cadre du dispositif Plan Départemental de la Lecture Publique.

ARCHIVES DEPARTEMENTALES

Les Archives départementales ont pour mission de collecter, classer, conserver et communiquer les archives historiques et patrimoniales du ressort départemental.

Une collecte papier et numérique

La collecte des archives a porté sur 233 mètres linéaires de nouveaux documents, portant la volumétrie totale des fonds et collections conservés à 17,2 kilomètres linéaires.

74 Go de données ont également été collectées dans le système d'archivage électronique du Département mis en production dans le courant de l'année.

Une fréquentation impactée par la crise sanitaire

En matière de communication et de valorisation, la salle de lecture et le service éducatif ont encore souffert des restrictions d'accès mises en place dans le cadre de la crise sanitaire. Le nombre de lecteurs atteint seulement 40% d'une année « normale » tandis que le nombre de classes accueillies s'est effondré (10 classes reçues ; - 65%).

A contrario, le site Internet www.archives43.fr

qui a fêté ses 10 ans en décembre, a connu une fréquentation particulièrement importante.

CHIFFRES-CLÉS

Salle de lecture : 494 lecteurs, 6706 documents consultés

Site internet : 120 196 visiteurs uniques, 4 666 552 de pages vues.

17,2 kilomètres linéaires et 74 Go d'archives conservées

Dépenses 2021 : 168 922 €

Archives orales

La constitution et la mise à disposition de corpus d'archives orales se poursuit. Près de 146 heures d'enregistrements (notamment de musiques traditionnelles de la Haute-Loire) ont été numérisées en 2021 et deux programmes de collecte ont été lancés : un sur la mémoire du préventorium de Chavaniac-Lafayette ; l'autre sur la Guerre d'Algérie.



FOCUS

Les Rendez-vous du Département

En 2021, le Département a porté la **programmation d'un événement culturel fort durant 6 jours (du 29 juin au 4 juillet)** dans le jardin de la Visitation dans le cadre **des Rendez-vous du Département**, avec de multiples objectifs : venir en aide aux acteurs culturels du territoire par la commande publique, proposer des espaces de communication et de visibilité aux festivals soutenus par le Département avant le lancement de la saison estivale.

Musique et personnes âgées : un partenariat EHPAD et bibliothèque coordonné par la Médiathèque Départementale

Public cible : les personnes âgées isolées ou peu autonomes,

Dispositif financier : la conférence des financeurs,

Partenaires : l'EHPAD et la bibliothèque de Saint-Paulien accompagnés par la MD,

Action : la musique comme prétexte à la mise en relation, au faire ensemble ; l'écoute d'un son qui libère un mouvement puis un mot puis un sourire,

Suite : un budget autonome de la bibliothèque de Saint-Paulien pour poursuivre l'action

SPORTS ET SPORTS DE NATURE

LE BUDGET

Dépenses: 1,785 M€

802 237 € (fonctionnement)

983 415 € (investissement)

DES ACTIONS TRANSVERSALES AU SERVICE DES PUBLICS ET DES TERRITOIRES

L'objectif est de proposer, adapter et mettre en application les politiques départementales en faveur du **développement des activités sportives et de loisirs de pleine nature** pour répondre aux attentes de la population altiligérienne, mais aussi celles des visiteurs extérieurs, en leur proposant un panel d'activités alliant pratique sportive, découverte patrimoniale et environnementale de notre territoire.

Ces politiques s'appuient sur des **compétences**

...

- **propres** aux Départements en matière de sports de nature (élaboration du PDIPR mais aussi du PDESI sur proposition de la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires),
- **partagées avec d'autres collectivités** afin de favoriser la structuration des activités physiques et sportives, le « vivre ensemble », la santé des populations mais également l'aménagement et le développement durable des territoires.

Les politiques départementales soutiennent, dans un cadre d'intervention renouvelé, le fonctionnement et/ou l'investissement, de différents acteurs, qu'ils soient publics, institutionnels ou encore privés.

Le repositionnement de la politique sportive du Département

Pour prendre en compte l'évolution des pratiques sportives, un **repositionnement de la**

politique sportive départementale est intervenu courant 2020 à l'issue d'un diagnostic

de l'action départementale pré existante mais aussi d'une meilleure appropriation des enjeux sociaux et territoriaux en la matière.

Après une année de crise sanitaire aiguë, l'année 2021 a inauguré la mise en route des décisions votées par le Conseil Départemental à savoir :

- **Une logique d'intervention renouvelée** qui positionne son action en faveur des sports et loisirs de pleine nature comme un **outil au service du vivre ensemble, de l'animation**, de l'aménagement et de l'**attractivité** des territoires dans le cadre de projets partagés.
- **Un « cadre stratégique »** qui s'articule autour de 3 axes complémentaires :
 - L'accès aux pratiques sportives pour le plus grand nombre ;
 - L'animation des territoires dans le cadre de nouveaux partenariats ;
 - L'attractivité et le Développement Durable au travers des Sports - Sports de nature.
- **L'activation de nouveaux outils pour servir les objectifs**, à savoir :
 - le plein exercice de la compétence Sports de nature avec la mise en place d'un PDESI (Plan Départemental des Espaces Sites & itinéraires) construit en lien avec les partenaires sous la houlette de la CDESI (Commission Départementale des Espaces Sites & itinéraires) ;
 - l'incorporation de la dimension « Publics » et « Territoires » dans les outils d'intervention afin que la logique de

- projets partagés prenne le pas sur celle de « guichet »
- o les conventions de partenariat « sports et loisirs de nature » à intervenir avec les intercommunalités dans une logique de coopération et de complémentarité.
 - o l'intégration voire l'affiliation à des réseaux professionnels ou institutionnels (PRNSN - Pole Ressources National des Sports de Nature : Suricate, Outdoor Vision)

DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES RÉNOVÉES & DES EQUIPEMENTS DISTRACTIFS RENOUVELÉS

Pour encourager les pratiques sportives et de loisirs nature, le Département accompagne financièrement les équipements sportifs & touristico-sportifs publics portés par les territoires dans le cadre des contrats 43.11 signés avec les intercommunalités.

- **31 équipements sportifs publics** programmés au titre de la politique contractuelle représentant **4 947 641 € de crédits**
- **13 opérations à caractère touristique et sportif** (voies vertes, passerelles, plan d'eau naturel, ...) contractualisées pour un montant total de crédits de **910 052 €**.

Au titre de l'année 2021, **886 058 €** de crédits de paiement mobilisés pour les équipements purement sportifs et **61 719 €** pour les aménagements touristico-sportifs.

LA PROFESSIONALISATION DES CLUBS

Objectifs : Contribuer à la qualité de l'enseignement sportif fédéral, favoriser la structuration des clubs et soutenir les bénévoles investis dans la vie associative.

Moyens : Financement d'une partie de l'emploi en contrepartie du recrutement d'un éducateur diplômé (*consacrant 50% de son temps à la formation et l'encadrement des jeunes*) sous réserve d'un cofinancement local.

Résultats : **85 structures bénéficiaires** (*clubs, groupements d'employeurs, comités*) **salariant 102 éducateurs** (*soit 66 ETP*)

Coût total : **206 844 €** mobilisés au titre de la saison 2020 / 2021 sur les 315 848 € de crédits attribués ; sous consommation induite par le recours au chômage partiel des bénéficiaires.

UN DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES SPORTIVES AUX CÔTÉS DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

Objectifs : Participer à la structuration du mouvement sportif départemental, favoriser la mutualisation des actions et tendre vers un développement plus équilibré des pratiques sur le territoire altiligérien.

Moyens : Participation financière aux actions portées par les comités sportifs départementaux (*sports traditionnels et sports de nature*) et parfois à l'emploi d'un conseiller de développement & d'animation sportive.

Résultats :

- **10 comités « structurés »** avec une stratégie départementale animée par des agents de développement salariés au service de **292 clubs et 24 655 licenciés** ;
- **21 comités « simplifiés et intermédiaires »** avec des projets de moindre envergure, animés principalement par des bénévoles mais fédérant **365 clubs et 16 477 licenciés** ;
- Un **Comité Départemental Olympique et Sportif** de la Haute Loire (CDOS) actif qui accompagne, forme les bénévoles et assure la fonction de Guichet Unique de l'Emploi sportif.

Coût total : **232 149 €**

LA PROMOTION DU TERRITOIRE PAR L'ÉVÈNEMENTIEL & LE SPORT DE HAUT NIVEAU

Des manifestations qui participent à la visibilité du département

Objectifs : Contribuer à l'animation, au divertissement et à l'activité économique du territoire tout en favorisant la rencontre de sportifs et/ou la découverte de disciplines peu médiatisées.

Moyens : Soutien financier différencié suivant l'envergure, le rayonnement et la saisonnalité de la manifestation sportive.

Résultats :

22 évènements associatifs programmés, **3 ont été annulés au regard du contexte sanitaire** tendu à certaines périodes.

Coût : 72 300 € mobilisés

3 villes altiligériennes (Brioude, Saugues, Langeac) hôtes du **Critérium du Dauphiné 2021** aidées par le CD43 à hauteur de **30 500 €**.

L'EXCELLENCE SPORTIVE POUR L'EXEMPLE ET SA FONCTION « MOTRICE »

Objectifs : Contribuer à la pratique sportive fédérale de haut niveau, encourager les sportifs locaux dotés d'un palmarès sportif remarquable tout en véhiculant une image positive du Département et de son action.

Moyens : Accompagnement financier des pratiques individuelles et collectives en fonction du niveau d'évolution dans les championnats nationaux et des difficultés d'accès et/ou de progression dans lesdits championnats.

Résultats :

- **15 Espoirs sportifs individuels « 43 »** inscrits sur les listes ministérielles 2021 ;
- **Sports collectifs :** 8 équipes seniors et 2 équipes de sports individuels pratiqués par équipe (triathlon, sport boules) engagées en Championnat national ;

Coût : 205 000€ dont 93 % pour les sports collectifs situés principalement sur le territoire de l'Agglomération du Puy en Velay.

LA HAUTE-LOIRE : AU CARREFOUR DE PLUSIEURS GRANDES ITINERANCES QUE LE DEPARTEMENT ACCOMPAGNE

Objectif : Contribuer à structurer et à promouvoir les itinéraires de grandes randonnées (pédestres, VTT, cyclo touristiques, ...) à l'échelle de la globalité de l'itinéraire avec une gouvernance participative.

La Haute-Loire est au cœur des grandes itinérances pédestres et cyclo touristiques.

Moyens :

- **8 grands itinéraires inter-régionaux** figurent au schéma directeur du **GIP Massif Central**. Ce dernier contribue financièrement à leur structuration à l'échelle Massif Central : GR65 (St Jacques), GR765 (Cluny-Lyon-Le Puy), Via Fluvia (V73), GTMC, GR70 (Stevenson), GR700 (Voie Régordanne), GR7 (Ligne de partage des eaux), Via Arverna. Dans ce cadre, les fonds FEDER, FNADT et régionaux sont largement mobilisés. Les Départements concernés abondent de manière complémentaire pour optimiser le plan de financement des opérateurs chefs de file et animateurs de la gouvernance des itinéraires.
- **Hors GIP MC**, poursuite du partenariat CD03 - CD63 - CD43, EPCI, SMAT, Région AuRa autour de la « **Via Allier** » pour aménager et promouvoir cette **véloroute Nord / Sud** inscrite au schéma national des véloroutes - voie vertes.

Résultats les plus notables :

Grande Traversée du Massif Central : Installation d'un éco-compteur au Domaine du Sauvage et enquête « terrain » : 500 vététistes itinérants / an

Création d'une nouvelle « Porte d'entrée » à Langogne : offre packagée 43-48 à élaborer
Développement d'un 1^{er} service de transport de bagages avec un opérateur privé.

GT HL (Grande Traversée 43 à VTT) : ouverture de l'itinéraire en 2021. Promotion au Roc d'Azur.

GR 7 : Préparation du topoguide – Tome 1 (*Macon / La Bastide – Puylaurent*)

GR 70 (Chemin RL Stevenson) : Application numérique lancée. Fréquentation 2021 en hausse : 11 000 randonneurs. Candidature renouvelée au financement « Massif Central »

GR 700 : Candidature à l'AAP Massif Central suspend.

GR65 - Via Gebennensis: Poursuite de l'étude qualitative sur les clientèles et organisation – mise en place du transport de bagages.

Via Fluvia (V73): Nouvelle candidature de l'Entente éponyme retenue au titre de l'AAP MC avec un volet animation, promotion prédominant

Via Allier (V70): Mise en place du **jalonement de l'itinéraire en Haute Loire** Réflexion sur l'interconnexion avec la Via Fluvia (V73) et la Grande Traversée des Volcans à Vélo (V74).

Ouverture du 1^{er} site Internet « Via Allier » et lancement d'actions promotionnelles.

Coût : environ **25 000 €** mobilisés pour le soutien aux structures animatrices de ces itinérances dont 54% pour la « Via Allier ».

LE PDIPR

Dans le cadre du **Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR)** 2021, les territoires des Communautés

de communes de Cayres Pradelles et d'Auzon ont inscrits leurs chemins de Promenades et randonnées au Plan. Ce travail se poursuivra pour l'ensemble des intercommunalités de Haute-Loire.

LE PDESI & LES SPORTS NATURE

Escalade :

L'audit des sites naturels d'escalade confié par le Département au Comité Territorial Loire/Haute-Loire de la Fédération Française Montagne et Escalade a été finalisé en 2020. Sa présentation aux partenaires a été faite en 2021 et plusieurs projets de réhabilitation de sites ont, depuis, été lancés. Ils permettront de mettre en sécurité plusieurs sites et d'élargir l'offre « escalade » de Haute-Loire.

A titre d'exemple le Département a aidé en 2021 :

- Sur la Communauté de communes Mézenc Loire Meygal : le site de la Tortue (commune de Champclause) : création de 12 nouvelles voies. Aide du département : 1 634 € (50%)
- Sur la Communauté de communes Loire et Semène : le site de Lafayette (Commune de Saint Ferréol d'Auroure) : Agrandissement et sécurisation du site : 26 942 € (50%)

PUBLICS, EDUCATION POPULAIRE ET LIEN SOCIAL

UNE ENTRÉE VERS LES PUBLICS

La démarche « Publics en découverte » est constituée d'objectifs partagés avec les partenaires pour la mise en place d'actions en direction des publics cibles :

- enfants du cycle 3 : CM1, CM2 et 6^{ème}, collégiens, et enfants et jeunes des centres de loisirs ;
- les personnes âgées, en situation de handicap, de précarité, l'enfance en danger ;

Ce travail est réalisé en relation avec les territoires.

L'appel à projets en direction des centres de loisirs

Cet appel à projets s'inscrit dans la démarche « Publics en découverte » pour la mise en œuvre des actions de médiation en direction des jeunes fréquentant les Accueils Collectifs Mineurs (centres de loisirs).

En 2021, 56 ACM du Département sur 75 ont effectué 372 appels à projets pour un financement total de 102 057€. Ce financement comprend les aides aux activités et au transport.

Les projets ont une plus-value éducative pour les 10 666 enfants ayant participé aux activités.

LES ASSOCIATIONS ŒUVRANT POUR LA JEUNESSE

L'attribution de subventions (8 500 € au total) à 6 associations œuvrant pour la jeunesse a permis de monter des projets variés malgré le

CHIFFRES-CLÉS

- 35 partenaires offrant 78 actions de médiations faites en 2021 dans le cadre de la démarche « Publics en découverte » (danse, musique, théâtre, musées, sports, patrimoine,...).
- Aides aux Accueil Collectifs de Mineurs : 102 057 €.
- 10 666 enfants ont participé à des activités via le livret ressources
- Aide à la formation BAFA : 7 261 €
- Projet « Dis-moi » (culture et précarité) : 140 bénéficiaires - 4000 €
- Foyer de l'Enfance : 10 activités proposées par 7 partenaires, totalisant 68 participations d'enfants – 1646.25 €
- 517 séniors ont participé à des activités adaptées aux contraintes sanitaires

contexte sanitaire :

- Vacances et loisirs pour tous ;
- Jeux et fêtes du jeu ;
- Culture pour les jeunes.

BAFA-BAFD

Le Département aide les jeunes domiciliés en Haute-Loire et âgés de moins de 25 ans à se former au BAFA et au BAFD sans condition d'âge. L'aide est de 42 € pour la formation

générale, 42 € à nouveau pour l'approfondissement. 145 € pour le BAFD.

Sur l'année 2021, **179 jeunes** en ont bénéficié pour un total d'aide de **7 621 €**.

LES FÉDÉRATIONS D'ÉDUCATION POPULAIRE

Les trois associations « d'éducation populaire » considérées comme ayant une activité fédérative par nos services sont : Familles Rurales, les Francas et la Ligue de l'enseignement. Elles ont été financées sur la période 2018-2021 via un appel à projets pour un total de financement de 43 000€ annuel.

Les thématiques ressorties des projets sur cette période ont été :

- À la découverte des sports originaux ;
- L'intergénérationnel comme valeur de l'éducation populaire ;
- La culture en milieu rural ;
- À la découverte des richesses du patrimoine bâti de Haute-Loire.

LA CULTURE DU LIEN SOCIAL

Le Département au travers de son dispositif : **l'appel à projet « la culture du lien social »** soutien **des projets collaboratifs** entre des structures sociales, médico-sociales et sanitaires et un ou plusieurs acteur(s) des domaines suivants :

- La culture, l'artistique
- Le patrimoine naturel, bâti, culturel et industriel
- Le sport (pratiques « innovantes »)

Les projets proposent des **actions de médiation**, c'est-à-dire des temps de découvertes et d'appropriation d'expériences "sensibles" et sociales qui passent à la fois par :

- la connaissance (de l'histoire de la discipline, du milieu, des techniques, du matériel, etc)
- la pratique
- la rencontre (avec un artiste, un sportif, un site, une œuvre, etc).

En 2021, 3 projets ont été accompagnés :

- Le projet « Dis-moi » à hauteur de 4000 €
- Un atelier création audio-visuelle à l'hôpital de jour Les Hirondelles à Monistrol à hauteur de 2 500 €
- « Fête le mur » : un programme pour l'insertion et l'éducation par le sport dans les quartiers priorité de la ville du Puy en Velay à hauteur de 1 450 €.

Au contact des structures, un besoin d'accompagnement dans la démarche de conception des projets a été identifié.

LA CONFÉRENCE DES FINANCEURS

Ce dispositif vise la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées.

Coordonné par le Département, il a notamment permis à 517 seniors de redécouvrir les sites patrimoniaux, culturels et naturels de Haute-Loire et de participer à des ateliers artistiques,

Les activités, le transport et l'accompagnement par une auxiliaire de vie si nécessaire sont pris en charge. En 2021, le montant total des dépenses s'élève à 7 905,50€.



FOCUS

Projet « Dis-moi »

Le Département soutient depuis quatre ans le projet **culture et précarité** « Dis-moi... », aux côtés de l'Etat (DRAC et FDVA), la Région, l'Agglomération, la Ville du Puy et de diverses Fondations. Ce projet est porté par un collectif de structures à caractère social (ATD 43, CCAS du Puy en Velay, Croix Rouge 43, Secours Catholique 43, Secours Populaire 43) organisé depuis un an en association.

Cette dernière propose 15 ateliers (photographie, danse, peinture, musique, théâtre...) à destination de personnes en précarité sur le département de la Haute-Loire à partir du principe de « l'accès à la culture pour tous ».

Ces ateliers favorisent d'une part le lien social, le développement personnel des participants et, d'autre part, deviennent un **levier d'insertion sociale par la valorisation de savoir-faire, de savoir-être et la reprise de confiance en soi**. En 2021, une quinzaine d'ateliers artistiques et culturels ont été maintenus, et ont donné lieu à un spectacle. La qualité de la production artistique a été saluée par tous les partenaires.

Un partenariat avec la CAF en faveur de la jeunesse et des familles

En 2021, une seconde convention de partenariat d'aide aux Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) a été signée entre la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil Départemental de la Haute-Loire, afin d'accompagner les ACM dans la mise en place d'une offre éducative adaptée au contexte sanitaire.

Les aides financières ont ainsi été majorées, afin d'encourager parents et enfants à fréquenter les centres de loisirs, pour renouer avec le quotidien et retisser des liens.

Ce premier partenariat s'avère être une véritable réussite tant dans les échanges suscités entre les deux institutions que pour les accueils collectifs de mineurs, les enfants et leurs familles.

PATRIMOINES

Le Département est engagé dans une démarche de **préservation**, de **valorisation** et de **médiation** autour de ses patrimoines culturels (bâti, mobilier, ...) et naturels. L'objectif est de les faire connaître, les rendre accessibles, de sensibiliser les différents publics d'aujourd'hui, et de travailler à leur transmission pour les générations futures.

PROPRIETES DEPARTEMENTALES

Domaine de Chavaniac-Lafayette

La mission de maîtrise d'œuvre relative à la restauration du parc, confiée en juin 2020 au groupement « M + C architecture » s'est poursuivie en 2021. L'avant-projet-définitif relatif à la restauration des réseaux et ouvrages hydrauliques a été livré début 2021. Permettant d'envisager un dépôt de permis de construire début 2022 pour cette phase de travaux.

Des études complémentaires ont également été lancées en 2021 : Il s'agit du Diagnostic géotechnique G5 (études de sols) de la grande pièce d'eau (XVIIIe siècle), des relevés des éléments bâtis de la buanderie et des souterrains du château (sous la cour des communs) et du diagnostic phytosanitaire des arbres de la buanderie.

Enfin, des travaux de restauration ont été lancés en fonction des urgences sanitaires : restauration de la toiture de la bergerie et de l'ancienne infirmerie.

Ancien couvent de la Visitation

En raison d'un diagnostic effectué courant 2021 sur la chapelle et aux résultats alarmants (présence de capricornes ayant dévoré le lattis de bois soutenant les décors en stuc et grande vulnérabilité de la charpente), il a été décidé

d'engager des travaux d'urgence sur la chapelle.

Suite à une consultation, la maîtrise d'œuvre de ces travaux a été attribuée au cabinet RL&A (agence de Lyon, déjà missionnée pour le diagnostic patrimonial et la mission d'AMO sur la chapelle) pour un montant de 77 200 € HT.

Les travaux envisagés se sont vus par ailleurs attribués une subvention de 200 000 € par l'Etat au titre de "France-relance", mi-novembre 2021. Ils devront pour cela être achevés au 31 décembre 2023.

En parallèle, le Département a poursuivi les études de faisabilité du possible aménagement d'un hôtel-restaurant de haut-standing dans le site.

Il a par ailleurs accueilli pendant six mois un architecte stagiaire de l'Ecole de Chaillot qui a notamment fait des propositions en termes de restauration et de valorisation de la maison du chapelain (XVIIe siècle).

Domaine du Sauvage

En 2020, le Département a initié le projet de développement d'une nouvelle forme d'hébergements – chambre une ou deux personnes – avec un niveau de prestations plus élevé que celui existant actuellement pour les gîtes d'étapes.

Ceci permettrait de répondre, d'une part, à des attentes d'un niveau de confort plus important pour des randonneurs et, d'autre part, d'accueillir de nouvelles cibles de clientèles pour des séjours de quelques nuits.

Afin d'étudier la faisabilité d'un tel projet, un certain nombre de diagnostics préalable ont été réalisés avec l'assistance d'Ingé 43 :

- Un diagnostic structurel et un audit énergétique,

- Une analyse menée sur les capacités de la chaufferie bois,
- Une analyse des capacités du site en matière d'alimentation en eau potable et de traitement des eaux usées.
- Les études de préfaisabilité

Par ailleurs deux études complémentaires ont été lancées en 2021 :

- Un diagnostic patrimonial des bâtiments et de leurs abords (à la fois architectural, paysager et environnemental) confié au groupement dirigé par SILT Architectes (Lyon) qui sera achevé en 2022.
- Des études géotechniques G0 (sondages, forages et mesures géotechniques) et G1.2 (étude de faisabilité) permettant de s'assurer de la capacité des structures des bâtiments à supporter le projet.

PATRIMOINE CULTUREL

Le département de la Haute-Loire présente un patrimoine historique – bâti, mobilier et immatériel - d'une grande diversité.

Le Département soutient depuis de nombreuses années des collectivités et des associations à travers des projets de restauration, d'animation de lieux d'exposition, de centres d'interprétation, de musées, d'activités et visites guidées à destinations de tous les publics.

A ce titre en 2021, le Département a accompagné :

- La programmation culturelle des deux Pays d'art et d'histoire du Haut-Aallier et de l'agglomération du Puy-en-Velay
- La programmation culturelle de lieux emblématiques tels que le Lieu de Mémoire et l'Espace d'Art Contemporain des Roches au Chambon-sur-Lignon, le Centre d'Enseignement de la Dentelle au Fuseau.
- Des expositions : *Serpents* au Musée Crozatier, *Créer dans l'insécurité, regard sur la création contemporaine*, au Mas de Tence, Nicolas de Staël « Tradition et Rupture » au Doyenné et Festival d'Aquarelle à Brioude
- La valorisation des métiers d'art, à travers un soutien à la Biennale du Bois de La

Chaise-Dieu et du marché des potiers de Monistrol-sur-Loire.

Total des aides à ces différents partenaires en 2021 : 89 691 €

Le Département a soutenu la recherche archéologique programmée portée par des associations.

Total des aides pour l'archéologie en 2021 : 20 500 €

L'action du Département permet, en partenariat avec les collectivités et l'Etat, et en lien avec la Fondation du Patrimoine, de préserver et de valoriser le patrimoine mobilier et immobilier protégé de Haute-Loire. Ainsi, en 2021, ont été soutenus :

- 26 projets de restauration d'édifices protégés au titre des Monuments Historiques (MH)
- 10 protégés de restaurations de bâti, dans le cadre du dispositif Patrimoine Rural Non Protégé (PRNP) ;
- 17 au titre de la restauration des toitures typiques ;
- 4 au titre des édifices culturels non protégés ;
- 4 au titre de la restauration des objets mobiliers monuments historiques.

Total des aides MH, PNRP, toitures, édifices culturels et objets mobiliers en 2021 : 462 722 €.

Le Département a soutenu par ailleurs l'action de la Fondation du Patrimoine à hauteur de 10 000 €.



FOCUS

Aide à l'acquisition de collections et d'œuvres d'art

En 2021, le Département a soutenu deux projets particuliers :

- L'acquisition par le Musée Crozatier du reliquaire de Chamalières (exceptionnelle pièce d'orfèvrerie médiévale), grâce à une subvention de 18 000 €.
- La commande à l'artiste Yves Leblet d'une œuvre de Land Art représentant un pèlerin, par la Commune de Polignac, grâce à une subvention de 2 000 €.

TOURISME

LE BUDGET

Dépenses

5 852 582 M€ en investissement

1 190 709 € en fonctionnement

ENRICHIR ET VALORISER « L'EXPERIENCE HAUTE- LOIRE »

Le Département a une conviction forte : **le tourisme est un volet à part entière de l'économie du département.**

Il convient de capitaliser sur des atouts reconnus comme la ville du Puy-en-Velay, la Chaise Dieu, son site abbatiale, les collections qu'il abrite et son festival de musique sacrée, le château de Chavaniac-Lafayette, mais aussi ses territoires comme le massif du Mézenc Meygal, les Gorges de l'Allier,....la future Chapelle numérique Saint Alexis est le symbole pour qualifier la modernité du département.

L'offre touristique est déjà diversifiée (pleine nature, patrimoine culturel et naturel...) et le schéma touristique rédigé a pour objectif de **renforcer l'attractivité de l'ensemble du territoire**, et **élargir l'offre touristique** pour augmenter la durée des séjours, et conjuguer culture, patrimoine et économie.

CHIFFRES-CLÉS

- **2 615 000 nuitées touristiques** entre mai et août 2021 (+5.4% / 2020)
 - 12% des nuitées sont étrangères
- **4 796 000 excursionnistes** (personnes présentes en journée) entre mai et août 2021 (+ 14.6% / 2020)
- **64 563 visiteurs à la base nautique de Lavalette** (De juin à septembre 2021)

LA STRUCTURATION ET LA QUALIFICATION DE L'OFFRE TOURISTIQUE

Le schéma départemental de développement touristique a été approuvé par l'Assemblée Départementale le 25 juin 2018. La stratégie de développement touristique continue à se déployer autour des objectifs définis :

- Gouvernance partagée avec les territoires,
- Conquérir et fidéliser de nouvelles clientèles,
- Structurer et qualifier l'offre touristique à travers les filières prioritaires.

Les **8 filières** prioritaires sont :

- Activités de pleine nature,
- Culture et patrimoine,
- Espaces naturels remarquables,
- Mobilité touristique,
- Accessibilité (aux publics empêchés),
- Gastronomie et agritourisme,
- Artisanat d'arts et savoir-faire,
- Grands projets départementaux.

Compte tenu de la crise sanitaire ayant impacté les années 2020 et 2021, il a été décidé de prolonger le schéma départemental de développement touristique jusqu'en 2022.

Au cours de celle-ci seront engagées les réflexions pour l'élaboration du nouveau schéma pour la période 2023/2027.

CHATEAU DE CHAVANIAC-LAFAYETTE

Le Château de Chavaniac est ouvert habituellement du 1er avril au 15 novembre. En 2021, en raison de la crise sanitaire, le Château n'a ouvert ses portes que de mi-mai à mi-novembre. 9458 entrées ont été enregistrées en 2021 contre 14 000 environ sur une année « classique ». C'est en juillet et août que l'on retrouve le plus fort taux de fréquentation avec 6 085 visiteurs sur la

période. Les visiteurs viennent principalement d'AURA, suivi par la région Parisienne et l'Occitanie. On note également un léger retour de la clientèle américaine.

Malgré la baisse de fréquentation liée à la crise sanitaire et à l'instauration du pass sanitaire, on observe une augmentation du panier moyen en boutique qui passe de 1,47 € en 2019 à 2,26 € en 2021. Ceci étant certainement dû à un renouvellement de l'offre sur de nombreux articles.

Concernant les animations, le succès est confirmé avec une jauge pleine pour :

- Les visites théâtralisées estivales. (12 séances à 18 personnes)
- Le concert de Jazz d'octobre dans le salon des Philosophes (51 personnes).
- Le concert de la Chaise-Dieu en Août. (128 personnes)
- Le cinéma en plein air organisé par l'association « un écran des étoiles » (140 pers). On note cependant une fréquentation moindre sur les autres séances organisées dans l'été.
- Journées Européennes du Patrimoine : plus de 600 personnes sur le week-end.

La fête des plantes organisée par l'association « Jardins fruités » en juin a été transformée en 2021 en marché aux plantes en raison de la crise sanitaire. Cette manifestation a drainé environ 4000 visiteurs et « boosté » véritablement les entrées du Château en ce premier week-end de juin (env. 300 pers.).

La programmation culturelle 2021 s'est étoffée de plusieurs nouvelles animations à destination des familles.

Inédites et proposées pendant l'été, les activités en famille (visite ludique du château et jeu de piste dans le parc) ont été très sollicitées et fort appréciées.

L'animation "Halloween au château" organisée pour la première fois a aussi remporté un vif succès. Petits monstres et gentilles sorcières ont été nombreux à venir assister aux lectures contées menées par la compagnie « l'Envolante » et résoudre l'énigme spéciale Halloween dans le château.

CHAPELLE NUMÉRIQUE SAINT-ALEXIS

Ce grand projet initié en 2016 avait un triple objectif :

1. Créer une vitrine touristique qui participe à la mise en valeur du territoire,
2. Créer une attractivité à part entière dans le but d'enrichir l'offre touristique locale,
3. Mettre en place des passerelles «éducatives» avec les collèges.

La première pierre de ce chantier de 700m², a été posée en juin 2020. Après 1 année de travail sans relâche par les 22 entreprises engagées dans l'aventure, le chantier a pris fin juste à temps pour permettre l'ouverture au public très attendue, le 19 Juillet 2021.

BASE NAUTIQUE ET DE LOISIRS SPORTIFS DE LAVALETTE

Ce plan d'eau artificiel de 220 ha unique en Haute Loire permet la pratique d'activités nautiques telles que la voile, l'aviron, le canoë - kayak, mais aussi d'autres activités ludiques comme le pédal'eau, le paddle ou encore la pêche en barque, sans oublier la randonnée pédestre, cyclo touristique (VTT).

Fréquentation estivale 2021 :

64 563 visiteurs de juin à septembre : en retrait de 4 % par rapport à 2020 très certainement en raison de la météorologie

Fréquentation année 2021 : **102 393 visiteurs** soit environ 2% de plus qu'en 2019

Le Département et la Communauté de communes des Sucs, membres du Syndicat Mixte de Lavalette (SML), participent aux investissements (matériel nautique, aménagements et infrastructures) et au fonctionnement, respectivement à hauteur de 70 % (Participation statutaire 2021 : 48 044 € en fonctionnement) et 30 %.

Principales actions conduites en 2021 :

Lancement des travaux de la Tranche 5 comprenant :

- Requalification des sanitaires publics

- extérieurs de la base nautique ;
- Agrandissement de la cuisine mais aussi de la terrasse de l'espace *Restaurant-Bar-Glacier* par adjonction d'une travée complémentaire au bâtiment d'hivernage semi enterré
 - Privatisation des toilettes du *Restaurant-Bar-Glacier* et aménagement d'un kiosque à glaces pour optimiser le flux des visiteurs
 - Reprise complète du revêtement et des barrières bois du cheminement piétonnier reliant le parking au site naturel
 - Embellissement de l'entrée N°2 avec création d'une esplanade et d'un théâtre de verdure

Coût = **456 193 € HT**

71,50% de subvention (FEADER, Région)

Renforcement des Moyens Humains avec le recrutement d'un responsable de site (35h/s - CDD) chargé du suivi technique, de superviser les agents d'entretien, de l'organisation de la baignade, de la surveillance générale mais aussi d'un agent contractuel (10h/s - CDD) pour assurer le secrétariat général.

DOMAINE DEPARTEMENTAL DU SAUVAGE

Le Domaine du Sauvage, propriété départementale depuis 1971, se situe sur la commune de Chanaleilles à une altitude allant de 1214 à 1433 mètres, sur une superficie de 750 hectares. La vocation du site s'est toujours articulée entre exploitation agricole, sylvicole et accueil touristique. Il est situé sur le chemin de Saint Jacques (GR65).

La gestion de l'auberge et des deux gîtes du domaine est confiée à la SARL Auberge du Sauvage en Gévaudan, dans le cadre d'un contrat d'affermage de six ans (2017-2023).

En raison de la COVID-19, l'auberge et les deux gîtes n'ont pu ouvrir que du 8 juin au 29 octobre, et uniquement avec de grandes restrictions dans les conditions d'accueil pour respecter les consignes de sécurité sanitaire.

Suite à la crise sanitaire, en 2021, l'Assemblée départementale a décidé, en conformité avec l'Ordonnance du 25 mars 2020, d'étaler le

remboursement de la redevance 2020 sur les 5 prochains exercices comptables, ce qui représente un remboursement annuel de 13 147,89 € sur la période 2021-2023.

LE VILLAGE VACANCES DES ESTABLES

Le VVF Villages gère le village vacances « Les Sources de la Loire » aux Estables, propriété du Département, dans le cadre d'un contrat d'affermage de douze ans (2013-2025).

Le village vacances comprend 59 logements et 21 chambres. L'année 2021 a été marquée par un hiver blanc, un printemps mouvementé et l'ensemble des restrictions sanitaires en vigueur. Le nombre de nuitées est ainsi passé de 23 000 en 2020 à 19 510 en 2021.

Suite à la crise sanitaire, en 2021, l'Assemblée départementale a décidé, en conformité avec l'Ordonnance du 25 mars 2020, d'étaler le remboursement de la redevance 2020 sur les 5 prochains exercices comptables, ce qui représente un remboursement annuel de 32 000 € sur la période 2021-2025. Le projet de rénovation du Village Vacances se poursuit.

Un AMO a été recruté en 2021 pour réaliser un programme de travaux, et permettant d'envisager la publication d'un avis de concours de maîtrise d'œuvre début 2022.

DEMARCHE VERS UNE LABELLISATION GRAND SITE DE FRANCE GERBIER - MEZENC

Malgré la pandémie, le travail partenarial entre les départements de l'Ardèche et de Haute-Loire s'est poursuivi durant l'année 2021 avec pour l'essentiel la poursuite de l'écriture de la note argumentaire selon les orientations de la rencontre du territoire organisée au Béage le 11 mai 2021.

Un important travail d'articulation des différentes démarches avec celle de la future Opération Grand Site a également été mené. Cela a été le cas notamment avec le PNR des Monts d'Ardèche, les communautés et

communes concernées par les démarches suivantes : élaboration du DOCUGE Mézenc, étude préalable à la restauration des sentiers d'accès au sommet du Mézenc, évaluation de la fréquentation du massif Gerbier Mézenc.

MAISON DE LA HAUTE-LOIRE DE L'AIRE LAFAYETTE A LORLANGES

La SARL Comptoirs de la Haute-Loire gère la Maison de la Haute-Loire sur l'aire Lafayette

depuis juin 2015. L'exploitation de la Maison de la Haute-Loire reste en dessous des prévisions initiales, phénomène renforcé par la fermeture de l'aire pendant quatre mois sur la saison 2020/2021 pour cause de covid.

Suite à la crise sanitaire, en 2021, l'Assemblée départementale a décidé, en conformité avec l'Ordonnance du 25 mars 2020, d'étaler le remboursement de la redevance 2020 sur les 4 prochains exercices comptables, ce qui représente un remboursement annuel de 3 750 € sur la période 2021-2024.



FOCUS

La Chapelle Numérique plébiscitée par le public

La Chapelle Numérique a ouvert ses portes au public le 19 juillet 2021.

La SEM CAP TOURISME 43 propose des tarifs d'entrée compris entre 6 et 9€.

La fréquentation pour l'année 2021 a été de 30 000 entrées dont 15 000 environ sur la période estivale.

Les retours du public sont majoritairement très positifs. Cela se vérifie sur place, à la sortie des visiteurs, mais également sur internet via les avis « Google » ou « Tripadvisor ». Ainsi le spectacle « Terre de géants » obtient une note de 4,6 sur 122 avis Google et sur Tripadvisor, 7 avis positifs sur 8. Sur ce même site, dès le premier mois d'ouverture, « Terre de Géants » arrive en deuxième position des spectacles les mieux notés.

RESSOURCES ET STRATEGIES

RESSOURCES ET STRATEGIES

05

Faire du Conseil départemental une collectivité de référence

Faire du Conseil départemental une collectivité de référence

Echelon indispensable entre les communes et la grande Région, le Département est la collectivité des solidarités, humaines et territoriales. Dans un contexte budgétaire contraint, le Département est poussé à l'exigence et à l'innovation, au service des Atiligériens.

Pour pouvoir répondre aux besoins des usagers, le Département a la préoccupation d'assurer la meilleure gestion de ses ressources notamment dans les domaines des ressources humaines, de ses ressources financières et de son patrimoine immobilier.

L'objectif est de maîtriser la gestion de ses ressources pour mieux se donner les moyens d'agir.

Les élus en charge des Ressources et Stratégies

Présidente de commission



Chantal FARIGOULE

Vice-Présidente de commission



Nicole CHASSIN

5ème Vice-Président



Michel CHAPUIS

6ème Vice-Présidente



Christelle VALANTIN

Rapporteur du budget



Sophie COURTINE

Membres de la commission



Michel BERGOUGNOUX



Gilles DELABRE



Philippe DELABRE



Brigitte RENAUD



Isabelle VALENTIN



J-P VIGOUROUX

LES RESSOURCES ET STRATEGIES « EN CHIFFRES »

- Fonctionnement : 60,6 M€
(28 % du budget)
- Investissement : 17,9 M€
(25 % du budget)

58 M€ d'investissement réalisés

1353 agents

Mise en place du nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (R.I.F.S.E.E.P.)

163 recrutements

Le Département est propriétaire de **120** immeubles, **240 000 m²** de surfaces

850 véhicules entretenus dont **350** du SDIS

386 marchés publics

Accueil du public : entre **2 700** et **3 600** appels journaliers

FINANCES ET CONTROLE DE GESTION

Budget

Voté au budget primitif
302.86 M€

Dépenses réalisées
289,13 M€

UN PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT DE 334 MILLIONS D'EUROS POUR LA PÉRIODE 2015-2021

L'Assemblée départementale avait signé un engagement fort pour l'avenir de la Haute-Loire, son développement et son attractivité, à travers un PPI de 240 millions d'euros pour la période 2015-2021.

Ce plan d'investissement a été conçu à l'attention de l'ensemble des acteurs du territoire et se décompose en 2 axes forts :

- **une nouvelle politique contractuelle** pour l'accompagnement des projets territoriaux :
 - structurants portés par les communes et les intercommunalités (Les contrats 43.11),
 - de développement économique portés par les acteurs locaux, notamment les entreprises (dispositif « Immobilier d'entreprises »)
 - de proximité portés par les communes de moins de 1 000 habitants (3 appels à projet Fonds 199) pour maintenir la vitalité des investissements de proximité
 - Le déploiement du Très Haut Débit en partenariat avec la Région
- **les projets sous maîtrise d'ouvrage départementale** (notamment routes départementales et bâtiments).

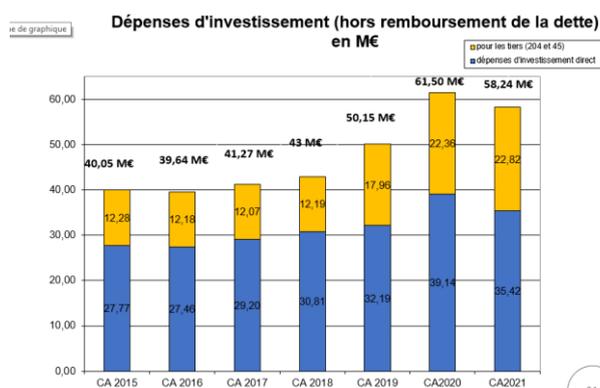
Dans les faits, le montant investi de 2015 à 2021 s'élève à près de 334 M€.

LE DÉPARTEMENT A POURSUIVI SES INVESTISSEMENTS, SANS RECOURIR À LA HAUSSE DES TAUX DE SES IMPÔTS

Sur l'ensemble de la mandature, aucune hausse des impôts départementaux n'a été votée par l'Assemblée départementale.

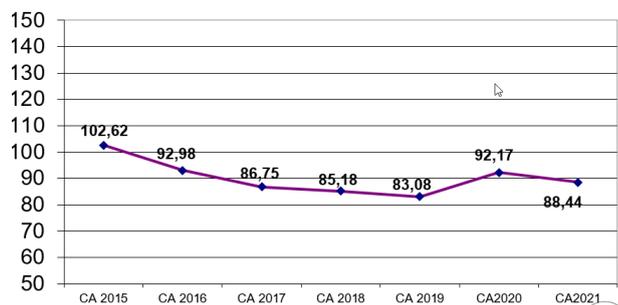
Cela a été rendu possible grâce à la bonne tenue des dépenses de fonctionnement et à des recettes plus importantes que prévues qui ont permis de conserver un niveau élevé d'autofinancement et par conséquent un recours à l'emprunt maîtrisé.

Plus de 58 M€ d'investissements réalisés en 2021

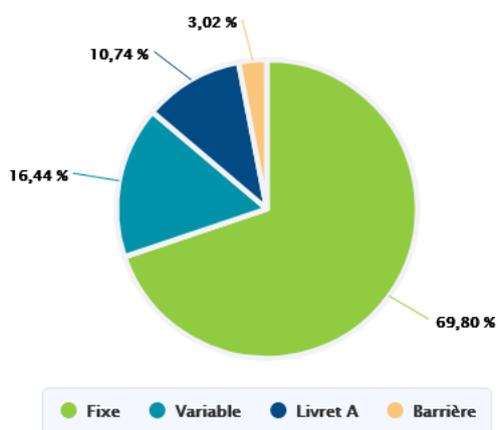


LA GESTION DE LA DETTE

Encours de la dette (M€)



Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen (ExAnnuel)
Fixe	61 725 109 16 €	69,80 %	1,66 %
Variable	14 539 699 29 €	16,44 %	0,50 %
Livret A	9 499 999 99 €	10,74 %	1,02 %
Barrière	2 669 653 66 €	3,02 %	4,49 %
Ensemble des risques	88 434 462 10 €	100,00 %	1,48 %



DES TABLEAUX DE BORD AU SERVICE DU PILOTAGE

Des tableaux de bord des principales dépenses et recettes du Département, sont envoyés par mail mensuellement aux directeurs et directeurs délégués.

LA QUALITE DE LA TENUE COMPTABLE

CHIFFRES-CLÉS

- Epargne brute (recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement) : 47,64 M€
- Taux d'épargne (épargne brute / recettes réelles de fonctionnement) : 17,94%
- Autofinancement (épargne brute – remboursement du capital des emprunts) : 33,91 M€
- Capacité de désendettement (encours de la dette / épargne brute) : 1,86 années

32 058 mandats et 6 098 titres de recettes réalisés en 2021 avec des taux de rejet respectifs de 0,12% et 1,70%.

Indice de performance comptable (IPC qui a remplacé l'IQCL) : 72/100 (65,38/100 en 2020).

L'OPTIMISATION DES RECETTES

Organisme intermédiaire de gestion du FSE : 5,76 M€ de FSE programmés entre 2015 et 2021 pour financer des actions d'insertion réalisées par le Département ou ses partenaires dont 444 K€ en 2021.

Recherche de co-financements : 1,69 M€ de subventions d'investissement de l'Europe, de l'Etat et de la Région ont été perçus en 2021.

Ressources humaines

LE BUDGET

Masse salariale
49 563 756 M€

1353 agents contribuent à l'exploitation et à l'entretien des réseaux routiers, à l'action sociale de proximité, à l'entretien, la maintenance et la restauration dans les collèges.

125 métiers sont représentés au Conseil départemental : accueil, médecin, assistant familial, gestionnaire de dossiers, dessinateur, agent d'exploitation des routes, éducateur spécialisé, photographe-vidéaste...

La Direction des Ressources Humaines (DRH) et ses **31** collaborateurs œuvrent pour les opérations de recrutement, la cartographie des métiers, le suivi des effectifs, la formation et l'accompagnement des agents dans leur parcours professionnel en lien avec l'encadrement.

Elle est en charge de définir et mettre en œuvre les procédures relatives à la carrière et à la paie, la gestion des absences, du temps de travail. Elle a en charge l'organisation et la tenue des instances paritaires et pilote le dialogue social.

2021 SECONDE ANNEE COVID-19

En 2021, l'évolution de la situation sanitaire en France et en Haute Loire, a mobilisé régulièrement la DRH pour adapter l'organisation des services départementaux et permettre la continuité du service public avec des conditions de travail conformes aux exigences sanitaires évolutives.

L'unité santé au travail, en lien avec l'équipe maladie, a actualisé et mis en œuvre les mesures de prévention et de protection (tests COVID, cas contacts, gestion des clusters...) à destination des personnels départementaux

Le conseiller de prévention s'est attaché, en lien avec les directions et les membres du CHSCT, à maintenir des protocoles sanitaires stricts et à les décliner en fiches action pour l'ensemble des services. Des outils, tels que les kits de nettoyage et de désinfection, les équipements de protection (masques, sur blouses) sont toujours à la disposition du personnel. Plus de 50 visites sur sites ont été assurées.

Après avis favorables émis à l'unanimité du CHSCT, les obligations vaccinales et de présentation du passe sanitaire au sein de la collectivité ont été formalisées. L'objectif a été et reste toujours à ce jour, d'assurer la continuité du service tout en garantissant la santé et la sécurité des agents.

MISE EN ŒUVRE DU NOUVEAU REGIME INDEMNITAIRE (N.R.I.)

La mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (R.I.F.S.E.E.P.) a été réalisée sur la paie de mars 2021 avec un effet rétroactif au 1^{er} décembre 2020. La volonté du Département de la Haute-Loire est de faire du régime indemnitaire un levier managérial qui répond aux objectifs :

- de simplification et de transparence de la politique indemnitaire, compte tenu qu'il se substitue à la diversité des primes existantes avant le 1^{er} décembre 2020,
- d'harmonisation et d'équité car l'exercice des fonctions et la récompense de l'investissement personnel prévalent sur le grade détenu et la filière d'appartenance.

La mise en place a été le fruit d'un processus de concertation dont la qualité des débats a constitué un véritable atout. Le dialogue social s'est déroulé dans le respect des valeurs partagées du service public et a ainsi permis d'aboutir à une politique indemnitaire attractive.

Ce dispositif repose sur la hiérarchisation des postes, avec la création de groupes de fonctions qui permettent de valoriser les fonctions occupées, les responsabilités et l'engagement professionnel. Ce régime indemnitaire doit permettre d'encourager la contribution individuelle tout en préservant l'indispensable implication collective, dans un souci de transparence et de cohérence au vu des fonctions exercées par les agents

APPLICATION DES LIGNES DIRECTRICES DE GESTION (L.D.G.)

La mise en place des lignes directrices de gestion (LDG) en 2021 revêt un caractère particulier dans la mesure où elle participe à l'évolution professionnelle et facilite l'accès à des responsabilités supérieures.

L'avancement de grade et la promotion interne font partie intégrante d'une politique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et constituent en ce sens un axe majeur des lignes directrices de gestion.

Elles s'insèrent dans une nouvelle architecture des instances de dialogue social, caractérisée notamment par la suppression, à compter du 1^{er} janvier 2021, de la compétence des commissions administratives paritaires pour l'avancement de grade et la promotion interne au profit de règles définies par ces LDG.

C'est pourquoi un travail de concertation a été engagé en 2020 avec les organisations syndicales pour établir un fil conducteur des critères réglementaires et ceux relatifs à l'appréciation de la valeur professionnelle et des acquis de l'expérience. Un document formalise les règles collectives.

En 2021, une commission ad hoc s'est réunie afin d'examiner l'ensemble des propositions d'avancement de grade et de promotion interne.

ACTION SOCIALE

TICKETS RESTAURANT

Suite au lancement en 2021 d'un marché pour l'attribution des tickets restaurants, les agents bénéficient d'un nouveau prestataire depuis le 1^{er} janvier 2022, à savoir SODEXO.

PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

Afin d'accompagner les agents départementaux pour le volet social, une politique de participation à la protection sociale complémentaire a été redéfinie en 2020.

Un contrat de participation a donc été signé avec VYV MGEN pour **le risque prévoyance**. Le montant de la participation du Département varie selon la catégorie d'emploi de l'agent. Le taux de couverture est ainsi plus important pour les agents relevant des catégories B et C. **587 agents** étaient adhérents au 31/12/2021 à cette couverture prévoyance, alors que seuls **344 agents** avaient adhéré à l'ancien dispositif. Une procédure de labellisation a été mise en place **pour le risque santé**. Le montant de la participation du Département varie selon la composition familiale et la catégorie d'emploi d'appartenance de l'agent. Au 31 décembre 2021, le Département accordait une participation à **445 agents**, contre **199** antérieurement.

MODERNISATION DE LA FONCTION RH

RECRUTEMENT

En 2021 le nombre de recrutements a connu une nouvelle progression.

- **163** recrutements, dont **128** titulaires et **35** contractuels.
- **65,03 % en interne** dont 78,52% de titulaires
- **32 semaines** d'emplois été
- **1343** candidatures traitées

Pour rappel : structure des effectifs

- **54%** d'hommes et **46%** de femmes
- Age moyen : **51%** des agents ont **plus de 50 ans**
- **30,5%** ont de plus de **55 ans**
- **47%** des agents exercent dans la filière technique

GESTION DES COMPÉTENCES

- **Les Entretiens professionnels annuels (E.P.A.)**

Malgré le contexte spécifique lié à la crise sanitaire, la campagne 2021 a pu être menée à bien.

727 EPA ont été effectués soit **72,48%** d'EPA retournés à la DRH et tous étudiés, ce qui correspond à un pourcentage de retour selon les directions de **62% à 100%**.

- **La Formation**

Après une année 2020 pendant laquelle la formation a été particulièrement impactée par la crise COVID, grâce à la mise en place de formations à distance, l'année 2021 a permis la reprise de cette activité.

742 agents formés (687 + 27 assistants familiaux + 28 agents FDE).

Budget : 274 500 € dont 255 646 € (FPT) et 18 854 € (FPH)

2707 jours de formation répartis comme suit :

- Perfectionnement : **1832,5 jours**
- Professionnalisation : **465 jours**
- Intégration : **195 jours**
- Préparation pour concours / examens : **117,50 jours**

FDE

- Organisation de **2 concours**
- Plan de formation : **85.5 jours**
- Formation qualifiante : **11.5 jours**

- **Le Compte Personnel de Formation (CPF)**

Le CPF est un dispositif venu remplacer le DIF depuis 2017. Il a pour objectif de renforcer l'autonomie et la liberté d'action des agents

CHIFFRES-CLÉS

1353 agents rémunérés
1062,2 ETPR* agents permanents
91,6 ETPR agents non permanents
15 ETPR apprentis et contrats aidés
123 assistants familiaux

- **CATÉGORIE A : 27 %**
- **CATÉGORIE B : 13 %**
- **CATÉGORIE C : 60 %**

- 111 agents en situation de handicap (RQTH, reclassements, titulaires d'une ATI)
 - 11 nouveaux contrats d'apprentissage à la rentrée 2021 + 4 déjà en cours
 - 71 stagiaires accueillis dont 18 gratifiés
 - 163 recrutements sur emplois permanents
 - 53 mobilités internes
 - 51 départs à la retraite
- * *équivalents temps plein rémunérés*

publics en ce qui concerne leur formation professionnelle et de faciliter leur évolution professionnelle

Pour l'année 2021, sur **10 demandes** déposées

- **4** ont été accordées pour un montant total de **3 152 €**
- **4** ont été refusées
- **2** abandons en cour

NOUVELLE ORGANISATION DE LA MEDECINE PRÉVENTIVE

Depuis le 1er janvier 2021, le Département adhère au service médecine préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Loire (CDG43). Les agents de la collectivité, hormis ceux des

CORs de la DIST ont été suivis par le Docteur MAZAL, médecin de prévention, assisté de Madame RAVEYRE, infirmière de santé au travail.

DIALOGUE SOCIAL

Un dialogue social soutenu en 2021 dans le cadre des réunions d'instances paritaires, avec :

- 2 réunions du CT,
- 3 réunions du CHSCT,
- 1 réunion du CTE du FDE,

mais également 14 réunions dans le cadre réunions avec les partenaires sociaux sur divers sujets.

INDICATEURS RH PARTAGÉS

Participant à une meilleure disponibilité de l'Information RH au sens large, de nouveaux indicateurs RH ont été développés en co-construction avec la DRI et la DNUM.

Le résultat : disponibles et actualisées automatiquement tous les mois, les données essentielles concernant les effectifs, la masse salariale ont été mis à disposition des directeurs au moyen de l'outil DIGDASH.

SIRH

Un premier pan relatif à l'alignement du Système d'Informations des Ressources Humaines, tendant à la fiabilisation des données et à leur utilisation a été réalisé en 2021 :

- déclaration sociale nominative depuis le 1^{er} janvier 2021
- paramétrage du régime indemnitaire
- remise à niveau du paramétrage des carrières des agents
- lignes directrices de gestion

Cet alignement continuera en 2022-2023, avec l'informatisation de nouvelles fonctions RH dont le recrutement et la gestion des effectifs et des postes, les entretiens professionnels annuels.

Ces projets devront être combinés avec le changement de version du cœur du SIRH assurant la rémunération, le volet statutaire, les absences, ainsi que l'outil de gestion des frais de déplacement. Le projet se déroulera tout au long de l'année 2022 et la migration opérationnelle est planifiée sur Septembre-Octobre-Novembre 2022

2022 sera une nouvelle année d'enjeux importants pour le Département, qui continuera à connaître le renouvellement d'une partie de ses effectifs ainsi que la consolidation de l'organisation de la DRH, par le recrutement de nouvelles compétences sur des postes restés vacants.

FOCUS

L'ORGANISATION DES SERVICES

Une clarification de l'organisation des services départementaux a été réalisée avec la production d'un arrêté d'organisation des services, reprenant la classification des postes d'encadrement en niveaux hiérarchiques.

LE RECRUTEMENT

En 2021, dans le cadre de la nouvelle gouvernance, le processus de recrutement a été modernisé afin de le rendre plus fluide. Un poste de chargé de recrutement a été ainsi créé afin :

D'aider et d'accompagner chaque direction dans leur processus de recrutement : analyse des candidatures, organisation des jurys, aide à la décision, suivi intégration.

De créer une relation authentique avec les candidats et les futurs agents

De développer l'attractivité des emplois départementaux : créer une relation avec les partenaires locaux et partenaires sourcing, participer à des événements, être reconnu et visible.

En 2022 un travail relatif à l'attractivité des métiers départementaux sera initié dans le cadre de CAP 2030.

LA SANTE AU TRAVAIL

La santé et la sécurité au travail a été un des axes prioritaires de la politique RH en 2021 et a particulièrement mobilisé l'équipe pluridisciplinaire intervenant dans ce secteur, qui a été en soutien des directions pendant cette nouvelle année marquée par la crise COVID-19.



BÂTIMENTS

BUDGET

- Dépenses 2021 : 7.2 M€
- Nombre d'agents : 31

Afin d'être au plus proche de la population, le Département s'attache à maintenir la qualité de son parc immobilier, tout en développant des chantiers de plus grande envergure et en réfléchissant à une stratégie à long terme.

Au sein de la Direction Déléguée « Bâtiments et Logistique », le service des bâtiments assure la conduite de la réalisation des travaux neufs et de la réhabilitation des collèges et des bâtiments du Conseil départemental.

Il est en charge de contrôler périodiquement l'état de ces bâtiments.

Enfin, il garantit la maîtrise des coûts d'entretien, de maintenance et des grosses réparations pour améliorer la qualité et l'efficacité de la gestion des bâtiments (hors collèges).

Le **Livre blanc des bâtiments** rédigé en 2016 oriente la politique de gestion patrimoniale de la collectivité pour sa partie immobilière.

Il répond aux enjeux d'adaptation de l'offre de services publics et d'ajustement de l'organisation de certaines directions de la collectivité qui en découlent. L'investissement départemental constitue également un véritable soutien à l'activité économique du territoire par la commande publique générée.

Parallèlement, la recherche d'optimisation logistique et budgétaire permet de maîtriser les dépenses de fonctionnement, conformément aux engagements contractuels de la collectivité passés avec l'État.

GESTION PATRIMONIALE

Le Département est propriétaire de 120 immeubles, 240 000 m² de surfaces qu'il doit entretenir.

HOTEL DU DEPARTEMENT ET BON PASTEUR

Les 2 sites principaux de l'administration départementale sont au Puy-en-Velay : Hôtel du Département, place Mgr de Galard, et site Bon Pasteur, rue de Vienne.

Sur ces sites, en 2021 ont été poursuivies ou engagées les opérations suivantes :

- Finalisation remplacement du contrôle d'accès à l'Hôtel du Département et Bon Pasteur,
- Démarrage travaux de remplacement du Système de Sécurité Incendie,
- Travaux de relocalisation de services suite à réorganisation à l'Hôtel du Département, rénovation du 2^{ème} étage bâtiment Grasmanent (bât C) pour MDDT, rénovation de l'entresol R+1/R+2 au bâtiment A pour le SJAA,
- Travaux sur réseau informatique à l'Hôtel du Département, remplacement des fibres optiques et ajout d'onduleurs,
- Reprises des ouvrages de génie civil sur le site Bon Pasteur (murs de soutènement, etc...)
- Etude pour le remplacement de la gestion technique du bâtiment (GTB) sur l'Hôtel du Département,
- Création de 2 douches pour le service animation de site à l'Hôtel du Département,
- Remplacement de 600 m² de sols souples à l'Hôtel du Département,
- Rénovation de la salle viabilité hivernale.

CENTRES MEDICO-SOCIAUX et MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPES

Inscription de 90 000 € de CP principalement pour des travaux :

- **MDS Yssingeaux** : Bureaux et salles de réunions supplémentaires (1^{ère} phase),
- **MDS de Brioude** : Contrôle d'accès, porte

- arrière et barrière parking,
- **MDS de Monistrol-sur-Loire** : Provision pour travaux d'accessibilité,
- **MDS de Sainte Florine** : Volets roulants, travaux courants sur l'ensemble des MDS, provision sur la MDPH.

MAISON DEPARTEMENTALE DE L'AUTONOMIE

Ce projet regroupera les services de l'Autonomie, la Maison Départementale des Personnes Handicapées actuelle et intègre la création d'une « maison bleue », espace témoin présentant et testant les solutions d'aménagement et d'équipements permettant aux personnes âgées et handicapées de continuer à vivre chez soi.

L'acquisition d'un bâtiment de bureaux sur Le Puy pour concrétiser le projet de MDA a été réalisée en toute fin d'année 2019.

En 2020, le département a conduit les études de maîtrise d'œuvre et a lancé les consultations des travaux d'aménagement. L'ordre de service de l'opération d'aménagement de la MDA dans les anciens locaux de la direction des postes a été donné en mars 2021. Le projet de création d'un data center sur ce même site a été abandonné, compte-tenu des interactions prévisibles entre un établissement ouvert au public voisinant avec un espace dont la sécurité d'accès est un point essentiel.

Des difficultés d'approvisionnement sont venues perturber le planning initial des travaux, l'ordre des tâches ayant été de ce fait un peu rallongée ; les travaux ont rejoint à présent leur rythme habituel.

FOYER DE L'ENFANCE

Travaux réalisés en 2021

- Mesure de la qualité de l'air,
- Réfection de 2 chambres et douches,
- Travaux de remplacement des menuiseries,
- Entretien de la toiture terrasse.

CHIFFRES-CLÉS

- 7.271 M€ investis en 2021
- 120 immeubles
- 240 000 m² de surfaces

BATIMENTS VOIRIE

4 Pôles, 24 COR et 2 CDD et le Parc Départemental Routier accueillent l'ensemble des agents en charge de l'entretien et du déneigement des routes,

Travaux réalisés en 2021

Parc Routier Départemental

- Agrandissement de la réception de l'atelier (début des travaux en 2022)
- Travaux modernisation de l'éclairage,
- Remplacement d'un ensemble menuisé côté magasin.

COR Langeac : Remplacement d'une toiture amiante (études en cours), travaux de mise en conformité électrique,

COR Monastier : création aire de lavage (consultation en cours),

COR St Didier-en-Velay : Construction d'un hangar (début des travaux en 2022),

COR Cayres : Réalisation d'un quai de chargement,

COR Bains et Allègre : Modernisation éclairages (zones de chargement du sel),

Pôle de Monistrol et Pôle du Puy (CAUE) : Rafraîchissement des locaux,

COR Vorey : Remplacement d'un ensemble menuisé.

AUTRES PROPRIETES DEPARTEMENTALES

Certaines propriétés départementales sont destinées au tourisme et à la culture.

CHAPELLE NUMERIQUE

Le Département s'est lancé en 2018 dans la mise en œuvre d'une chapelle numérique, équipement touristique majeur situé dans la cour de l'Hôtel du département.

La Chapelle Numérique, dont les travaux avaient débuté en Avril 2020 se sont achevés au mois de juin 2021. Après la succession des

interventions, la mise au point du matériel scénographique, la première séance de spectacle « Terre de Géant » s'est tenue le 19 juillet.

Il reste à présent à solder comptablement les marchés de maîtrise d'œuvre et des nombreuses entreprises qui, en dépit des difficultés liées aux aléas rencontrés sur ce chantier particulier et à la crise sanitaire, ont mis en œuvre tous leurs moyens disponibles pour terminer cette opération dans ses moindres détails.

Ces travaux ont mobilisé 1 693 921 M€.

Subventions apportées au projet du Pavillon Numérique :

FNADT	1 640 000 €
Région	500 000 €
DRAC	11 292 €
FEADER	150 000 €

DOMAINE DU SAUVAGE

Ce domaine (3300 m² de bâtiments, 750 ha de terrain) est un site touristique majeur caractéristique de la Margeride est situé sur la commune de Chanaleilles. Il regroupe, une auberge, un gîte, des surfaces agricoles et forestières.

Travaux réalisés en 2021

- Suivi des toitures,
- Investigations géotechniques dans le cadre d'un projet futur de nouveau gîte,
- Réfection peinture des menuiseries extérieures, etc,
- Amélioration du réseau informatique.

VILLAGE DE VACANCES DES ESTABLES

Ce site est exploité par délégation de service public par VVF Villages depuis 2013. En tant que propriétaire, le Département en assure la maintenance.

Travaux réalisés en 2021

- Etudes pour le projet global de

- rénovation/extension du site,
- travaux sur menuiseries extérieures,
- remplacement de la centrale de traitement d'air de la piscine,
- petites maçonneries.

AERODROME DE LOUDES

Le département est propriétaire de la plateforme aéroportuaire de Loudes. La gestion est confiée au Syndicat Mixte de Gestion de l'Aérodrome Départemental.

AIRE DE LORLANGES

Le Département est concessionnaire, dans le cadre d'un groupement de l'ensemble de l'aire de Lorlanges située sur l'autoroute A75.

Elle est composée d'une station-service, d'un restaurant, d'une boutique de produits de pays et de sanitaires. Le département gère plus particulièrement la boutique, confiée à un exploitant dans le cadre d'une DSP et les sanitaires.

COUVENT DE LA VISITATION

Acquis récemment, ce site, à proximité immédiate de l'hôtel du département devra permettre la mise en œuvre de projets départementaux actuellement à l'étude.

Quelques travaux de sauvegarde des bâtiments se sont déroulés en 2021 :

- Entretien et réparations diverses en toiture,
- Taille et entretien des espaces verts.

Ainsi que diverses études pour alimenter les projets à venir :

- Investigations géotechniques,
- Désignation d'une équipe de maîtrise d'œuvre pour la restauration du clos couvert de la Chapelle.

ARCHIVES DEPARTEMENTALES

Situées au Puy en Velay, les archives départementales occupent un bâtiment de 5220 m².

Travaux réalisés en 2021

- Remplacement d'une centrale de traitement d'air sur les salles de formation,
- Réfection du logement de fonction,
- Réfection du bureau de Direction.

MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE DE PRET

La bibliothèque départementale est installée depuis 1992 dans ses locaux actuels au Puy en Velay. L'ensemble des surfaces représentent 1350 m².

Travaux réalisés en 2021

- Portails extérieurs,
- Clôture du site,
- Remplacement du Système de Sécurité Incendie et Plans de Sécurité.

CHATEAU DE CHAVANCIAC

Depuis 2009, le département est propriétaire du château de Chavaniac, lieu de naissance du marquis de Lafayette. Depuis, la collectivité poursuit la restauration progressive du site, du château, du parc et des bâtiments annexes.

Travaux réalisés en 2021

- Réfection des toitures du bâtiment de la bergerie,
- Etude sur le remplacement du Système de Sécurité Incendie du château,
- Aménagements et travaux divers (reprise éclairage et peinture accueil, travaux dans les salles d'exposition, etc...)
- Aménagement bureau de l'intendant,
- Elaboration des plans de secours avec les services prévision du SDIS 43.

CONSERVATOIRE BOTANIQUE

Situé sur la commune de Chavaniac-Lafayette, le bâtiment de 560m² sur un terrain de 3,6 ha abrite le siège du Conservatoire Botanique du Massif Central. En 2021, remplacement de l'alarme de sécurité incendie.

DEPOT DE CUSSAC-SUR-LOIRE

Réalisation des travaux de viabilisation du site (réseaux) et aménagement-rénovation de 500 m² de locaux pour l'installation des Restos du Cœur.

ACQUISITIONS ET VENTES IMMOBILIERES

Dans le cadre de ses différents projets, le Département est amené à acquérir, mais aussi à céder des biens immobiliers.

Ainsi, en 2021 la collectivité a acquis des parcelles de terrain pour un montant de 132 343 € soit 229 propriétaires indemnisés et a cédé des parcelles pour un montant de 5 576 €.

Dans le cadre des travaux du Pont de Bas-en-Basset le Département de la Haute-Loire a acquis une maison et des terrains pour 132 291 €.

La cellule foncière a rédigé 185 actes.

L'année 2021 a été également marquée :

- Un important travail de recensement du patrimoine bâti et non bâti de la collectivité
- Le passage de 1 186 parcelles du domaine privé dans le domaine public.

GESTION - MAINTENANCE DU PARC DE VEHICULES ET MATERIELS DU SDIS ET DU DEPARTEMENT

PARC SOUTENU

850 véhicules
600 matériels divers

LE BUDGET

3.2 M€ de fonctionnement
2.7 M€ d'investissement

EFFECTIF

33 agents et 2 apprentis

ACTIVITE

4300 interventions atelier
400 dépannages

Le Service Maintenance des flottes (SMF) est chargé de mettre à disposition des directions de la collectivité les matériels et véhicules nécessaires à leur activité. Le périmètre historique des services routiers s'est progressivement étendu à l'ensemble de la collectivité.

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE SDIS 43

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le SMF assure aussi la maintenance et le suivi des 350 véhicules du SDIS43 dans le cadre d'une convention de création de service unifié.

L'entretien des matériels du SDIS représente 23 % de l'activité et du budget maintenance du SMF.

MUTUALISATION DE LA NAVETTE DU SDIS 43

Dans ce périmètre, les fournitures commandées au SMF par les services du Département (matériels techniques pour la DIST et masques des personnels des collèges) sont livrées chaque semaine dans les centres opérationnels routiers par le fourgon du SDIS43, qui distribue également les fournitures et les courriers dans les 58 casernes SDIS du territoire.

VISITES MEDICALES D'APTITUDE A LA CONDUITE DES POIDS-LOURDS PAR LE MEDECIN AGREE DU SDIS 43

Un protocole d'organisation des visites médicales d'aptitude à la conduite des Poids-Lourds par le médecin agréé du SDIS a été signé en 2021. Quatre consultations ont été organisées dans ce cadre début 2022

ECONOMIES STRUCTURELLES

La mise en place du service unifié de maintenance des matériels permet aux deux entités de réaliser des économies (mutualisation des ressources humaines, des moyens logistiques, des outillages atelier, des formations, procédures d'achats public communes...).

UNE FLOTTE DIVERSIFIEE...

La flotte de matériels à entretenir se compose de :

- véhicules légers
- véhicules utilitaires, dont 60 ambulances du SDIS
- poids-lourds
- matériel agricole (tracteurs)
- engins de TP (compacteurs, chargeurs...)
- matériels de déneigement (saleuses,

- centrales à saumure, fraiseuses)
- bateaux du SDIS.
- petits matériels d'espaces verts (tondeuses, tronçonneuses, rotatifs...)

... ET DES COMPETENCES TECHNIQUES ETENDUES

Les 15 mécaniciens du service maintenance de flotte effectuent des réparations dans des domaines de compétence technique variés :

- mécanique
- électricité
- hydraulique
- pneumatique
- chaudronnerie
- carrosserie
- peinture automobile

Le service assure aussi :

- le suivi des contrôles réglementaires (engins de levage, compresseurs, cuves à carburant...)
- la mise en conformité des matériels (remplacement des crochets d'attelage des Poids-Lourds, dispositif de sécurité des bennes basculantes hydrauliques)
- la confection de panneaux de signalisation temporaire.

CERTIFICATION ISO 9001

Le service maintenance de flotte est certifié ISO 9001.

Une centaine d'informations documentées et de procédures ont été mises en place, 26 indicateurs permettent de suivre l'activité du service (atelier, magasin, achats, comptabilité, RH...)

INTERVENTIONS DE PROXIMITE

Si les révisions, les interventions sur les moteurs, les boîtes à vitesse, les embrayages... ont lieu à l'atelier, la plupart des réparations de 1er niveau (échange d'une batterie, réparation d'une fuite hydraulique...) sont réalisées dans les centres du Département et les casernes du SDIS grâce à 2 fourgons-atelier aménagés.

DISTRIBUTION DE PROTECTIONS CONTRE LE COVID EN 2021

- 10 campagnes de distribution avec la navette du SDIS
- 69 000 masques distribués
- 106 flacons de gels HA et désinfectant

Ainsi, l'atelier n'est pas engorgé et les délais d'immobilisation des matériels sont réduits.

En outre, ces interventions de proximité, planifiées et regroupées par secteur géographique permettent de réduire les consommations de carburants et les émissions de GES.

ENTRETIEN PREVENTIF DES MATERIELS

Le SMF s'attache à effectuer un entretien préventif des matériels pour réduire les coûts de remise en état et les délais d'immobilisation.

Dans ce cadre, des fiches de suivi des matériels de haute technicité (tracteurs-épareuses) sont périodiquement renseignées par les services utilisateurs. Au moindre dysfonctionnement ou début de dégradation (fissures) signalé, les matériels sont immédiatement remis en état. Des fiches de suivi seront mises en place pour les engins de déneigement en 2022.

ASTREINTES MECANIKES H24

Le service assure des astreintes 7j/7 et 24h/24. Les mécaniciens sont appelés toute l'année en dépannage sur des véhicules du SDIS, et durant la période de viabilité hivernale sur les véhicules du Département ou les engins de déneigement sont particulièrement sollicités.

PROTECTIONS CONTRE LA COVID

Le SMF a continué d'assurer la distribution de protection contre la COVID (masques, gels hydro-alcoolique et désinfectant) aux services de la DIST et aux collègues.

Dix campagnes ont été organisées 2021

ADAPTATION DU MATERIEL AUX NOUVELLES TECHNIQUES D'ENTRETIEN DES ROUTES

Après une expérimentation menée en 2020 sur le secteur de Brioude-Langeac, une épandeuse à lait de chaux a été achetée pour chaque pôle de territoire en 2021.

A la différence du traitement curatif par gravillonnage, l'épandage de lait de chaux permet de traiter de manière préventive le ressuage des routes par fortes chaleurs.

Cette technique est également plus sécuritaire, la présence de lait de chaux sur les routes

n'altérant pas l'adhérence des véhicules (2 roues en particulier).

DES MOYENS DE TRANSPORT ECOLOGIQUES

Les collectivités sont tenues de renouveler un quota de véhicules thermiques par des véhicules à faible / très faibles émissions (30 % de VL-VU jusqu'en 2024).

Un marché de location / entretien de 11 véhicules électriques a été notifié début 2020.

Chaque année, le SMF sera tenu d'acheter ou de louer 5 ou 6 véhicules hybrides ou électriques. Des bornes de recharges électriques seront installées sur les sites de la collectivité. De plus, les utilisateurs peuvent également recharger les véhicules sur une des 47 E-Born publiques réparties sur le territoire. Par ailleurs, 5 vélos à assistance électrique ont été mis à la disposition des agents du Département.

AFFAIRES JURIDIQUES ET COMMANDE PUBLIQUE

La Direction déléguée Juridique, Assemblées et Achat apporte **son expertise aux services en matière d'achat** (sourcing, définition préalable du besoin, négociation, suivi de l'exécution) et de marchés publics (procédures à suivre, rédaction des cahiers des charges, conseil juridique).

Elle assure le secrétariat de la commission d'appel d'offres (CAO) et de la commission départementale des marchés.

Elle assure aussi la **sécurité juridique des décisions prises par la collectivité** en assistant et conseillant les services. Elle identifie dans l'actualité réglementaire et jurisprudentielle, les évolutions prévisibles qui pourraient impacter l'activité de la collectivité. Elle rédige les mémoires en défense devant les juridictions et assure le lien avec les avocats.

COMMANDE PUBLIQUE

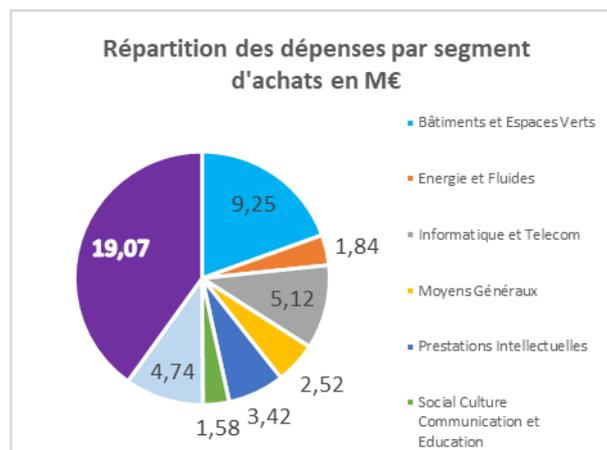
- 47.53M€ d'achats réalisés
- 88.8 % des achats réalisés dans le cadre des marchés publics

Un travail d'accompagnement des services principaux acheteurs sur la définition d'une stratégie achat a été mené, conjointement à une campagne de sensibilisation sur la clause sociale.

CHIFFRES-CLÉS

- 47.53 M€ d'achats réalisés
- 88.8 % des achats réalisés dans le cadre des marchés publics
- procédures de mise en concurrence lancées en 2021
 - Procédures adaptée (MAPA) : 44
 - Appels d'offres ouverts : 18
 - Procédure avec négociation : 3
- Soit 386 marchés, 28 % de marchés de travaux

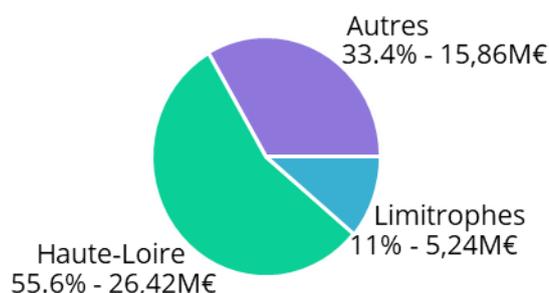
LA REPARTITION DES ACHATS SUIVANT LA NOUVELLE NOMENCLATURE



La nomenclature achat est un outil permettant de vérifier la valeur des achats effectués par l'acheteur en fonction des seuils prévus par le code de la Commande publique.

La nomenclature est utilisée afin de déterminer le caractère homogène des besoins et les achats transversaux.

LA REPARTITION DES ACHATS PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE



UN FAIBLE NOMBRE DE CONTENTIEUX

Sur 8 nouveaux contentieux introduits devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand, la majorité sont des recours contre un refus de remise de dette du RSA, un indu de RSA, une suspension de RSA, et contre des refus de carte mobilité inclusion mention stationnement.

Les autres contentieux comprennent des demandes indemnitaires pour faute alléguée du Département ou dommage commis par des mineurs confiés.

Des expertises sont en cours suite à un glissement de terrain et une inondation.

CHIFFRES-CLÉS

60 % : pourcentage de décisions favorables au Département

Sur les six jugements rendus par le tribunal administratif de Clermont-Ferrand et les quatre arrêts rendus par la Cour Administrative d'Appel de Lyon, six sont favorables au Département.



FOCUS

Un Chargé de mission, déontologie, prévention, transparence pour quelles missions ?

Dans le cadre des lois de 2013 sur la transparence de la vie publique qui instaurent des mécanismes de prévention des conflits d'intérêt, le Chargé de mission déontologie, prévention, transparence exerce 3 missions principales :

- Accompagner les élus dans la mise en œuvre de bonnes pratiques en matière de déontologie,
- Sensibiliser les élus à la prévention des conflits d'intérêt dans l'exercice de leur mandat,
- Assurer la gestion administrative des élus en interface entre le Cabinet de la Présidente et la DRH et animer le plan de formation des élus.

Cabinet de la Présidente et communication

LE BUDGET

Dépenses
728 849 €

2021 : UNE ANNEE DE TRANSITION POUR LE CABINET'

L'année 2021, comme pour l'ensemble de la Collectivité départementale, aura été une année de transition importante : fin du mandat 2015-2021, renouvellement de l'Assemblée départementale, changement de Présidence et mise en place d'une nouvelle direction auront marqué l'évolution du Cabinet.

La première partie de l'année 2021 a été consacrée à l'accompagnement de la fin du mandat 2015-2021 de la précédente majorité départementale.

Suite aux élections de juin 2021, la nouvelle Assemblée départementale a été mise en place en juillet 2021 par l'élection d'une nouvelle Présidente du Département, Marie Agnès PETIT le 1^{er} juillet 2021.

Enfin, suite à l'élection de la Présidente le Cabinet a changé de direction avec l'arrivée le 12 juillet de Karine Vincent, Directrice de Cabinet et Mathieu Freyssenet-Peyrard, Directeur adjoint de Cabinet. L'année 2021 a donc été aussi consacrée à structurer le Cabinet autour de la Présidente : Marie Fortunato est devenue la secrétaire particulière de la Présidente et des Vice-Présidents, un pool élus a été mis en place avec Valérie Dumery, Françoise Allemand et Nathalie Treille pour répondre efficacement aux demandes et sollicitations des conseillers départementaux.

L'ensemble des équipes du Cabinet se sont organisées pour accompagner la Présidente, son nouvel Exécutif et l'ensemble des conseillers départementaux dans ce début de mandat tant dans la prise de fonction que sur le début du travail mis en place autour du plan de mandat Cap 2030.

INTERVENTIONS INDIVIDUELLES

Les interventions du Président du Conseil départemental portent sur des demandes ou des situations individuelles (*emploi, difficulté administrative ou financière, etc.*).

Elles représentent encore une grande partie de l'activité du secrétariat du Cabinet.

Avec **615 enregistrements en départ "courrier"**, (384 en 2020). Ces courriers ne se rapportent pas seulement à des dossiers se situe très nettement en-dessous du volume des années précédentes (*547 envois en 2019, 726 en 2015*).

↳ **Effet crise sanitaire Covid-19.**

Principaux objets de ces courriers :

- 76 pour recherche d'emploi (*dont 9 pour des mutations dans le département*) ;
- 56 pour demandes d'aides financières particulières (*Fonds de Secours Départemental, aides à la formation et aux études...*) ;
- 11 pour l'APA ou concernant le handicap.

170 nouveaux dossiers ont été créés en 2021 (*138 en 2020*).

COMMUNICATION

Afin de valoriser et d'accompagner les diverses actions développées par l'ensemble des directions opérationnelles, la communication s'est appuyée sur les vecteurs traditionnels que sont le magazine départemental dont 4 numéros ont été publiés, la réalisation de plaquettes thématiques, la diffusion de messages à travers les réseaux sociaux (Facebook et Instagram), de la presse quotidienne régionale et des radios locales.

Plus de 50 vidéos ont également été produites intégralement en interne et diffusées sur les réseaux sociaux et le site internet.

À ce titre, la Direction de la Communication a ainsi accompagné plus spécifiquement plusieurs projets importants de la Collectivité pour l'année 2021 : ouverture de la Maison départementale de l'Habitat, communication sur les élections départementales et sur l'installation de la nouvelle Assemblée départementale, inauguration de la Chapelle Numérique, finalisation de la charte graphique du Département et des différents supports signalétiques...

Le Service communication a en outre poursuivi la communication interne à destination des agents à travers le JADE (4 numéros en 2021) et la lettre d'information numérique (10 numéros en 2021) pour les informer sur la vie et les temps forts de notre collectivité mais également sur l'évolution de la crise sanitaire et les consignes de travail spécifiques qu'elle a engendrées.

Le Service communication a aussi activement communiqué sur les actions de la Direction des relations humaines, telles que la mise en place du nouveau régime indemnitaire et l'information sur les la protection sociale complémentaire.

GESTION ADMINISTRATIVE DES ÉLUS

Depuis le 2^e trimestre 2018, le Cabinet assure le suivi, en application du règlement intérieur adopté par les élus en 2015, de plusieurs aspects concernant la situation administrative des **38 conseillers départementaux** :

Suivi des présences aux réunions de la collectivité (*dont Commission permanente ; sessions de l'Assemblée départementale et commissions internes*) ainsi qu'aux manifestations auxquelles les élus sont conviés ou pour lesquelles le Président leur demande de représenter le Département.

En 2021 se sont tenues au 1^{er} semestre 21 commissions et 3 Assemblées départementales.

Au 2^{ème} semestre 14 commissions se sont tenues et 4 assemblées départementales. Le 1^{er} juillet 2021 la nouvelle Assemblée départementale a élu la présidente du Département, Marie-Agnès PETIT.

Gestion administrative des frais de déplacement, dans le cadre prévu par le règlement intérieur ;

- Collecte des données administrative en vue de l'établissement des indemnités, par le service des Ressources Humaines
- Dossiers de retraite, prélèvements à la source, et relation avec la HATVP (*Haute autorité pour la transparence de la vie publique*).

PARC AUTOMOBILE

Depuis 2020, tous les véhicules en propriété sont gérés par le service Maintien de la Flotte. Depuis septembre 202 les **6 véhicules électriques en location**, sont également gérés par le service Maintien de la Flotte.

Au sein de ce parc automobile, le Cabinet assure la **gestion des réservations de 20 véhicules de service**, domiciliés à l'Hôtel du Département. Dans le cadre de la **dématérialisation** déployée par la collectivité, la réservation des véhicules se fait par les agents, directement, grâce au logiciel e-Attal.

Projet de mise en place d'une boîte à clés en 2022 pour la gestion des réservations des véhicules.

Dans le cadre de l'**action "Éco-conduite"** inscrite au Plan Climat Énergie Territorial, les chauffeurs du Cabinet assurent une **formation aux agents** utilisant pour la 1^{re} fois les véhicules électriques, dont la conduite et le câblage de mise en charge nécessitent une prise en main toute particulière.

En 2021, le Cabinet s'est occupé en lien avec le service Maintien de la Flotte du contrôle technique et des révisions des véhicules en location et en propriété.

ACCUEIL DE L'HÔTEL DU DÉPARTEMENT

3 hôtesses d'accueil à l'Hôtel du Département assurent un accueil physique, avec accompagnement jusqu'au lieu de rendez-vous, et réalisent les badges d'accès.

Elles assurent également un accueil téléphonique, traitant à l'année **34 639 appels**, soit entre **2 700 et 3 600 appels journaliers**.

Il a été constaté, sur 2021, une forte augmentation de **+ de 5 000 appels rentrants**

Augmentation depuis la crise du COVID

FONDS DE SECOURS DÉPARTEMENTAL

En 2021, 440 rapports d'enquête sociale établis majoritairement par nos assistants sociaux, mais aussi par d'autres organismes ont été étudiés par la Commission de secours, qui a tenu 24 réunions.

361 secours financiers ont été accordés pour un montant total de 61 429 euros. Cela représente une aide moyenne de 170 euros.

Au cours de l'année 2021, la Paierie départementale n'a plus souhaité que le Département de la Haute-Loire émette des aides financières sous la forme de chèques. Aussi, les 3 régies d'avance sur les territoires du Velay, de Lafayette et de la Jeune Loire ont été mises à contribution afin que les aides financières d'urgence accordées par la commission du Fonds de secours départementale soient versées directement en espèces aux personnes en grandes difficultés. Aussi, sur les 361 secours financiers qui ont été accordés, 54 ont été effectués par une des 3 régies d'avance.

La commission a rejeté 52 dossiers, 4 ont été réorientés, 21 ont été classés sans suite et 2 demandes ont été annulées par les demandeurs.

Suite à la nouvelle mandature le 1er juillet 2021, Florence TEYSSIER, Vice-Présidente en charge des solidarités humaines a pris la présidence de la commission du Fonds de secours départemental. Tous les quinze jours, les membres se réunissent afin de statuer sur une vingtaine de dossiers.

ENTRETIEN MÉNAGER DES LOCAUX, HÔTEL DU DÉPARTEMENT

Arrivée de **3 agents sous contrats** dont une travailleuse handicapée issue de l'ADAPEI sur des postes vacants (retraite) et 1 nouvel agent titularisé

L'équipe composée de **8 agents** d'entretien pour les bureaux et 2 agents d'entretien à l'animation du site

Les remplacements maladie ou congés continuent à s'effectuer en internes

- **Site Bon-Pasteur** : marché pour l'entretien des bâtiments, géré par le service Juridique et Marchés Publics.

- **Produits d'entretien** : depuis janvier 2014, les achats sont gérés par le service Assemblées & Moyens généraux.

ANIMATION DU SITE

MANIFESTATIONS

L'Hôtel du Département accueille des réunions internes à la collectivité, mais également de nombreuses manifestations extérieures grâce aux équipements spécifiques dont il a été doté dès l'origine.

Pour 2021, seulement **15 manifestations extérieures payantes** ont pu être organisées. Recette : **14 073,40 €**.

304 réunions ont été réalisées dans les espaces Jacques-Barrot et Lafayette.

2 prestataires assurent le fonctionnement de la régie : **Anis Production** et **JM Prod**.

Coût de 30 131,88 €. L'augmentation s'explique par le nombre important de réunions internes organisées dans l'espace Jacques Barrot

1 069 euros a été facturé pour ces prestations pour les organismes externes

1 774 réunions se sont tenues dans les 6 petites salles **soit 230 à 358** réunions par salles

EXPOSITIONS

Seulement **4 expositions**, sur les 5 programmées dont une qui a dû être annulée par les organisateurs de la Société des Membres de la légion d'honneur

Eric Violon, photographies, 3 mai -02 juillet ;

Biennale d'aquarelle de Brioude, peintures, 24 mai -26 juin;

Exposition collective 20 ans de découverte artistique, 05 juillet- 03 septembre ;

les Ponots graphies, photographies 22 octobre -05 janvier.

867 visiteurs recensés par les hôtesses d'accueil.

- **Pas d'acquisition d'œuvre par le Département.**

ESPACE DE RESTAURATION

L'espace de restauration de l'Hôtel du Département est géré par l'ESAT Les Horizons, dans le cadre d'une délégation de service public, qui court jusqu'au **16 avril 2024**. Pour 2021, le loyer est de **10 180,81 €** (charges comprises : eau, électricité et téléphone)

FOCUS

Le nouveau site Intranet du département

Le nouveau site intranet, opérationnel depuis septembre 2021, permet de compléter la diffusion des informations présentes dans le journal interne et la lettre d'information numérique. Après plus d'un an, le projet de refonte de notre portail intranet, mené par la Direction Générale des Services en étroite collaboration avec la DNUM et le Service Communication, est donc arrivé à son terme.

Toutes les Directions ont travaillé activement afin de finaliser les contenus et les ressources documentaires. L'objectif de cette refonte était de passer d'un Intranet de stockage de données et d'informations descendantes à un Intranet stratégique, participatif, véritable outil de culture commune, de communication, d'information, de veille, d'échange et de travail pour l'ensemble des agents de la collectivité.

Développement numérique

L'OPTIMISATION DE LA DÉPENSE PUBLIQUE GRÂCE AU « TRAVAILLER ENSEMBLE »

Le Département a continué de mutualiser ses achats ou ses compétences avec d'autres structures publiques (départements, EPCI, SDIS...).

- Partage des fonctions de délégué à la protection des données (DPO) entre le Département, la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay et le SDIS 43
- Pilotage du groupement d'achat pour la mise en place d'un système d'archivage électronique (SAE) avec la CAPEV, le CCAS, la ville du Puy en Velay, le CD du Cantal, le CD de la Creuse

SDIS43 – CHER : Numéro unique 15-18 et lieu unique virtuel : le Département a proposé de réunir virtuellement les 2 salles de régulation du SDIS et du CHER afin de rapprocher les équipes de coordination des interventions. Cette solution devait permettre de résoudre la difficulté d'un regroupement géographique onéreux pour les 2 structures, avec des délais élevés de mise en œuvre et des difficultés pour l'hôpital de mettre à disposition des médecins sur le site du SDIS. Cette proposition n'a pas abouti.

SDIS43 – DPT Atelier mutualisé : la numérisation du service unifié (SPRD) se poursuit, notamment grâce à la mise en place d'un lien d'infrastructure (fibre optique) entre le Département et le SDIS43 pour automatiser les échanges entre les différentes applications partagées.

D'autres opportunités de travail sont en cours d'évaluation avec les collectivités limitrophes (Métropole de Lyon, Agglomération et ville du Puy en Velay, Département de la

Loire et les Départements ruraux proches) :

- La CyberSécurité qui aujourd'hui nous concerne tous est un sujet vaste et nouveau que l'on souhaite partager, autant sur les pratiques que les moyens à mettre en œuvre. L'objectif est de créer un réseau maillé de sauvegardes pour permettre à toutes les collectivités d'héberger les sauvegardes des uns et des autres afin de sécuriser au maximum notre patrimoine de données pour se prémunir d'une attaque de crypto-virus.
- La création d'un Data-Center ou centre de données pour héberger les systèmes d'informations de secours (dont la sauvegarde). Il permettrait une reprise d'activité plus rapide en cas de sinistre sur les sites principaux.

CHIFFRES-CLÉS

- **58,5%** des logements sous compétence du Département ont été raccordés au Très Haut Débit
- **76 000 000 €** : montant de la participation prévue du Département au plan Très Haut Débit 2013-2037. Depuis 2013, les dépenses se sont élevées à 16 482 350 € en Investissement et à 838 380 € en Fonctionnement
- **91 structures publiques** sont entrées dans le dispositif WIFI43 et **182 bornes** ont été installées
- **Les 22 pylônes** du Département sont passés en 4G. **45 pylônes** ont été priorités dans le cadre du Programme New Deal. **10 nouveaux pylônes** sont en service tous programmes confondus

L'ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT LIÉ À LA DIGITALISATION

Le Département a pour ambition d'être chef de file de la transformation digitale du territoire et de la collectivité.

Le changement se concrétise par le déploiement de nouveaux équipements permettant le travail collaboratif en ligne et le télétravail :

- **Matériel de visio-conférence** dans les bureaux des directeurs :
 - ConferenceCam tout-en-un avec objectif ultra-large
 - Moniteurs 54 pouces
- **Application de visio-conférence**, Cisco WebEx en remplacement de Jitsi. Chaque direction possède un pool de salles virtuelles dont chaque agent peut disposer à sa guise.
- **Double écran** pour les agents, afin de faciliter l'utilisation et la saisie simultanée dans les applications métiers
- **Application de partage de fichiers,**

interne et externe, pour fluidifier et sécuriser l'échange de dossier avec nos partenaires.

Et dans des champs fonctionnels spécifiques :

- Nomination 3 mandataires afin de simplifier la remise des certificats électroniques en interne auprès des agents et sécuriser le processus de gestion du parc de certificats électroniques.
- Réalisation de sourcing sur les solutions de gestion électronique du courrier (GEC) et gestion relation citoyen (GRC)
- Etude sur la mise en place du PES marché en lien avec la mise en place de la Gestion électronique de documents (GED) avec la solution Marco web de gestion des marchés publics sur les processus de consultation et d'exécution.
- Etude pour la refonte et l'optimisation du processus de saisine par voie électronique (SVE) via l'outil Blueway : gestion de formulaires et automatisation de tâches (RPA).

FOCUS

Outil collaboratif

- 15 écrans installés aux directeurs et Chefs de service
- 7 barres vidéos
- 153 318 fichiers stockés dans le drive, pour une taille totale de 467 GB, et 25 GB pour le Drive Elus
- 220 agents équipés de double écran

Outil télétravail

- 300 visio WebEx organisées entre septembre 2021, date du déploiement, et décembre 2021
- 644 PC portables déployés (nouveaux matériels ou remplacement de pc fixes)

ENFANCE JEUNESSE



Permettre de bien grandir en Haute-Loire

- *Les modes de garde des jeunes enfants, la Protection Maternelle et Infantile, l'adoption, la prévention et la protection de l'enfance, l'adolescence... autant de sujets pour lesquels le Département est aux côtés des familles. L'enfant a des besoins, communs et universels qui sont reconnus fondamentaux, dans le sens où leur satisfaction permet sa construction dans la plénitude de ses potentialités, du respect de ses droits et au service de son développement et de son accès à l'autonomie et à la socialisation. Le Département souhaite répondre aux besoins des enfants en apportant une solution adaptée à chacun.*
- *Le Département assure la construction, la rénovation, l'entretien, l'équipement et la sécurisation des collèges ainsi que l'accueil et la restauration des élèves. Au-delà des compétences obligatoires, diverses politiques volontaristes sont conduites en faveur de la réussite éducative, du développement personnel et de l'égalité des chances des collégiens.*

Les élus en charge de l'Enfance Jeunesse

**Président
de commission**



Arthur LIOGIER

**de Vice-Présidente
de commission**



Bandine DELEAU-FERRET

**7ème
Président**



J-P VIGOUROUX

Vice-

**Conseillère
départementale
déléguee
enfance en
danger et
enfants en
situation
d'handicap**



Christiane MOSNIER

**Conseillère
départementale
déléguee
"Manger local
et bio"**



Marie-Laure MUGNIER

Membres de la commission



Raymond ABRIAL



Jean-Paul AULAGNIER



Jean-Marc BOYER

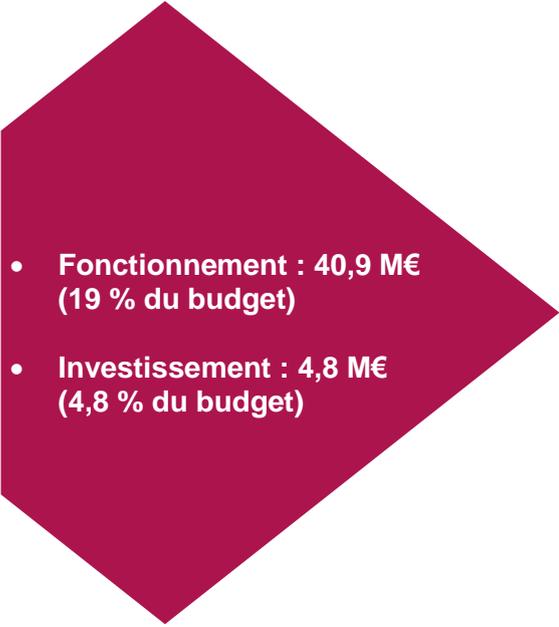


Florence TEYSSIER



Christelle VALANTIN

L'ENFANCE JEUNESSE « EN CHIFFRES »

- 
- Fonctionnement : 40,9 M€
(19 % du budget)
 - Investissement : 4,8 M€
(4,8 % du budget)

1 234 enfants et jeunes
majeurs accompagnés.

758 enfants et jeunes majeurs confiés à
l'Aide Sociale à l'Enfance

11 collèges sensibilisés aux économies
d'énergie

23 collèges engagés dans la démarche
« Manger local et bio au collège »

Espace Numérique de Travail : **2,5** millions
de visites

Enfance et famille

Ce sont bien la prévention en matière de santé (femmes enceintes, jeunes enfants), la prévention en matière de rupture avec le système (déscolarisation, délinquance, difficultés d'insertion sociale et professionnelle des mineurs) et le soutien aux familles qui restent au cœur des préoccupations du Département.

Le Département organise ses dispositifs

- de prévention,
- de protection de l'enfance

Pour apporter des réponses au plus près des besoins des familles et des enfants en difficultés.

L'ENJEU MAJEUR DE LA PREVENTION

Fixé depuis quelques années et réaffirmé au travers de CAP 2030, cet enjeu est au cœur des objectifs du Département en matière de protection de l'Enfance. Intervenir le plus tôt possible pour éviter la dégradation des situations. Avoir une action graduée, souple, adaptée aux besoins repérés sont et seront des objectifs forts de la politique du Département en matière de Protection de l'Enfance

LE REPERAGE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS A RISQUE

Tous les enfants de moins de 4 ans doivent avoir eu un contact avec le service prévention santé/PMI.

Le Département, notamment le service Prévention Santé/PMI, effectue des bilans de santé (qui avaient été arrêtés en 2014) dans les écoles maternelles et a requalifié les consultations des puéricultrices et des médecins de la PMI dans les permanences des Maisons des Solidarités. Le taux d'enfants concernés par les bilans de santé est passé de 5% en 2014 à plus de 80% en 2019. Ce taux

s'est toutefois infléchi dans le contexte de la crise sanitaire. Des détections de problématiques de développement ou de santé publique (hygiène bucco-dentaire) ont conduit à des orientations vers les médecins de PMI ou des spécialistes ainsi qu'à des actions de promotions de la santé (lavage des dents...).

Le service de PMI mobilise ses équipes dès lors qu'une situation vulnérable est identifiée et travaille pour ce faire avec les partenaires institutionnels, notamment les services de maternité, néo natalogie et pédiatrie.

Il est également présent auprès de la population des jeunes (ados, jeunes adultes) dans des actions de prévention, éducation à la sexualité, notamment auprès des enfants confiés à l'ASE.

Le service de PMI tend à diversifier ses actions auprès des familles, dans un but « d'aller vers » et de délocalisation : création de lieux d'accueil autour du jeu en partenariat avec d'autres structures telles que les ludothèques, avec le projet d'inscrire certaines de ses actions dans des espaces dédiés à la parentalité.

UNE ATTENTION RENFORCEE SUR LA QUESTION DU STATUT DE L'ENFANT

La loi de 2016, traite largement de la question du statut des enfants confiés. Entre autre l'apparition du délaissement parental est venue ouvrir une nouvelle voie dont se sont rapidement saisies les équipes ASE. La création de la CESSEC, les formations débutées en 2021 pour les cadres et élargies aux agents dès 2022 permettent que cette question soit au cœur des réflexions autour des Projets Personnalisés de chaque enfant.

Ainsi, en 2021, 8 enfants ont bénéficié d'une Délégation d'Autorité Parentale, 2 enfants d'un retrait d'autorité parentale et 5 enfants d'un délaissement parental. Sur ces deux dernières

années, les procédures de délaissement ont permis à 6 enfants d'être adoptés par leur assistante familiale.

Ainsi, le Département est vigilant à ce que les enfants confiés au service ASE, pour lesquels un projet de retour à domicile n'est pas envisageable, puissent voir leur parcours sécurisé et construit en dehors de l'assistance éducative.

LES EFFETS DE LA CRISE SUR LES ENFANTS

Crise sanitaire, crise économique, crise écologique...autant de facteurs venant fragiliser la société et, à travers elle, les enfants et adolescent.

Le rapport sur la santé mentale des enfants et des adolescents pointe, entre autre, une augmentation des passages aux urgences pour gestes, idées et troubles de l'humeur chez les 15-24 ans.

Le Département de la Haute-Loire n'est pas préservé et l'on observe une aggravation des troubles du comportement, une augmentation du nombre d'informations préoccupantes.

Ces évolutions sont venues impacter la politique départementale qui visait une réduction du nombre d'enfants confiés (effective entre 2018 et 2020). En effet, sur 2021, le nombre d'enfants concernés par une mesure de protection de l'enfance augmente.

CHIFFRES-CLÉS

- 1 234 enfants et jeunes majeurs accompagnés.
- 758 enfants et jeunes majeurs confiés à l'ASE dont :
 - 269 accueillis en établissement
 - 221 accueillis en famille d'accueil
 - 76 Mineurs non accompagnés (MNA)

FOCUS



La crise sanitaire a eu pour effet de retarder la mise en œuvre de certaines actions initialement prévues dans la démarche de réorganisation de l'ASE.

Le Département a adapté son accompagnement des familles et des enfants sous sa responsabilité pendant la crise sanitaire.

ASE - Mineurs Non Accompagnés

L'ordonnance sanitaire n° 2020-312 du 25 mars 2020 relative à la **prolongation de droits sociaux** a interdit de sortie des dispositifs de l'Aide sociale à l'enfance tout MNA atteignant sa majorité durant la période de crise du Covid-19 jusqu'au 31/12/2021.

Prévention Santé / PMI

- Renouvellement du Schéma Départemental des services aux Familles
- Mise en place de la réforme des Modes d'accueil
- Engagement des travaux en vue de la structuration d'un réseau des Maisons d'assistantes Maternelles (MAM)

Collèges

LE BUDGET

Dépenses
10 459 800 M€

Le Département assure la construction, la rénovation, l'entretien, l'équipement et la sécurisation des collèges ainsi que l'accueil et la restauration des élèves.

Au-delà des compétences obligatoires, diverses politiques volontaristes sont conduites en faveur de la réussite éducative, du développement personnel et de l'égalité des chances des collégiens.

L'OPTIMISATION DES MOYENS HUMAINS

Qualité de vie au travail :

... des agents polyvalents entretien restauration

2021 a été la concrétisation de la mise en œuvre de la méthode globale de nettoyage dans les collèges avec :

- **Réalisation d'un film** (tutoriels séquencés) tourné au collège Anne Frank de Brives-Charensac
- Ecriture des protocoles (**référentiel et guide**) pour l'harmonisation des pratiques.

... des agents de maintenance

Dans le cadre du développement des compétences des agents de maintenance, et afin de répondre aux besoins des collèges en matière de maintenance informatique, des référents techniques numériques ont été identifiés.

Les objectifs sont d'améliorer la qualité du support et de proposer plus de proximité et de réactivité, en s'appuyant sur les compétences des agents de maintenance départementaux.

8 agents se sont portés volontaires dans les collèges (Aurec-sur-Loire, Craponne-sur-Arzon, Landos, Chambon-sur-Lignon/Tence, Le Puy Jules Vallès, Retournac, Saint-Didier-en-Velay, Saint-Julien-Chapteuil) pour l'année scolaire 2021/2022 avec des points d'étape réguliers avec la Direction du Numérique en vue de réajustements.

L'expérimentation qui se veut très concluante à la fois pour les établissements et les agents en termes de rapidité et de qualité des interventions, sera élargie à l'ensemble des établissements à la rentrée 2022.

LA REMISE A NIVEAU DES BATIMENTS

Travaux d'isolation et d'économie d'énergie

Le collège Les Hauts de L'Arzon à Craponne-sur-Arzon a vu la fin des travaux d'isolation. Des études techniques ont été réalisées pour établir un plan de rénovation énergétique des collèges

Travaux structurant

Des travaux de rénovation de la demi-pension du collège Robert-Louis Stevenson à Landos se sont achevés. Il s'agit du premier self collaboratif dans les collèges du département.

Des travaux de réfection de toiture ont été réalisés à Yssingeaux et Paulhaguet et le changement de menuiseries extérieures sur La Chaise Dieu sont les travaux les plus marquants.

LA GESTION DES MATERIELS INFORMATIQUES

Le parc informatique est composé de **2 300** équipements, que le Département renouvelle en temps normal, à hauteur de 1/6 du parc chaque année. Après une année 2020, où seulement 200 postes avaient pu être remplacés suite à la crise sanitaire, sur l'année 2021, ce n'est pas moins de 545 postes qui ont été remplacés dans les collèges.

De plus, dans le cadre d'une gestion optimisée des matériels informatiques, le Département a choisi de réutiliser les postes informatiques du Département pour les collèges soit 158 postes recyclés sur 545 changés.

Malgré le contexte particulier, les opérations engagées depuis 3 ans de remise à niveau et de sécurisation de l'infrastructure réseau ont pu être terminées. L'ensemble des infrastructures et des postes de travail ont été mis à l'état de l'art.

Enfin, fin 2021, sur 21 collèges, 18 sont connectés à Internet en Très Haut Débit (fibre optique FTTH).

Il y a fin 2021, 16 collèges équipés à leur demande, de Wifi.

LA LUTTE CONTRE LES GASPILLAGES ÉNERGÉTIQUES ET ALIMENTAIRES

- Réduction des consommations énergétiques des collèges et sensibilisation des collégiens dans le cadre du **dispositif CUBE.s** (Challenge Climat Usage Bâtiment d'Enseignement Scolaire). Sur l'année scolaire 2021/2022, 1 collège public (Lafayette au Puy-en-Velay) et 1 collège privé (St Joseph Le Rosaire au Puy-en-Velay) ont rejoint les 4 collèges publics et 5 collèges privés déjà engagés dans la démarche en 2020/2021.
- Labellisation des établissements « **manger local et bio au collège** » selon 3 niveaux, fonction de leur engagement dans la démarche sur la thématique de l'alimentation de qualité et durable (gaspillage alimentaire,

CHIFFRES-CLÉS 2021

- Dotation Globale de Fonctionnement (collèges publics) : 2 079 433 €
- Forfait Externat (collèges privés) : 2 904 611 €
- Investissement dans les collèges publics : 4 141 095 €
- Investissement dans les collèges privés : 515 689 €
- 162 agents répartis sur 21 collèges publics
- 11 collèges sensibilisés aux économies d'énergie
- 23 collèges engagés dans la démarche « Manger local et bio au collège »
- Espace Numérique de Travail : 2,5 millions de visites
- Visioconférence : 1200 cours en classes virtuelles

introduction de produits locaux et bio, tri et valorisation des déchets alimentaires, sensibilisation des collégiens). Sur l'année scolaire 2021 / 2022, 15 collèges publics et 8 collèges privés ont candidaté.

L'ACCOMPAGNEMENT DE PROJET PEDAGOGIQUE

Le Département a établi conjointement avec l'Education Nationale et les partenaires du territoire (Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay, le festival et le syndicat mixte de la Chaise Dieu) un projet pédagogique d'envergure basé sur les atouts du territoire.

A la rentrée 2020, un internat du XXI^{ème} siècle a été ouvert au collège Henri Pourrat de La Chaise Dieu sur le thème de la musique. En 2021/2022,

12 élèves dont 6 internes ont intégré le groupe de la classe « musique », trois instruments à cordes (violin, alto et violoncelle) étant proposés. Cet internat a été labellisé en 2021

internat du XXIème siècle (résidence à thème) par le Ministère de l'éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

FOCUS



Compostage dans les collèges publics

En 2021-2022, 8 collèges publics sont engagés ou en cours de formation à la mise en œuvre du compostage in situ des biodéchets. Le Département prend en charge intégralement l'appui technique et pédagogique nécessaire à la mise en place et à la pérennisation. De nouveaux composteurs ont été mis à disposition par le Département pour 4 collèges.

Travaux sur la demi-pension du collège de Landos

D'importants travaux d'extension de la demi-pension du collège ont été entrepris depuis juillet 2020 pour un montant total de 1 014 556 € : extension comprenant un réfectoire pour les écoles primaire et maternelle de Landos, nouveau local de plonge adapté avec un matériel moderne et ergonomique pour les agents du Département, travaux pour le bien-être des élèves et du personnel (ventilation double flux, chauffage par panneaux à eau chaude rayonnant, luminaires à LED, acoustique traité par du faux plafond adapté), réfection complète de la cuisine.

Il s'agit du premier self collaboratif mis en place dans les collèges du département.

Aide forfaitaire aux transports hebdomadaires des internes des collèges de Haute-Loire

La compétence générale des transports interurbains et scolaires n'est plus déléguée au Département celle-ci ayant été reprise par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Toutefois au titre de ses compétences sociales et à compter de l'année scolaire 2021-2022, les modalités d'application de l'aide forfaitaire aux transports hebdomadaires des internes ont été revues. Désormais, seuls les collégiens internes inscrits dans les collèges publics et privés du Département peuvent en bénéficier.

Personnel : gestion COVID

.Campagne de mesure de CO2 dans le cadre des préconisations d'aération liées à la Covid. Relevés effectués en collaboration par le Département et les services académiques au sein des services restauration des collèges suivants : *Allègre, Brives-Charensac, Craponne-sur-Arzon, Langeac, Le Monastier-sur-Gazeille, Le Puy Lafayette, Saugues, Saint Didier-en-Velay et Yssingaux.*

- **Distribution de dotation en masques**, types chirurgicaux. Mise en place d'un mode de distribution plus fluide et permanent en collaboration avec les services techniques du Département et les services du SDIS.

- **Gestion des besoins en personnel** et recalibrage des équipes en cas de mise en isolement d'agents voire d'équipes (collèges Retournac, Landos, Langeac et Le Puy Jules Vallès).

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

ENVIRONNEMENT
ET DÉVELOPPEMENT
DURABLE

07

Préserver et
partager
les patrimoines
de la Haute-Loire

Préserver et partager les patrimoines de la Haute-Loire

Au cœur de l'Auvergne, la Haute-Loire est une destination remarquable, tant par la richesse et la diversité de son patrimoine naturel, historique, immatériel, gastronomique que par son identité agricole, marquée par de nombreux terroirs. Le patrimoine joue un rôle de cohésion sur notre territoire. La reconnaissance d'un art, d'un savoir-faire ou d'un monument, permet de valoriser nos particularités aux yeux du reste du monde. La Haute-Loire dispose d'un riche patrimoine bâti et immatériel. De nombreux lieux de vie disposent d'un patrimoine historique qui leur donne un caractère unique et enrichissent le quotidien par les valeurs culturelles et paysagères qu'ils représentent. Aussi, le Département s'engage et apporte son soutien technique et financier pour la mise en œuvre de projets structurants de conservation, de valorisation, d'animations et de promotion du patrimoine auvergnais.

Les élus en charge de l'Enfance Jeunesse

**Président de
commission**



Pascal GIBELIN

**Vice-Président
de commission**



Rémi BARBE

**8ème Vice-
Président**



Annie RICOUX

**Conseillère
départementale
déléguée sur
l'eau**



Nathalie ROUSSET

**Conseiller
départemental
délégué à
l'agriculture**



Mikaël VACHER

Membres de la commission



Jean-Paul
AULAGNIER



Bernard
BRIGNON



Olivier
CIGIOTTI



Arthur LIOGIER



Guy JOLIVET



Fanny
SABATIER

L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE « EN CHIFFRES

- Fonctionnement : 0,8 M€
(1 % du budget)
- Investissement : 2,6 M€
(4 % du budget)

1 réseau d'Infrastructures de Recharge de Véhicules Electriques opérationnel (46 bornes)

15 démarches de bassin versant, couvrant l'intégralité du territoire départemental, accompagnées pour préserver les Milieux Aquatiques

79 projets subventionnés pour l'Alimentation en Eau Potable et l'Assainissement

490 000 € ont concerné 5,4 M€ d'investissements éligibles aux dispositifs d'interventions agricoles et ont contribué à mobiliser 1.55 M€ de crédits FEADER.

220 000 € pour lutter contre le campagnol

DEVELOPPEMENT DURABLE

LE BUDGET

Dépenses 2021

2 237 468 € en investissement
472 522 € en fonctionnement

LE PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL (PCET)

Pour rappel : la loi TEPCV (loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte de 2015) impose un PCET uniquement pour les EPCI > 20 000 habitants.

Pour autant, au regard du travail conduit depuis 2012 avec le Plan Climat et des orientations de la feuille de route, le Département a maintenu et confirmé sa démarche en février 2016 qui relève d'**une approche volontariste**.

L'objectif est tout d'abord de se montrer vertueux en interne de la collectivité avant d'inciter nos partenaires à une démarche de développement durable.

18 actions réalisées ou en cours de réalisation :

- Encourager au co-voiturage ;
- Achat de véhicules électriques par le Parc routier ;
- Organisation du challenge Mobilité
- Déploiement du réseau de bornes électriques sur le territoire alti-ligérien ;
- Déploiement de la visioconférence
- Performance énergétique des bâtiments ;
- Produits locaux et bio dans la restauration des collèges ;
- Aides aux projets bois/énergie des collectivités locales ;
- Aides aux projets de méthanisation-agricole privés
- Aides aux projets Déchets des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale ;
- Déclinaison départementale du programme Phenoclim (réseau d'observateurs du climat)
- Actions de communication et de sensibilisation des agents aux économies d'énergie
- Développement du télétravail ;

- Dématérialisation ;
- Lancement de la procédure de révision du BEGES (Bilan d'Emissions de Gaz à Effet de Serre) du Département et de son Plan de Transition ;
- Réduction des consommations énergétiques des collèges et sensibilisation des collégiens avec 11 collèges engagés depuis 2020 ;
- Labellisation « Manger Local et Bio » : 17 collèges inscrits en 2021/2022
- Culture de l'achat durable dans les marchés publics

CHIFFRES-CLÉS

- 1 démarche inédite de révision du Bilan Carbone mutualisée avec le CD42
- 1 réseau d'Infrastructures de Recharge de Véhicules Electriques opérationnel (46 bornes)
- 1 collège lauréat du CUBE d'OR : Prix du « meilleur évènement » au Challenge CUBE.S
- 15 démarches de bassin versant, couvrant l'intégralité du territoire départemental, accompagnées pour préserver les Milieux Aquatiques
- 79 projets subventionnés pour l'Alimentation en Eau Potable et l'Assainissement

LA SENSIBILISATION DES AGENTS AUX ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des actions de communication et de sensibilisation des agents départementaux sont régulièrement réalisées : éco-gestes, mobilité durable, économies d'énergie...) et des collégiens (CUBE.S).

LA SENSIBILISATION DES USAGERS AUX ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Département a conventionné avec les acteurs locaux engagés dans la sensibilisation des publics : la Ligue pour la Protection des Oiseaux – France Nature Environnement 43 –le Conservatoire Botanique National du Massif Central.

Ces conventions conditionnent l'aide du Département à des engagements précis sur des objectifs partagés.

ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT : VERS UN NOUVEAU SCHEMA DEPARTEMENTAL

Depuis 2020, le Département réalise la refonte totale du Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP). Cet outil sert également de document de référence dans le cadre de notre partenariat avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, conditionnant aussi la participation de cette dernière aux projets identifiés.

L'élaboration de ce nouveau schéma départemental d'un montant de 265 681 € TTC devrait se dérouler sur 3 années (2020/2022).

Cette étude a pour objectifs de :

- répondre aux problématiques sur le territoire départemental sur une période de 20 ans ;
- mettre en cohérence l'ensemble des actions sur le territoire départemental, prévues dans les schémas directeurs existants à l'échelle communale, intercommunale ou syndicale ;

- évaluer la valeur financière du patrimoine d'alimentation en eau potable de chaque entité gestionnaire ;
- participer à la diffusion de données synthétisées à l'échelle du Département ;
- créer un standard de Système d'Information Géographique ;
- actualiser le SDAEP par la mise en place d'indicateurs de suivi et la récupération des données de l'Etat.

Pour l'année 2021, le Département a réalisé 2 M € de crédits d'investissement en matière d'Alimentation en Eau Potable et d'assainissement.

ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS LOCAUX POUR LA RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES

Dans le cadre de sa politique de gestion des milieux aquatiques afin de protéger la ressource en eau, le Département a accompagné les acteurs locaux pour des chantiers restauration et préservation des milieux aquatiques (plantation d'arbres en bord de cours d'eau, mise en défense des milieux sensibles, points d'abreuvement pour le bétail, suppression de résineux...). Le Département a également accompagné l'étude préalable à l'élaboration du schéma de gestion de la nappe du Devès porté par le SAGE Loire Amont.

ESPACES NATURELS SENSIBLES ET NATURA 2000

Le Département a poursuivi l'animation de six sites Natura 2000. A ce titre, il porte l'élaboration d'un document unique de gestion sur le Mézenc, permettant la complémentarité entre les outils Natura 2000 et ceux liés à la politique espaces naturels sensibles. Ce document a été élaboré et validé en 2021. Il s'articule avec de nombreux projets sur le Mézenc dont celui de l'Opération Grand Site.

Pinatelle du Zouave

Le parcours de course d'orientation a été finalisé fin 2021 grâce au partenariat avec le comité départemental de Course d'Orientation (le panneau d'accueil doit être installé en 2022). Le pâturage des sous-bois par 70 brebis a été renouvelé de début juin à fin août.

Une 2ème taille de formation d'environ 300 jeunes pins sylvestre a été réalisée fin février. La fréquentation mesurée par l'éco-compteur s'élève à 26 587 visiteurs en 2021.

Zones humides

Le Département a poursuivi son implication dans la gestion d'une quinzaine de zones humides sur le plateau du Devès, des Narcès de la Sauvetat, des étangs de Moissac-Bas et Berbezit dans le Livradois.

A noter la mise en place de plusieurs conventions avec les agriculteurs riverains de certaines zones humides du Devès pour l'entretien écologique des haies champêtres et le développement d'une concertation avec les chasseurs aux oiseaux d'eau.

Lac volcanique du Bouchet

Le site a connu une forte fréquentation au cours de l'été 2021

Un éco-compteur a été commandé en vue d'une installation début 2022. Cet équipement permettra de dénombrer précisément les visiteurs parcourant le chemin de ronde.

A noter également le démarrage d'une concertation avec les comités de triathlon et de natation, les « utilisateurs » du site et élus locaux permettant la pratique encadrée de la nage en eau libre.

Les conventions avec la Communauté de Communes du Pays de Cayres-Pradelles et la commune du Bouchet St-Nicolas, avec la Fédération de pêche de Haute-Loire, le Club Vellave de Plongée ont été renouvelées.

Mont-Bar

Cette année, le Département a organisé les 8,9 et 10 octobre, un weekend d'animation nature sur le site Natura 2000 du Mont-Bar, qui est aussi un ENS. La programmation de 8 animations a été construite avec les élus du COPIIL. 70 personnes ont pu profiter des animations qui ont été construites pour être ludiques, interactives, et mettre en valeur les

CHIFFRES-CLÉS

Espaces Naturels Sensibles :

Dépenses : 395 735 €

Recettes :

Taxe d'aménagement * : 1 002 015 €

Subventions Natura 2000 : 112 893 €

Redevances : 5 285 €

** La taxe d'aménagement permet de financer la politique ENS, le CAUE et la politique en faveur des espaces, sites et itinéraires.*

actions de gestion et la politique Natura 2000 sur le site. Les animations associant une pratique sportive/ludique et des connaissances naturalistes ont donné lieu à des retours très positifs de la part du public. Une des animations était à destination des élèves des collèges d'Allègre et Sainte-Florine.

Sensibilisation

Le Département a apporté son soutien technique et financier aux opérateurs associatifs ou aux collectivités engagés dans des opérations de préservation, de restauration et de valorisation d'espaces naturels sensibles.

En 2021 la 6^{ème} programmation départementale des « Sorties nature » a été proposée au grand public, avec une trentaine de sorties

accompagnées (de fin mai à mi-octobre) sur les sites naturels de Haute-Loire. La fréquentation de ces sorties est estimée à 650 personnes.

FOCUS



BILAN D'EMISSION DE GAZ A EFFET DE SERRE (BEGES ou Bilan Carbone) du Département

Enjeu : Répondre à l'urgence climatique en réduisant nos émissions GES

Objectifs : *Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC)* : La France ambitionne d'atteindre la Neutralité carbone d'ici 2050 – Décret tertiaire – Loi AGEC – Loi EGALIM – Interdiction des véhicules thermiques d'ici 2035...

Mai 2021 : Lancement de la procédure de révision du Bilan Carbone du CD43 et de son Plan de Transition - Procédure mutualisée avec le CD42 pour une meilleure efficacité

7 axes stratégiques identifiés : Déplacements, Routes, Bâtiments/Energie, Achats durables, Numérique responsable, Alimentation durable, Séquestration carbone

AMENAGEMENT FONCIER RURAL ET AGRICULTURE

LE BUDGET

Dépenses :
385 350 € en fonctionnement
683 613 € investissement

Recettes :
36 969 € en investissement

L'aménagement foncier rural a comme objectif « d'améliorer les conditions d'exploitation des propriétés rurales agricoles ou forestières, d'assurer la mise en valeur des espaces naturels ruraux et de contribuer à l'aménagement du territoire ».

Le Département a positionné sa politique agricole autour de la consolidation et du développement des filières locales, la diversification des exploitations et le développement des circuits courts.

INTERVENTIONS AGRICOLES : INVESTISSEMENT

Les orientations départementales prennent corps via l'autorisation de programme votée dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement à hauteur de 3 M€ de 2016 à 2022 :

Dispositifs adossés au Programme de Développement Rural Auvergne

De nombreux investissements sont soutenus à travers des mesures du Programme de Développement Rural Auvergne (PDRA) :

- 1) Modernisation des exploitations agricoles des filières animales
- 2) Soutien aux investissements pour le développement des CUMA
- 3) Aide à la diversité des productions agricoles
- 4) Aide aux projets de transformation à la ferme, d'ateliers collectifs et de circuits courts
- 5) Soutien aux industries agro-alimentaires
- 6) Soutien aux abattoirs
- 7) Coopération pour le développement des circuits courts et locaux.

Ainsi, en 2021, les soutiens du Département pour 490 000 € ont concerné 5,4 M€ d'investissements éligibles aux dispositifs et ont contribué à mobiliser 1,55 M€ de crédits FEADER.

Progrès Génétique Ovin

Ce soutien départemental, sous convention avec le GIE US ROM, a pour but de contribuer à l'amélioration de la qualité et des performances des cheptels ovins en aidant les schémas de sélection mis en place chez les éleveurs sélectionneurs et l'évaluation des béliers rustiques destinés à la vente aux éleveurs de notre département.

En 2021, ce dispositif a été remanié de sorte à développer la pratique de techniques de sélection plus modernes. L'enveloppe allouée a été augmentée à 60 000 €, soit +20% par rapport à 2020.

Autres dispositifs

Le Département consolide sa politique volontariste de développement des circuits courts par des aides sur des projets spécifiques comme l'installation de point de vente collectif (ex : la Halle fermière au Mazet-St-Voy) ou encore la transformation de farine à la ferme avec restauration d'un moulin.

Enfin, pour face à la pullulation du campagnol terrestre sur notre territoire et pour soutenir les agriculteurs locaux, le Département a :

- Déployé un nouveau dispositif de soutien aux agriculteurs victimes de ce rongeur avec une enveloppe réservée de 220 000 €
- Soutenu la FDGDON pour le suivi et la lutte alternative du campagnol terrestre

INTERVENTIONS AGRICOLES FONCTIONNEMENT

Organisations Professionnelles Agricoles (OPA)

Au total, 376 000 € ont été alloués aux OPA pour soutenir des actions en réponse aux enjeux identifiés dans le programme agricole du Département, en cohérence avec les orientations du volet agricole du SRDEII et de la convention signée en la matière avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes suite à la loi NOTRe, et des soutiens possibles aux OPA.

Le Département contribue à maintenir une agriculture dynamique sur son territoire (soutien aux Jeunes Agriculteurs) et à valoriser ses productions du terroir (AOP fin gras du Mezenc, Vedelou)

CHIFFRES-CLÉS

Agriculture : 594 500 € alloués (+14%/2020) pour soutenir plus d'une centaine de porteurs de projets en investissement.

Aménagement rural : 8 révisions des règlementations des boisements

Participation des agriculteurs à des régimes de qualité (BIO et SIQO)

Dans le cadre du PDR Auvergne, le Département a soutenu 15 conversions à l'Agriculture Biologique en 2021 pour 5 612 € (prise en charge des coûts de certification durant les 3 premières années de labellisation).

AMENAGEMENT FONCIER RURAL

Aménagement Foncier Agricole et Forestier (AFAF)

Cet outil est mis en œuvre afin de remédier aux dommages causés aux propriétés agricoles par des travaux déclarés d'utilité publique (exemple : route).

Il est utilisé à la demande des communes sur tout ou partie de leur périmètre et éventuellement par extension sur des parties de communes limitrophes. Les frais sont pris en charge par le Département à hauteur de 45% du Département.

Il aboutit à un nouveau plan cadastral, borné par un géomètre, accompagné d'un programme de travaux connexes.

Deux opérations sont en cours :

- sur les communes de Bournoncle-Saint-Pierre et Saint-Géron avec extension sur les communes de Lempdes-sur-Allagnon et Vergongheon, en lien avec le projet routier de la mise à 2 x 2 voies de la route nationale RN 102 : poursuite de la phase projet (finalisation de l'avant-projet parcellaire et de programme de travaux connexes),
- sur la commune de Lubilhac, suite à une volonté communale : poursuite de la phase projet (consultation sur l'avant-projet parcellaire et de programme de travaux connexes).

Réglementation des boisements et reboisements

La définition des projets de zonages a été initiée avec l'accompagnement du prestataire désigné pour les révisions règlementations de boisements et reboisements : Chamalières-sur-Loire, Sembadel, Chanteuges, La Chapelle-d'Aurec, Le Chambon-sur-Lignon, Montclard et Céaux-d'Allègre..

De plus, une Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier (CIAF) a été instituée à l'échelle de Communauté de communes du Pays de Montfaucon pour réviser ou édicter les règlementations des boisements et reboisement sur les huit communes du territoire. Un prestataire a été désigné pour une mise en œuvre en 2022.

Enfin, le Département a été sollicité par les communes de Jax, Chavaniac-Lafayette, Saint-Eugénie-de-Villeneuve et Lapte qui souhaitent aussi réviser leurs réglementation des boisements et reboisements.

Suppression des boisements gênants et des friches.

En complément des réglementations de boisement, le dispositif d'aide à la suppression des boisements gênants et des friches permet de soutenir les remises en cultures de parcelles en lien avec les EPCI engagés dans le cadre de convention.

Echanges et Cessions amiable d'Immeubles Ruraux (ECIR) avec périmètre

Un prestataire a été désigné pour réaliser l'étude préalable d'aménagement pour l'ECIR du Vernet. L'étude sera réalisée en 2022, et le cas échéant, la la Commission Communale d'Aménagement Foncier (CCAF) pourra proposer une opération d'ECIR qui sera soumise à enquête publique.

FOCUS



Programmation FEADER – Lancement d'un travail partenarial avec la Région autour de la future programmation FEADER 2023-2027

Après une période de transition, la programmation 2014-2022 du Fond Européen pour le Développement Rural (FEADER) arrive à son terme. Un travail collaboratif, mobilisant services des collectivités et élus, a été engagé fin 2021 avec la Région et l'Agence de Service et de Paiement pour organiser la future convention SRDEII et sa composante territoriale, construire les outils de la prochaine programmation FEADER, définir les modalités de mise en œuvre (instruction, sélection, maquette).

ECHANGES ET CESSIONS D'IMMEUBLES RURAUX (ECIR) AVEC PÉRIMÈTRE

Pour la première fois, une étude préalable d'aménagement a débuté en vue d'une opération d'Echanges et Cessions amiables d'Immeubles Ruraux avec périmètre sur la commune du Vernet. Cet outil de la compétence Aménagement Foncier Rural du Département a pour objet de permettre des échanges de parcelles, avec les seuls propriétaires volontaires, sans modification du plan cadastral et sans programme de travaux connexes comme cela est le cas pour les AFAF.



DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

HÔTEL DU DÉPARTEMENT
1, Place Monseigneur de Galard
CS 20310
43009 LE PUY-EN-VELAY Cedex

Tél. 04 71 07 43 43

hauteloire.fr



Département de la Haute-Loire